

Paule Simard

Jean-François Allaire

Ginette Boyer

Paul Morin

Michel Des Roches

Institut national
de santé publique
Québec



Centre de santé et de services sociaux –
Institut universitaire de gériatrie
de Sherbrooke

UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Agence de la santé
et des services sociaux
de l'Estrie

Québec

Évaluation du processus d'implantation du Tableau de bord des communautés de l'Estrie

Février 2009 – Octobre 2010

Rapport de recherche soumis
à l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
par le Centre de santé et de services sociaux du Val-Saint-François

Centre de santé et de services sociaux
du Val-Saint-François

30 mars 2012



Rapport de recherche soumis
à l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
par le Centre de santé et de services sociaux du Val-Saint-François

Centre de santé et de services sociaux
du Val-Saint-François

30 mars 2012

Cette étude a été réalisée principalement grâce au soutien financier du programme de subvention en santé publique MSSS-Estrie. Ce projet a également bénéficié de la contribution de plusieurs partenaires : l'Alliance de recherche université-communauté en économie sociale, l'Institut national de santé publique du Québec ainsi que la Direction de la recherche du centre affilié universitaire du CSSS-IUGS (Sherbrooke).

Recherche et rédaction

Paule Simard, chercheuse, Institut national de santé publique du Québec

Jean-François Allaire, professionnel de recherche, Observatoire estrien du développement des communautés

Ginette Boyer, agente de planification, de programmation et de recherche, CSSS-IUGS (Sherbrooke)

Paul Morin, professeur, Département de service social, Université de Sherbrooke

Michel Des Roches, agent de planification, de programmation et de recherche, Direction de santé publique et d'évaluation de l'Estrie

Révision linguistique

Lucie Roy, agente administrative, CSSS-IUGS (Sherbrooke)

Mise en pages

Annédith Lacharité, technicienne en administration, CSSS-IUGS (Sherbrooke)

Ce document est disponible sur les sites Web suivants :

- Observatoire estrien du développement des communautés : www.oedc.qc.ca
- CSSS du Val-Saint-François : www.vsf.santeestrie.qc.ca
- CSSS-IUGS (Sherbrooke) : www.csss-iugs.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Bibliothèque et Archives du Canada, 2012

ISBN (imprimé) : 978-2-923738-57-4

ISBN (PDF) : 978-2-923738-58-1

La reproduction des textes est autorisée et même encouragée, pourvu que la source soit mentionnée.

REMERCIEMENTS

C'est en voulant collectivement « Mieux connaître pour mieux agir » que les forces vives de l'Estrie se sont inspirées des travaux de Réal Boisvert et qu'elles se sont regroupées autour d'un projet de Tableau de bord des communautés de l'Estrie, sous l'égide de l'Observatoire estrien du développement des communautés de l'Estrie. L'évaluation de la mise en œuvre de ce tableau de bord est à l'image du projet lui-même : une œuvre collective qui n'aurait pas été possible sans la générosité avec laquelle Réal Boisvert a partagé sa passion de l'intelligence collective et sans la contribution de nombreux partenaires.

Nous espérons tout d'abord que chaque personne active au sein du comité de mise en œuvre du tableau de bord se sente ici personnellement remerciée de sa collaboration à toutes les phases du projet. Nos remerciements s'étendent à vos partenaires et aux citoyens des huit communautés que vous nous avez permis de rencontrer et qui nous ont si bien accueillis.

Merci également à toutes les organisations qui soutiennent financièrement ou en ressources le tableau de bord : la Conférence régionale des élus de l'Estrie, les centres de santé et de services sociaux (CSSS) de l'Estrie, Emploi-Québec, Centraide-Estrie, la Ville de Sherbrooke, les Sociétés d'aide au développement des collectivités de l'Estrie, la Corporation de développement économique communautaire de Sherbrooke, sans oublier le CSSS-IUGS (Sherbrooke) et la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Estrie.

Merci enfin à toutes les personnes qui ont soutenu l'édition de ce rapport, que ce soit à l'Institut national de santé publique du Québec, au CSSS-IUGS (Sherbrooke) au CSSS du Val-Saint-François ou à l'Observatoire estrien du développement des communautés.

Paule Simard
Jean-François Allaire
Ginette Boyer
Paul Morin
Michel Des Roches

RÉSUMÉ

Dans une perspective de développement des communautés, un dispositif participatif de caractérisation du potentiel des communautés est actuellement en expérimentation et en exploration dans plusieurs régions du Québec. Cette démarche comprend des portraits quantitatifs de communautés de même qu'une animation à partir d'une fiche qualitative : en permettant à une communauté de se doter d'une vision commune des principales dimensions de son potentiel humain et social, on devrait alors susciter une mobilisation du milieu pour des actions concrètes de développement. Ce dispositif contribue ainsi à développer « l'intelligence collective » d'une communauté, ce qui sert aussi bien la santé publique comme actrice qui soutient le développement des communautés que les communautés dans leur propre développement.

Le projet de Tableau de bord des communautés de l'Estrie mené par l'Observatoire estrien du développement des communautés, en collaboration avec la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Estrie, est en cours depuis 2008. Inspiré du Dispositif de caractérisation des communautés (Boisvert, 2007), le tableau de bord a été adapté et configuré en étroite collaboration avec les acteurs régionaux, territoriaux (municipalités régionales de comté, MRC) et locaux de la région. Cette démarche comprend un certain nombre d'opérations s'appuyant sur l'idée que le développement d'une communauté a plus de chance de succès s'il repose sur l'intelligence collective, c'est-à-dire sur des connaissances, tant qualitatives que quantitatives, de ses forces, de ses défis et de son potentiel.

L'objectif général de la présente étude était de montrer en quoi le tableau de bord contribue au développement des communautés de la région. Elle était structurée autour de trois dimensions :

- 1) quatre principes d'action (participation citoyenne, renforcement du pouvoir d'agir, intersectorialité et autonomie des territoires);
- 2) cinq étapes du TB (délimitation des communautés, choix des indicateurs, discussion sur le potentiel des communautés, validation des portraits et mise en action des communautés);
- 3) huit communautés pilotes (dont trois à Sherbrooke et une dans chacune des cinq MRC).

À la question de départ « En quoi le tableau de bord a-t-il contribué au développement des communautés en Estrie? », les résultats démontrent un important processus de concertation territoriale. Ce processus a été déployé afin que les acteurs s'approprient cette démarche et, surtout, soient en mesure, selon leurs responsabilités respectives, de mettre en place des conditions facilitantes, incluant des mécanismes de soutien qui favorisent le développement des communautés locales. Au cours de l'année et demie qu'aura duré la collecte des données, la création d'un comité local de développement porteur des pistes d'action générées par la démarche du tableau de bord dans une des huit communautés pilotes a été recensée, en plus de quelques initiatives ponctuelles dans quelques autres. Cependant, cette évaluation n'a pas donné à voir plusieurs actions systématiquement concertées mises en place dans l'ensemble des communautés dans la foulée du tableau de bord.

L'intérêt principal de ce dispositif est de regrouper une série d'opérations qui peuvent permettre, en bout de course, de mobiliser une grande partie des acteurs d'un territoire dans le développement des communautés locales. Il se caractérise également par une grande souplesse, ce qui permet aussi bien une adaptation constante en cours de processus qu'une variation des modes d'implantation spécifiques à chaque territoire et à chaque communauté. Quant à son principal défi, il réside dans l'intégration de ses trois composantes :

- 1) développement des portraits à l'échelle des communautés locales et mobilisation des acteurs régionaux et territoriaux (MRC) autour de cette démarche commune;
- 2) mobilisation des citoyens résidents des communautés locales;
- 3) engagement des acteurs territoriaux et régionaux à la mise en place et au maintien des conditions propices au développement des communautés locales, incluant un soutien direct aux communautés.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	5
RÉSUMÉ	7
LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES	11
LISTE DES ACRONYMES	12
LEXIQUE	13
INTRODUCTION	15
PARTIE 1	LE CONTEXTE D'IMPLANTATION DU TABLEAU DE BORD DES COMMUNAUTÉS DE L'ESTRIE ET DE L'ÉVALUATION.....
CHAPITRE 1	Le Tableau de bord des communautés de l'Estrie : se connaître pour se mobiliser
1.1	Le développement des communautés.....19
1.2	L'intelligence collective et la résilience des communautés
1.3	Le Dispositif de caractérisation du potentiel des communautés
1.4	Le Tableau de bord des communautés de l'Estrie
CHAPITRE 2	Suivre l'implantation du Tableau de bord des communautés de l'Estrie : une évaluation de processus.....
2.1	Les balises méthodologiques
▶	<i>Les objectifs.....</i>
▶	<i>L'évaluation de processus.....</i>
▶	<i>Les étapes à évaluer.....</i>
▶	<i>La méthode de collecte de données.....</i>
▶	<i>Les communautés participantes.....</i>
▶	<i>Les considérations éthiques.....</i>
▶	<i>Les limites de l'étude.....</i>
2.2	Les principes d'action : ce qu'en disent les acteurs et les écrits scientifiques
▶	<i>La participation citoyenne.....</i>
▶	<i>Le renforcement du pouvoir d'agir.....</i>
▶	<i>La concertation intersectorielle.....</i>
▶	<i>L'autonomie des territoires et des communautés dans l'implantation du tableau de bord.....</i>
PARTIE 2	LES RÉSULTATS.....
CHAPITRE 3	Les résultats du processus, étape par étape
3.1	Étape 1 – La délimitation des communautés.....
▶	<i>Ce qui était prévu</i>
▶	<i>Ce qui s'est passé.....</i>
▶	<i>Ce que l'analyse révèle.....</i>
3.2	Étape 2 – Le choix des indicateurs.....
▶	<i>Ce qui était prévu</i>
▶	<i>Ce qui s'est passé.....</i>
▶	<i>Ce que l'analyse révèle.....</i>
3.3	Étape 3 – L'appréciation du potentiel des communautés.....
▶	<i>Ce qui était prévu</i>
▶	<i>Ce qui s'est passé.....</i>
▶	<i>Ce que l'analyse révèle.....</i>
3.4	Étape 4 – La validation des portraits
▶	<i>Ce qui était prévu</i>

	► <i>Ce qui s'est passé</i>	52
	► <i>Ce que l'analyse révèle</i>	53
3.5	Étape 5 – La mise en action des communautés.....	54
	► <i>Ce qui était prévu</i>	54
	► <i>Ce qu'on peut en dire</i>	54
3.6	Synthèse du processus d'implantation.....	57
CHAPITRE 4	Les résultats concernant l'évolution des principes d'action	59
4.1	La participation citoyenne.....	59
4.2	Le renforcement du pouvoir d'agir.....	60
4.3	La concertation intersectorielle.....	62
4.4	L'autonomie des territoires et des communautés dans l'implantation du TB.....	64
PARTIE 3	DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS	67
CHAPITRE 5	Le Tableau de bord des communautés de l'Estrie : potentiel, limites et défis	69
5.1	Une opportunité de concertation territoriale.....	69
5.2	Appropriation de la démarche par les acteurs du développement.....	69
5.3	La participation citoyenne et mobilisation des communautés.....	70
5.4	La question des communautés : vécues <i>vs</i> statistiques.....	71
5.5	Le soutien au développement des communautés.....	72
5.6	En quoi le tableau de bord a-t-il contribué au développement des communautés en Estrie?.....	73
5.7	Conclusion et recommandations.....	74
ÉPILOGUE	DU PROJET PILOTE AU DÉPLOIEMENT DU TABLEAU DE BORD DES COMMUNAUTÉS DE L'ESTRIE	77
RÉFÉRENCES		83
ANNEXES		87
ANNEXE 1. GRILLE D'OBSERVATION DIRECTE		
ANNEXE 2. JOURNAL DE BORD COLLECTIF		
ANNEXE 3. DÉFINITION DES PRINCIPES D'ACTION IDENTIFIÉS PAR LE COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE		
ANNEXE 4. LISTE DES INDICATEURS		
ANNEXE 5. DONNÉES DU TABLEAU DE BORD POUR UNE COMMUNAUTÉ : UN EXEMPLE		
ANNEXE 6. FICHE D'APPRÉCIATION DU POTENTIEL DE LA COMMUNAUTÉ		

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Tableau 1	La démarche d'implantation du Tableau de bord des communautés de l'Estrie (février 2009 à octobre 2010)
Tableau 2	Les activités de collecte des données par communauté et par étape
Tableau 3	La chronologie du Tableau de bord des communautés de l'Estrie
Tableau 4	Les participants à la délimitation des communautés
Tableau 5	Les groupes de discussion sur le potentiel de la communauté : types et nombre de participants
Tableau 6	La synthèse des étapes dans chacune des communautés
Figure 1	L'organigramme du Tableau de bord des communautés de l'Estrie
Figure 2	Les dimensions de l'évaluation
Figure 3	La carte des communautés de l'Estrie
Figure 4	L'échelle de participation d'Arnstein
Figure 5	L'arrimage entre le renforcement du pouvoir d'agir individuel, organisationnel et communautaire

LISTE DES ACRONYMES

CDC	Corporation de développement communautaire
CDEC	Corporation de développement économique communautaire
CLD	Centre local de développement
CRÉE	Conférence régionale des élus de l'Estrie
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
DC	Développement des communautés
DSPÉ	Direction de santé publique et d'évaluation
MRC	Municipalité régionale de comté
OEDC	Observatoire estrien du développement des communautés
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
TB	Tableau de bord des communautés de l'Estrie

LEXIQUE

Comité de mise en œuvre

Ce comité de l'OEDC réunit des agents de développement (organismes communautaires, agents des SADC, CDC, MRC, etc.) de tous les territoires participants (MRC ou ville de Sherbrooke) et de quelques organisations régionales (CRÉE, Table d'action contre l'appauvrissement en Estrie, Emploi-Québec). La quasi-totalité des territoires est représentée par au moins deux personnes en provenance de deux organisations différentes. Ce comité décide des grandes orientations du TB, valide les divers outils produits et est un lieu d'échanges entre les territoires. Il regroupe plus de vingt personnes et il se réunit quatre fois par année.

Comité de suivi

Ce comité est formé de sept personnes en provenance du CSSS-IUGS (Sherbrooke), de la DSPÉ et d'un organisme communautaire. Ce comité opérationnel coordonne l'implantation du TB (planification de la démarche, recherche de financement, représentations, etc.) et il en soutient l'implantation (animation du comité de mise en œuvre, production et diffusion des outils et des portraits statistiques, participation à certaines activités dans les territoires, etc.). Il se réunit une dizaine de fois par année.

Intervenants pivots

Intervenants territoriaux (organismes communautaires, agents de développement, employés municipaux) qui sont responsables de l'implantation du TB dans leur territoire. Pour ce faire, ils travaillent en collaboration avec d'autres agents de développement territoriaux ou locaux et ils assurent la liaison avec l'instance de concertation intersectorielle au sein de leur MRC ou de la ville de Sherbrooke s'il y a lieu. Ils font partie du comité de mise en œuvre.

Communauté statistique

Communauté délimitée dans le cadre de la démarche du TB et qui regroupe environ 5 000 personnes. Les données statistiques sont produites à cette échelle. Il y a 66 communautés statistiques en Estrie, dont 33 à Sherbrooke. Une communauté statistique peut être composée d'une portion de communauté vécue, peut correspondre à une communauté vécue ou peut regrouper plusieurs communautés vécues.

Communauté vécue

Communauté où s'exprime le sentiment d'appartenance d'une population locale sur la base de son histoire et de caractéristiques communes. Communauté où peut se faire la mobilisation et qui correspond dans certains cas à une entité administrative formelle (municipalité, arrondissement, etc.).

Communautés pilotes

Huit premières communautés choisies pour expérimenter la démarche du TB dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre du projet. Il peut s'agir d'une communauté statistique ou d'une communauté vécue.

Groupe de discussion sur le potentiel des communautés (étape 3)

Activité d'animation réunissant un éventail d'une quinzaine de citoyens et d'intervenants d'une communauté. À partir d'un outil, la « Fiche d'appréciation du potentiel de la communauté », le groupe discute de la dynamique de cette communauté : forces, défis, premières pistes d'action.

Soirée retour (étape 4)

Activité d'animation qui vise l'appropriation et la discussion des faits saillants des données statistiques de la communauté et du groupe de discussion sur le potentiel des communautés ainsi que l'identification de premières pistes d'action.

INTRODUCTION

Afin de stimuler et de soutenir le développement des communautés (DC) de leur région, les membres de l'Observatoire estrien du développement des communautés (OEDC) ont décidé d'expérimenter l'approche de caractérisation des communautés développée par Réal Boisvert¹ et son équipe dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Ce Dispositif de caractérisation des communautés a été adapté et implanté en Estrie, où il est toujours en cours. Entre février 2009 et octobre 2010, une « évaluation participative de processus » (Simard, 2005, 2008) a été réalisée pour documenter la contribution du TB au DC de la région. Le présent rapport présente les résultats de l'évaluation du processus d'implantation du TB. Il décrit le projet estrien du TB et son contexte d'implantation (chapitre 1), pose les balises méthodologiques et les principes d'action qui y sont associés (chapitre 2), présente les résultats de l'analyse au regard des étapes d'implantation (chapitre 3) et des principes d'action (chapitre 4) et, enfin, dégage des constats sur l'ensemble de la démarche (chapitre 5). Ce rapport se termine par des recommandations qui s'appuient tant sur les résultats de l'analyse que sur une discussion avec les partenaires du comité de mise en œuvre du TB (chapitre 6).

Ce dispositif étant également en implantation, ou en voie de l'être, dans plusieurs régions du Québec, une évaluation régionale est menée dans deux autres régions (Abitibi-Témiscamingue, Chaudière-Appalaches). À partir de ces trois évaluations distinctes et d'une collecte supplémentaire de données, une analyse transversale est en voie d'être finalisée. Celle-ci permettra de montrer comment le dispositif, à travers les adaptations régionales et locales qui en sont faites, contribue au DC.

¹ Les travaux de R. Boisvert sont présentés et commentés dans quatre documents : Boisvert et Milette, 2009; Boisvert, 2008, 2007 et 2004 (voir références à la fin du document). Sauf lorsqu'il s'agit d'une citation ou d'une information précise, les références aux travaux de Boisvert portent sur l'ensemble des quatre documents et les dates ne seront pas précisées.

PARTIE 1



LE CONTEXTE D'IMPLANTATION DU TABLEAU DE BORD DES COMMUNAUTÉS DE L'ESTRIE ET DE L'ÉVALUATION

CHAPITRE 1

Le Tableau de bord des communautés de l'Estrie : se connaître pour se mobiliser

1.1 Le développement des communautés

Le DC est défini comme « un processus de coopération volontaire d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidents et les institutions d'un milieu local, visant l'amélioration des conditions de vie sur les plans physique, social et économique » (INSPQ, 2002). Le DC se positionne de plus en plus en tant que stratégie incontournable de santé publique. L'évolution du discours dans les différents énoncés politiques des dernières années en matière de santé et de bien-être, notamment en ce qui a trait à l'action sur les déterminants sociaux de la santé, est éloquent à cet égard (Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015, 2010; Rapport du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, 2009; Programme national de santé publique 2003-2012, 2008; Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, 2007; Politique de la santé et du bien-être, 1998; Priorités nationales de santé publique 1997-2002, 1997).

Autant les communautés n'ont pas été à la remorque de la santé publique pour initier des actions de développement, autant les CLSC (Centre local de services communautaires) n'ont pas attendu les politiques pour soutenir les communautés, notamment par les pratiques d'organisation communautaire (Comeau et Favreau, 2007). Néanmoins, le DC met du temps à imprégner l'ensemble des façons de faire dans les CSSS alors qu'il jouit d'une visibilité grandissante dans d'autres réseaux. Toutefois, non seulement la responsabilité populationnelle et les projets cliniques amènent-ils les CSSS à travailler plus étroitement avec les communautés locales, mais les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC), sollicitées de toutes parts (politiques familiales, approche territoriale intégrée, décrochage scolaire, dévitalisation, développement social), doivent intensifier leurs collaborations avec les institutions de leur territoire.

Cette nouvelle mouvance apparaît favorable au DC, suscitant notamment une volonté grandissante d'action intersectorielle et de travail en partenariat. Toutefois, ces nouvelles façons de faire doivent pouvoir s'appuyer sur une compréhension commune de la situation (Bilodeau, 2003). À l'instar des autres régions, plusieurs organisations estriennes produisent des portraits de population pour alimenter leur plan d'action, mais ce morcellement ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble de la région ou du territoire. Surtout, ces données ne permettent pas d'avoir un portrait global à l'échelle des communautés locales et n'incluent pas d'analyse qualitative de la dynamique de chaque collectivité locale, pourtant susceptible d'éclairer leur développement.

Conscient de cette difficulté, le ministère de la Santé et des Services sociaux a confié à Réal Boisvert et à ses collaborateurs de la Direction de santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec le mandat d'identifier, d'expérimenter et de déployer des indicateurs de DC pour l'ensemble du Québec, à partir des travaux de surveillance menés dans leur région depuis plusieurs années. L'équipe de R. Boisvert a développé un dispositif participatif de caractérisation du potentiel des communautés (Boisvert, 2007). Ce dispositif comprend des portraits quantitatifs de communautés de même qu'une fiche qualitative qui, en permettant à une communauté de faire un portrait des principales dimensions de son potentiel humain et social, devrait susciter une mobilisation du milieu pour des actions concrètes de développement. L'intérêt de cette approche de caractérisation des communautés est que tout en proposant une démarche de surveillance des communautés comprenant des aspects de dynamique communautaire, elle se veut également une stratégie pour mettre les communautés en mouvement et susciter le DC. Ce dispositif cherche ainsi à développer « l'intelligence collective » du territoire et des communautés, ce qui sert aussi bien la santé publique comme actrice qui soutient le DC que les communautés dans leur propre développement (Boisvert, 2009).

Le mot communauté peut prendre plusieurs sens, mais, en DC, c'est la communauté géographique qui actualise son potentiel de développement. Différente de la communauté d'intérêt (ex. : une association de locataires ou d'usagers du transport en commun) ou de la communauté d'identité (ex. : les femmes ou une communauté culturelle), la communauté territoriale locale (Bourque et coll., 2007) se distingue par sa géographie, mais aussi par sa démographie et par son histoire. Qu'elle soit située en milieu

urbain, semi-urbain ou rural, ses résidents démontrent habituellement un fort sentiment d'appartenance fondé sur « un certain mode de vie, des croyances [...]; et une dimension institutionnelle, c'est-à-dire un réseau d'organismes qui possèdent un dénominateur commun, soit la participation à l'amélioration de sa communauté » (Doucet et Favreau, 1991, p. 238).

1.2 L'intelligence collective et la résilience des communautés

L'intelligence collective est la capacité d'un groupe d'individus d'envisager un futur et de l'atteindre dans un contexte complexe (Noubel, 2004). Pour développer une communauté, il est nécessaire de développer une telle vision et de mettre en place les moyens pour la développer. Sans cette projection vers l'avenir, la communauté risque d'être à la merci des événements et de manquer de résilience. Le TB se fonde sur cette prémisse en fournissant un outil permettant à la communauté de mieux se connaître et de mieux comprendre sa réalité (Boisvert et Milette, 2009).

La résilience des communautés s'inscrit dans la perspective de bâtir un ensemble de capacités permettant de résister en cas de problèmes car, comme le mentionnent justement Boisvert et Milette (2009, p. 185) : « Force est d'admettre que le développement des communautés obéit très souvent à l'ordre de la nécessité. C'est ce que l'on constate lors de la fermeture d'une usine ou au moment où survient une catastrophe naturelle. » On définit la résilience des communautés comme la capacité intrinsèque à retrouver un état d'équilibre, initial ou nouveau, qui permet de fonctionner après un désastre ou en présence d'un stress continu. Le DC vise, entre autres, à bâtir une telle résilience. Ce concept est utilisé dans plusieurs domaines, que ce soit en écologie, en psychologie ou en économie. Selon Chaskin (2008), il peut être vu de trois manières bien différentes : comme une réponse positive et adaptative à l'adversité, comme une capacité de préserver un état d'équilibre ou comme une capacité de répondre et de se relever d'événements traumatiques.

1.3 Le Dispositif de caractérisation du potentiel des communautés

Le Dispositif de caractérisation du potentiel des communautés imaginé par R. Boisvert et ses collaborateurs propose une démarche composée d'un certain nombre d'opérations s'appuyant sur l'idée que le développement d'une communauté a plus de chances de succès s'il repose sur l'intelligence collective, c'est-à-dire sur des connaissances, tant qualitatives que quantitatives, de ses forces, de ses faiblesses et de son potentiel. Ce dispositif joint les valeurs du DC, notamment parce qu'il n'est pas prescriptif et qu'il laisse toute latitude aux acteurs régionaux, territoriaux ou locaux d'en adapter les étapes « tout en proposant un tronc commun de méthodes et d'indicateurs » (Boisvert et Milette, 2009, p. 3). Il faut dire d'ailleurs qu'au début de son implantation en Estrie, le dispositif était en fait une expérimentation de R. Boisvert et de son équipe dont le processus de mise en œuvre n'avait pas fait l'objet d'expérimentation systématique ni de publications précisant la démarche dans son ensemble.

La **première** opération prévue par le dispositif est le découpage du territoire en communautés ou espaces vécus plutôt que les traditionnelles unités administratives. Cet exercice est mené par un comité de travail réunissant une quinzaine de personnes familières avec la géographie d'une partie de la ville ou de la municipalité : professionnels de l'intervention communautaire, policier, agent d'immeuble, bénévole, gestionnaire, étudiant, élus, etc. Cette opération se fait à partir de certains critères, soit :

- 1) un tissu social relativement homogène;
- 2) une communauté de taille à peu près égale de 2 000 habitants en milieu urbain, et la municipalité en milieu rural;
- 3) une trame géographique relativement uniforme qui respecte les frontières naturelles (grandes artères routières, rivières, lignes de transport d'énergie, etc.) (Boisvert, 2007). En milieu rural, les communautés correspondent à la frontière de la municipalité alors qu'en milieu urbain, elles s'établissent à partir d'un certain nombre d'aires de diffusion (îlot ou pâté de maisons regroupant entre 400 et 700 personnes), soit la plus petite unité de recensement de Statistique Canada.

La **deuxième** opération consiste à calculer un certain nombre d'indicateurs pour les communautés identifiées à l'étape de la délimitation des communautés. La particularité de ces indicateurs est de combiner des données socioéconomiques, sociosanitaires et sociales, ce qui met en lumière que « à

défavorisation égale [...], certaines communautés s'en tirent mieux que d'autres [et qu']à l'inverse, certaines communautés favorisées au plan socioéconomique n'échappent pas à l'apparition d'une forte proportion de problèmes sociaux » (Boisvert et Milette, 2009, p. 5). Les communautés peuvent alors être caractérisées en fonction d'une « typologie à sept composantes » : problématiques, vulnérables, avantagées, aisées, moyennes, en émergence et résilientes.

Étant donné que le DC mise sur les forces du milieu, le dispositif propose une **troisième** opération qui permet une appréciation du potentiel de la communauté par les « experts » du milieu, c'est-à-dire ceux qui y vivent ou qui interviennent dans celle-ci. Cette étape se réalise par le biais d'une fiche proposant des énoncés à être jugés par les participants sur des thèmes liés au DC : sentiment d'appartenance, sécurité, participation à la vie communautaire, etc. Une discussion s'engage à partir des résultats, notamment ceux où les opinions sont plus divergentes. L'exercice peut porter sur une seule communauté, mené alors par des gens de la communauté et quelques intervenants y œuvrant. La fiche peut aussi être complétée pour plusieurs communautés par un ensemble d'acteurs connaissant le territoire, par exemple pour une ville où l'on retrouve plusieurs communautés.

La **quatrième** opération repose sur l'idée que les connaissances générées par l'analyse des indicateurs quantitatifs et l'utilisation de la fiche d'appréciation du potentiel sont génératrices de « mobilisation et d'actions concertées », et ce, parce qu'elles sont développées par et pour les acteurs de la communauté avec le soutien d'intervenants communautaires (Boisvert et Milette, 2009, p. 10). On s'attend donc à ce que les communautés soient alors en mesure de se mettre en mouvement ou de mieux poursuivre une démarche déjà entamée, que ce soit par la réalisation d'un plan d'action ou par des actions ou des projets spécifiques.

1.4 Le Tableau de bord des communautés de l'Estrie

En Estrie, comme dans toutes les régions du Québec d'ailleurs, chaque réseau d'intervention (emploi, éducation, santé, etc.) regorge de données statistiques sur des sujets très pointus. Bien des acteurs de ces mêmes réseaux souhaiteraient travailler en collaboration plus étroite avec d'autres partenaires pour intervenir sur des problématiques communes comme la santé mentale, l'exode des jeunes du milieu rural, le poids santé ou le décrochage scolaire : mais comment? À profil statistique comparable, comment expliquer que certaines communautés défavorisées s'en tirent mieux que d'autres? À la demande de ses membres, c'est pour tenter de répondre à cette question que l'OEDC, en collaboration avec la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Estrie (DSPÉ), a décidé d'implanter le Dispositif de caractérisation du potentiel des communautés. Renommé Tableau de bord des communautés de l'Estrie, il s'appuie sur le modèle initial, mais il est adapté au contexte estrien (www.oedc.qc.ca).

Ce TB vise fondamentalement deux objectifs :

1. Suivre l'évolution des indicateurs de santé et de bien-être de 66 communautés locales (environ 5 000 personnes) d'un recensement à l'autre;
2. Renforcer les pratiques en DC comme stratégie d'intervention sur les déterminants sociaux de la santé grâce à une connaissance plus fine des dynamiques communautaires locales.

Il est donc à la fois un outil de connaissance et une démarche de mobilisation intersectorielle locale, s'inscrivant en continuité des travaux sur l'intelligence territoriale (Noubel, 2004; Bertacchini, 2002) et le DC (INSPQ, 2002). Le projet est soutenu financièrement par une dizaine de partenaires.

L'implantation du TB s'est faite de manière concertée par la création d'un comité de l'OEDC : le comité de mise en œuvre du TB (figure 1). Un comité de suivi a également été créé pour en gérer l'implantation : étapes de la démarche implantation, production des outils et des portraits statistiques, etc. La démarche a été ponctuée de nombreux allers-retours entre les deux comités : les suggestions des membres du comité de mise en œuvre étaient reprises par le comité de suivi qui développait les mécanismes et les outils nécessaires pour ensuite les ramener au comité de mise en œuvre pour une discussion et une décision collective.

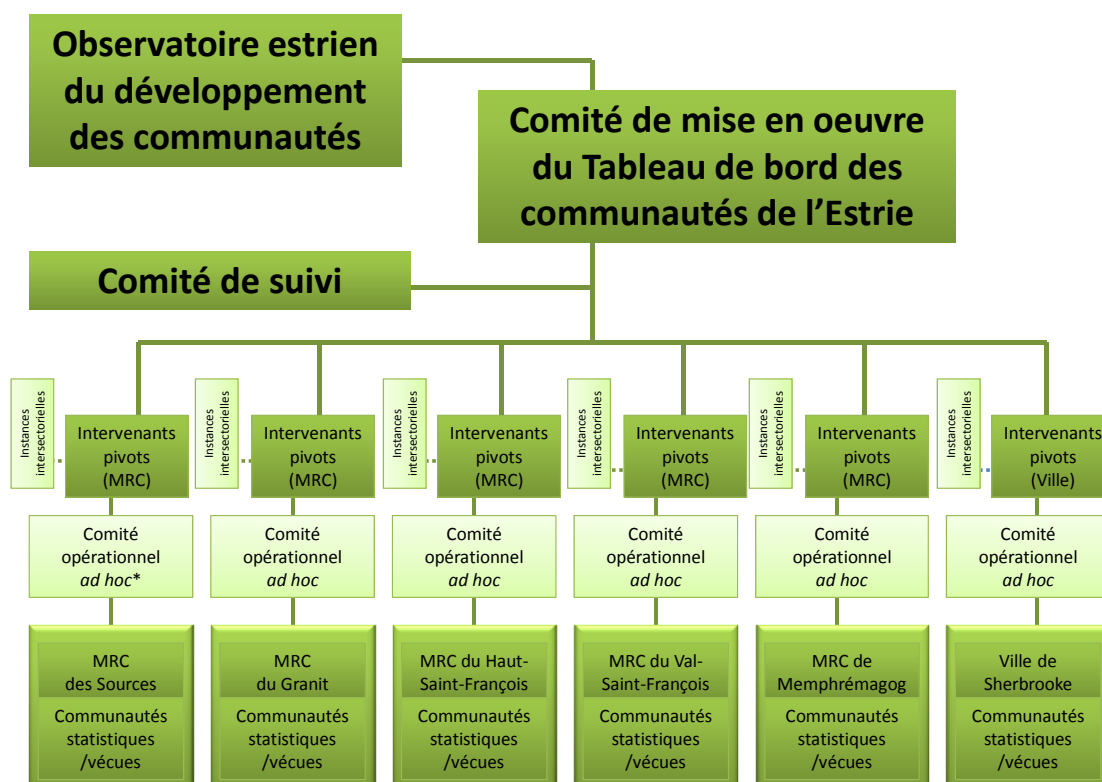
Le comité de suivi était formé de sept personnes en provenance du CSSS-IUGS (Sherbrooke), de la DSPÉ et d'un organisme communautaire. Pour sa part, le comité de mise en œuvre réunissait plus de 20 personnes de tous les territoires (les MRC ou la ville de Sherbrooke). Les représentants de chaque territoire provenaient du CSSS territorial (un organisateur communautaire) et d'au moins un organisme partenaire (parfois un agent de développement du Centre local de développement (CLD) ou de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) territoriales, parfois un représentant d'une ville). Quelques membres du comité représentaient des organismes régionaux, comme la Table d'action contre l'appauvrissement en Estrie ou la Conférence régionale des élus de l'Estrie.

Tous les comités opérationnels *ad hoc* incluaient les intervenants pivots, mais la composition en était variable selon les territoires et selon les étapes.

Les représentants du territoire au sein du comité de mise en œuvre agissaient également à titre d'intervenants pivots entre l'échelle régionale et l'échelle du territoire, ils amenaient les préoccupations du terrain au régional et ramenaient les expériences des autres territoires et du régional aux gens des territoires (partenaires, décideurs et intervenants). Ils avaient également la tâche d'animer le TB et de susciter la participation d'autres agents de développement ou d'autres acteurs clés.

Ce projet s'est construit progressivement et les modalités de collaboration se sont développées en cours de route. Au fur et à mesure, l'importance accordée au fait que les acteurs territoriaux aient la possibilité d'adapter l'outil selon les besoins locaux et territoriaux s'est fait sentir. Dans cette perspective, cette implantation est progressivement devenue participative et sur mesure.

Figure 1 L'organigramme du Tableau de bord des communautés de l'Estrie



CHAPITRE 2

Suivre l'implantation du Tableau de bord des communautés de l'Estrie : une évaluation de processus

2.1 Les balises méthodologiques

Les objectifs

L'objectif général de cette évaluation est de montrer en quoi l'expérimentation du Dispositif de caractérisation du potentiel des communautés tel que développé en Estrie contribue au DC de la région.

Plus spécifiquement, il s'agit :

- 1) de décrire l'adaptation, par l'Estrie, du modèle initial, c'est-à-dire d'identifier les modes d'implantation et les composantes techniques propres à l'Estrie, de cerner les visées spécifiques de la région quant au DC et d'étudier les forces et les faiblesses de l'adaptation faite en Estrie;
- 2) de mettre en évidence les principales retombées de l'implantation du dispositif sur le DC à l'échelle locale et territoriale (MRC qui correspondent également aux territoires de CSSS);
- 3) de soutenir, tout au long du processus, l'expérimentation du dispositif et la mise en action des communautés.

L'évaluation de processus

L'approche d'évaluation privilégiée dans ce projet se veut participative et centrée sur les processus (Simard, 2006, 2011²). Il s'agit d'une approche d'inspiration constructiviste et émancipatoire (Minkler et Wallerstein, 2008) misant sur l'observation, en cours d'action, d'une intervention de DC sous l'angle des principes qui sous-tendent l'action locale, permettant ainsi de repérer les retombées immédiates du processus en cours. Elle s'appuie également sur un processus constant de réflexion et d'analyse qui favorise une réutilisation immédiate des constats dans l'action.

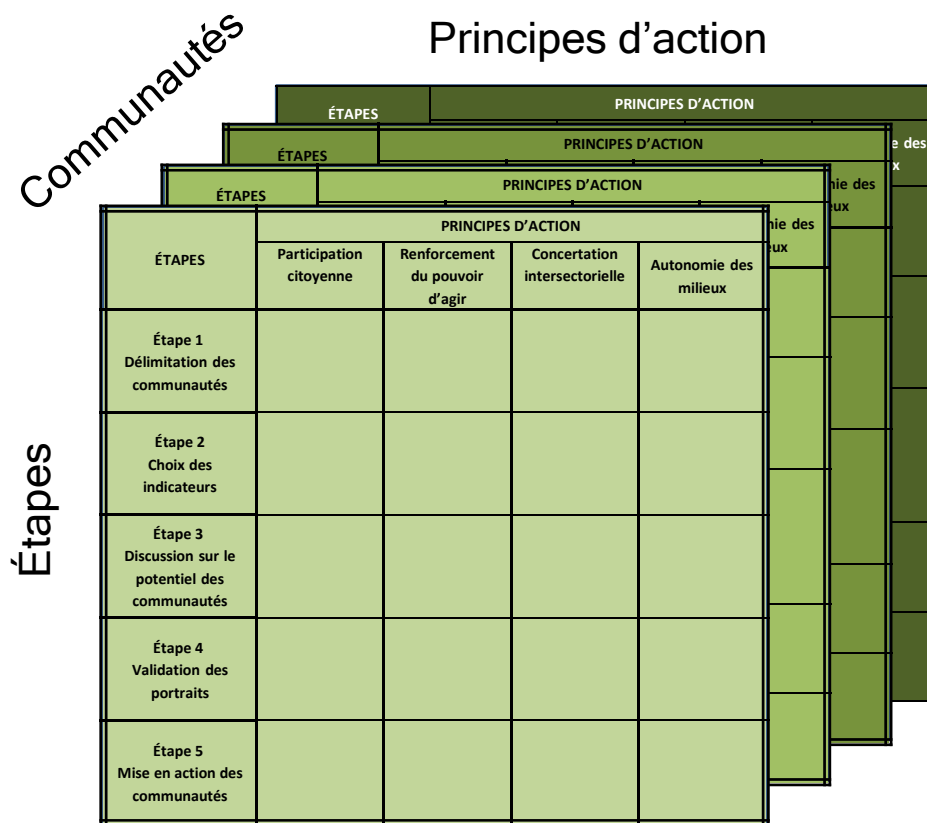
L'évaluation de processus ainsi définie vise à suivre l'évolution des transformations qui s'opèrent, à repérer les changements s'emboîtant les uns aux autres dans une séquence à long terme, qui mènent vers des changements de plus en plus complexes et dont la nature évolue dans le temps. La différence de perspective par rapport aux formes plus habituelles d'évaluation de programme est ici que les changements ne peuvent être définis d'avance pour une mesure répétitive dans le temps. Ils sont uniquement observés en comparaison avec les précédents, pour en comprendre la séquence d'enchaînement. Cette séquence étant intimement liée au contexte spécifique de chaque initiative, elle n'est pas à même d'expliquer comment les processus observés dans un milieu précis se déroulent ailleurs.

L'évaluation participative de processus cherche à « penser l'évaluation comme un outil pour soutenir l'action locale » (Simard et coll., 2008, p. 23; voir aussi par exemple Patton, 2011). En ce sens, elle repose sur le partenariat et la concertation entre tous les acteurs de même que sur un arrimage étroit avec le processus d'implantation à évaluer.

Adaptée au contexte de l'implantation du TB, cette évaluation de processus se structure autour de trois dimensions : 1) les principes d'action; 2) les étapes du TB et 3) les communautés pilotes (Figure 2).

² Cette approche est soutenue par un outillage méthodologique regroupé dans le document : *Sait-on travailler ensemble? Petit guide d'évaluation participation à l'intention des initiatives de développement des communautés* (Simard, 2008).

Figure 2 Les dimensions de l'évaluation



L'évaluation des principes d'action

Le DC implique qu'en misant sur certains principes d'action, on peut transformer tant les façons de faire et d'être des individus et des communautés que leurs conditions de vie et, ainsi, améliorer la santé et la qualité de vie des individus comme celles des communautés. Les approches de DC (INSPQ, 2002; Bourque, 2007; Simard, 2005), malgré les nuances et les spécificités propres à chacune, s'articulent toutes autour de principes d'action suivants :

- ▶ La participation citoyenne (CDC Longueuil, 2008; Callahan, 2007);
- ▶ La concertation intersectorielle (White et coll., 2002; Bilodeau, 2003);
- ▶ Le renforcement du pouvoir d'agir (Ninacs, 2008; Laverak, 2006; Le Bossé, 2003).

En pratique, ces principes se conjuguent toutefois de différentes façons. Telle communauté mettra l'accent sur la participation citoyenne, alors qu'ailleurs l'initiative reposera plus activement sur la concertation entre différents secteurs. Pour capter toute la richesse des processus en cours, l'évaluation a donc tout intérêt à se pencher sur la manière de faire vivre ces principes d'action, sur le « comment on travaille ensemble » propre à chaque démarche, et d'en identifier les retombées.

Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de recherche a donc animé une discussion où les membres du comité de mise en œuvre du TB ont précisé comment, d'après eux, ce dispositif allait contribuer au DC de leur territoire. Cet exercice visait à mettre en lumière les façons dont les responsables et les partenaires du TB définissaient la participation citoyenne, la concertation intersectorielle et le renforcement du pouvoir d'agir (*empowerment*) des individus, des organisations et des communautés. À ces trois principes centraux du DC, les partenaires ont ajouté une quatrième dimension significative pour eux : l'autonomie des milieux locaux et territoriaux quant aux façons d'implanter le dispositif.

Ces quatre principes d'action constituent la première dimension de cette évaluation de processus : ils ont été intégrés dans les outils de collecte de données et ils en structurent les analyses.

Les étapes à évaluer

À partir de la proposition initiale du Dispositif de caractérisation du potentiel des communautés, le comité de mise en œuvre a d'abord précisé comment il désirait l'implanter et il a identifié les opérations à réaliser. L'esprit de cette démarche était de produire un canevas de base, à partir duquel on pourrait construire collectivement le « modèle » au fur et à mesure de l'avancement des travaux, d'une étape à l'autre. On voulait également que les territoires aient l'opportunité d'adapter les opérations suggérées de même que les outils proposés à leur réalité spécifique.

Au départ, le TB se conjugait en trois grandes étapes :

1. Définition des communautés de l'Estrie;
2. Analyses statistiques et applications géomatiques par communauté;
3. Estimation du potentiel de développement de chaque communauté.

Celles-ci devaient mener à la production de synthèses et de divers outils qui seraient discutés avec les acteurs des différents milieux. À terme, cet exercice devait permettre de produire un plan d'action destiné à assurer le développement de chaque communauté (OEDC, 2008).

Comme il fallait découper le processus en étapes observables pour la collecte de données, il a été décidé que l'évaluation porterait sur les étapes suivantes :

1. Délimitation des communautés;
2. Choix des indicateurs;
3. Appréciation du potentiel des communautés;
4. Validation des portraits;
5. Mise en action des communautés.

Le tableau 1 en présente les étapes telles que prévues au départ.

En définitive, il s'agit en fait de voir comment chacune de ces étapes ou de ces opérations de la démarche du TB contribue au DC et de quelles façons les principes d'action s'actualisent dans chacune d'entre elles.

**Tableau 1 La démarche d'implantation du Tableau de bord des communautés de l'Estrie
(février 2009 à octobre 2010)**

NIVEAU	ÉTAPES	DESCRIPTION DES ÉTAPES PRÉVUES
Territorial (MRC ou ville de Sherbrooke)	1. Délimitation des communautés (réalisée avant le projet d'évaluation)	La délimitation des communautés consistait à définir des communautés locales à l'intérieur des limites de chaque territoire de MRC et de la ville de Sherbrooke avec le soutien de l'OEDC et de la DSPÉ. Cet exercice devait être mené par des personnes clés du territoire concerné. La délimitation devait répondre aux trois critères suivants : – une taille équivalente (des communautés d'environ 5 000 personnes); – des caractéristiques semblables, qu'elles soient objectives (ex. : niveau de revenu, langue) ou subjectives (ex. : petite histoire du milieu); – le respect, dans la mesure du possible, du sentiment d'appartenance, de l'identification spontanée de la population à ce territoire.
Régional	2. Choix des indicateurs statistiques et analyses	À cette étape, il s'agissait de produire le TB proprement dit à partir d'indicateurs choisis régionalement, la base de discussion étant la liste des indicateurs de Boisvert (2007). À partir de banques de données statistiques (2001 et 2006) validées (Statistique Canada, MSSS, MELs, etc.), des analyses statistiques étaient réalisées à différentes échelles. – L'Estrie; – Chaque territoire de MRC et de la ville de Sherbrooke; – Les communautés locales telles que définies à l'étape précédente; – De façon plus approfondie, les « aires de diffusion » les plus défavorisées* (62/531, à la grandeur de l'Estrie). Dans un deuxième temps, il était aussi prévu que d'autres banques de données soient traitées (ex. : Directeur général des élections, Protection de la jeunesse, etc.).
Local (Communautés statistiques ou vécues)	3. La discussion sur potentiel de la communauté	Des informateurs clés en provenance des diverses communautés (citoyens, intervenants, décideurs, élus) seraient appelés à apprécier, de façon qualitative, le potentiel de développement de leur milieu. Pour soutenir cette démarche, une <i>Fiche d'appréciation du potentiel des communautés</i> développée par R. Boisvert devait permettre d'amorcer la discussion. De plus, un portrait des ressources clés de chaque milieu (ex. : présence d'un lieu de rassemblement communautaire, diversité d'organismes communautaires ou d'associations, etc.) était prévu.
Territorial et local	4. Présentation des portraits dans les communautés	Cette opération était vue à la fois comme l'aboutissement des étapes précédentes et comme un point de départ pour activer le développement de chaque communauté. Il s'agissait de présenter aux communautés les portraits quantitatif et qualitatif de leur milieu et d'animer la discussion de façon à soutenir la production d'un plan d'action sur mesure. À cette étape, les données statistiques, ainsi que des graphiques et des cartes, seraient rendues disponibles sur le site Internet de l'OEDC.
Local	5. Mise en action des communautés	Cette étape prévoyait l'animation concrète du développement de chaque communauté à partir des constats, des plans d'action et des besoins identifiés lors des étapes précédentes.

*L'aire de diffusion est la plus petite unité utilisée par Statistique Canada.

La méthode de collecte de données

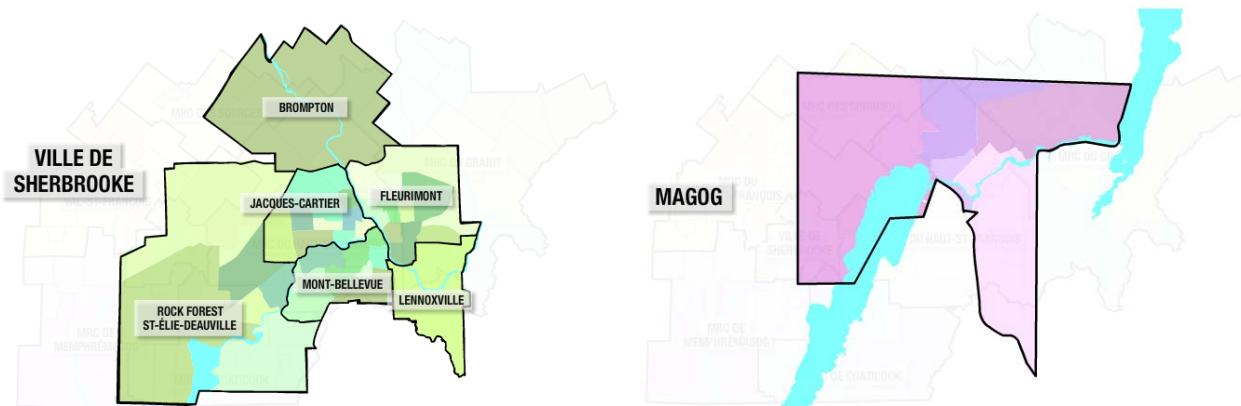
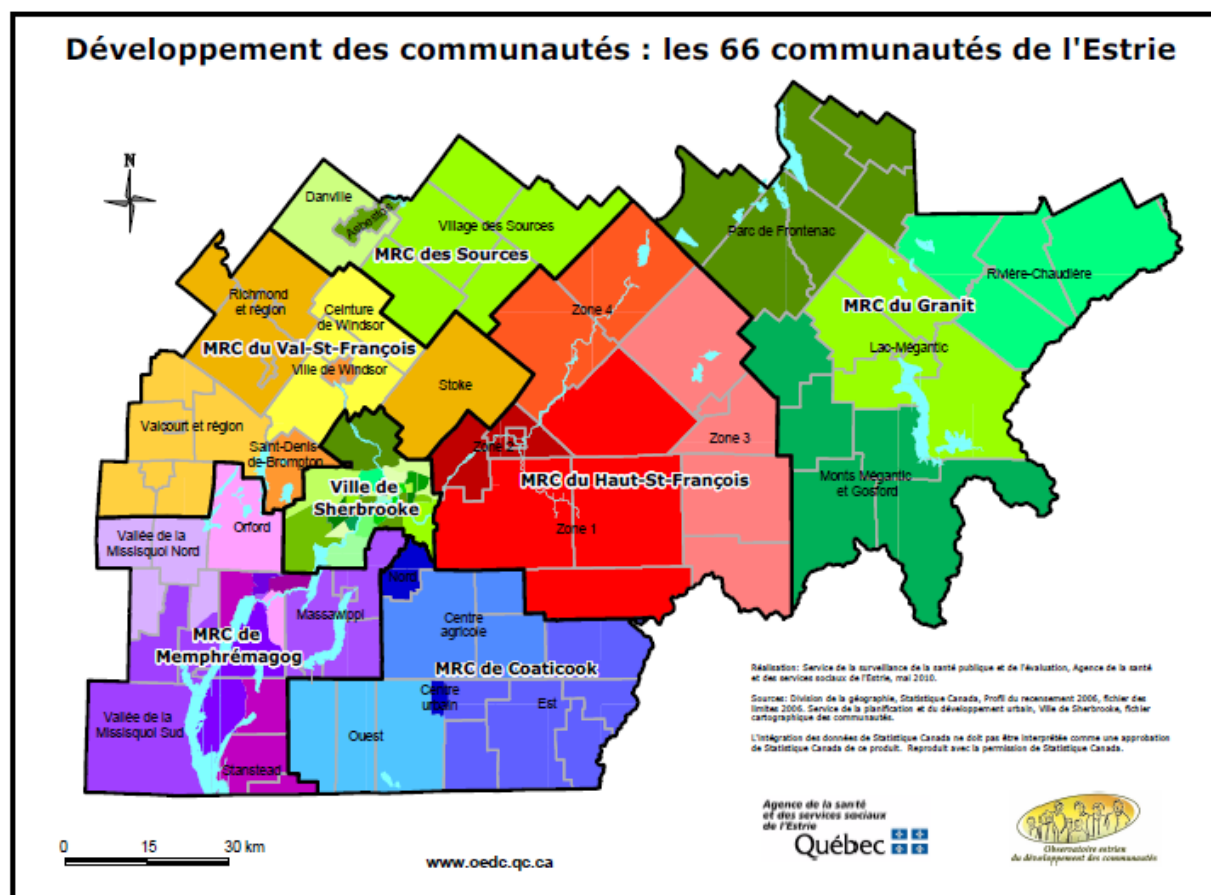
La collecte de données pour chaque étape du TB a été faite par l'observation directe (Jaccoud et Mayer, 1997; Martineau, 2005; Peretz, 2004) des activités liées aux étapes du TB lorsque c'était possible ou pertinent (voir la grille d'observation à l'annexe 1) et à l'aide d'un journal de bord collectif complété par l'agent de recherche lors d'une séance de travail avec les responsables de la préparation et de l'animation des rencontres du TB dans chaque communauté (voir l'annexe 2). Un journal de bord était complété à chacune des étapes pour venir enrichir les notes d'observation prises par l'agent de recherche. Parfois, les rencontres de journal de bord incluaient des participants n'ayant pas contribué à la préparation de l'activité, particulièrement pour documenter les étapes 1 et 2, qui s'étaient déjà tenues avant le début de la recherche (évaluation rétrospective). Le journal de bord collectif s'organisait autour des principes d'action et s'inspirait directement de la grille d'observation.

Au total, ce sont cinq journaux de bord qui ont été complétés dans presque chacune des huit communautés et un nombre variable d'observations directes qui ont été faites selon les activités réalisées dans les territoires et les communautés (tableau 2).

Tableau 2 Les activités de collecte des données par communauté et par étape

Communautés	Journal de bord collectif/Observation Nombre à chaque étape				
	Délimitation des communautés	Choix des indicateurs	Appréciation du potentiel des communautés	Validation des portraits	Mise en mouvement des communautés
Des Villages des Sources, MRC des Sources	1/0	1/0	1/1	0/1	1/0
Municipalité de Lac Drolet (portion de la communauté Rivière-Chaudière) MRC du Granit	1/0	1/0	1/1	1/1	1/0
Zone Dudswell-Weedon MRC du Haut-Saint-François	1/0	1/0	1/1	0/2	1/0
Valcourt et région MRC du Val-Saint-François	1/0	1/0	1/1	0/1	1/0
Vallée de la Missisquoi Nord MRC de Memphrémagog	1/0	1/0	1/1	0/0	1/0
Du Centre-ville Sherbrooke	0/1	0/1	1/1	0/0	0/0
De Lionel-Groulx Sherbrooke			1/1	0/1	0/0
De Lennoxville Sherbrooke			1/1	0/1	0/0

Figure 3 Cartes des communautés de l'Estrie



Source : Tableau de bord des communautés de l'Estrie, www.oedc.qc.ca

Les communautés participantes

À la suite de la délimitation de 66 communautés dans les six MRC et dans la ville de Sherbrooke, il a été décidé qu'une communauté pilote serait choisie dans chacune des MRC et 3 dans la ville de Sherbrooke pour un total de 9 communautés (Figure 3). Cependant, les acteurs de la MRC de Coaticook ayant décidé en cours de route de se retirer de la démarche du TB, ce sont huit communautés locales de cinq MRC et de Sherbrooke qui ont été retenues pour l'évaluation. Le choix de ces communautés s'est effectué à l'échelle de chacun des territoires, notamment en fonction de leur capacité et de leur volonté à se mettre en action dans le TB rapidement.

À propos des communautés étudiées dans cette évaluation, une précision s'impose. Au départ, l'équipe d'implantation du TB prévoyait qu'à part les étapes 1 et 2 (délimitation des communautés et choix des indicateurs) qui devaient s'effectuer respectivement à l'échelle territoriale et régionale, les trois autres étapes devaient se faire dans les communautés identifiées à l'étape 1. Or, au cours de la démarche, on s'est vite rendu compte que pour les étapes de discussion sur le potentiel (étape 3) et pour la validation et la présentation des portraits (étape 4), on devrait, dans certains cas, ajuster l'échelle d'intervention entre communautés statistiques et communautés vécues. C'est ainsi que la MRC du Granit a choisi d'agir à Lac Drolet, une municipalité de la communauté statistique de Rivière-Chaudière et dans un arrondissement de Sherbrooke (Lennoxville). De même, une soirée retour a eu lieu à l'échelle de la MRC des Sources. En définitive, les activités du TB ont été menées à diverses échelles : territoires de MRC, communautés statistiques, municipalités.

Comme chacune des huit communautés pilotes a donné son approbation à être identifiée dans ce rapport, celles-ci sont brièvement présentées ainsi que leur MRC.

► *La MRC des Sources et la communauté des Villages des Sources*

Cette MRC est la plus petite en Estrie, autant pour la superficie du territoire (787 km²) que pour la population (14 489 habitants en 2006). La MRC est composée de sept municipalités et elle est subdivisée en trois communautés statistiques. La principale ville est Asbestos. La communauté statistique à l'étude est celle des Villages des Sources, qui est formée de cinq municipalités rurales où l'agriculture occupe une bonne partie du territoire. Chacune des municipalités a ses particularités, dont une disparité dans le nombre de citoyens et dans les services de proximité disponibles. Le projet du TB est porté par une table de concertation intersectorielle dans la MRC. Deux membres sont délégués au comité de mise en œuvre du TB.

► *La MRC du Granit et la municipalité de Lac-Drolet*

Cette MRC est celle qui couvre le plus grand territoire en Estrie, soit une superficie de 2 741 km². Avec une population de 22 481 habitants en 2006, c'est également le territoire le moins densément peuplé. La MRC est composée de 20 municipalités et elle est subdivisée en 4 communautés statistiques. La principale ville est Lac-Mégantic. La communauté rurale à l'étude, Lac-Drolet est une des quatre municipalités de la communauté statistique de Rivière-Chaudière. Le projet du TB est porté par une table de concertation de divers acteurs dans la MRC. Deux acteurs sont membres du comité de mise en œuvre du TB.

► *La MRC du Haut-Saint-François et la communauté de la Zone Dudswell-Weedon*

Cette MRC a une superficie de 2 285 km² et elle comptait une population de 21 711 habitants en 2006. La MRC est composée de 14 municipalités et elle est subdivisée en 4 communautés statistiques. Trois municipalités sont plus peuplées, soit Cookshire-Eaton, East-Angus et Weedon. La communauté statistique à l'étude est la Zone Dudswell-Weedon (4 445 habitants en 2006). C'est une communauté rurale composée de deux municipalités, la plus peuplée étant Weedon. Le projet du TB est porté par un groupe *ad hoc* de quatre intervenants d'organisations de divers secteurs dans la MRC. Un de ces acteurs est membre régulier du comité de mise en œuvre du TB, bien que les autres y participent à l'occasion.

► *La MRC du Val-Saint-François et la communauté de Valcourt et région*

Cette MRC d'une superficie de 1 405 km² regroupait une population de 29 224 habitants en 2006. La MRC est composée de 18 municipalités et elle est subdivisée en 6 communautés statistiques. Trois municipalités sont fréquemment citées comme les pôles de la MRC, soit Windsor, Richmond et Valcourt. Deux secteurs sont en dehors de ces pôles : Saint-Denis-de-Brompton et Stoke. La communauté statistique participante comprend une ville (Valcourt) fortement marquée par la présence de BRP (Bombardier Recreational Products) et six villages à vocation agricole : Bonsecours, Laurenceville, Maricourt, Racine, Sainte-Anne-de-la-Rochelle et Valcourt Canton (6 905 habitants en 2006). Valcourt dessert parfois en services les petites municipalités avoisinantes. Le projet du TB est porté par une table de concertation de divers acteurs dans la MRC. Deux acteurs sont membres du comité de mise en œuvre du TB.

► *La MRC de Memphrémagog et la communauté de la Vallée de la Missisquoi Nord*

Cette MRC a une superficie de 1 319 km² et elle réunissait une population de 45 535 habitants en 2006. La MRC est composée de 17 municipalités et elle est subdivisée en 11 communautés statistiques. La ville de Magog est le principal lieu de services et la population y est principalement concentrée. La communauté statistique retenue compte une municipalité plus peuplée et offre davantage de services (Eastman), deux villages (Stukely Sud et St-Etienne-de-Bolton) ainsi que le secteur nord de la municipalité d'Austin (3 850 habitants en 2006). Cette communauté est située à la limite de la MRC et de l'Estrie. Le projet TB est principalement porté par le CSSS, dont un représentant siège au comité de mise en œuvre du TB. Une table de concertation intersectorielle naissante s'intéresse à la démarche.

► *La ville de Sherbrooke et ses trois communautés*

La ville de Sherbrooke compte 148 992 habitants en 2006 sur un territoire de 366 km², ce qui en fait le territoire le plus densément peuplé de l'Estrie. Le territoire de Sherbrooke est découpé en 33 communautés statistiques respectant les limites des arrondissements. Un comité de pilotage composé de six représentants de diverses instances travaille à l'implantation du TB et entre deux et quatre personnes participent aux travaux du comité de mise en œuvre du TB. Trois communautés ont été choisies pour le projet pilote.

– *La communauté du Centre-ville*

La communauté du Centre-ville comporte un grand nombre de bureaux et de services gouvernementaux et elle est en cours de restauration. Ce secteur de la ville abrite également une population vivant diverses problématiques sociales et économiques et plusieurs organismes communautaires y sont établis. Quelques résidences pour personnes âgées et des coopératives d'habitation jouxtent des immeubles à logement, mais on y trouve très peu de maisons unifamiliales ou jumelées. En 2006, cette communauté comptait 3 295 habitants.

– *La communauté de Lionel-Groulx*

Il s'agit d'un secteur de la ville de Sherbrooke très diversifié, comprenant des zones commerciales telles que le Carrefour de l'Estrie, plusieurs édifices à logements, dont plusieurs pour les personnes âgées, et des condos, ainsi qu'une zone de résidences unifamiliales. En 2006, il y avait 5 570 habitants.

– *La communauté de Lennoxville*

Ancienne municipalité, Lennoxville est maintenant un arrondissement de la ville de Sherbrooke. On y retrouve une certaine cohésion sociale et une culture commune liée notamment à la présence d'une plus forte proportion d'anglophones que dans les autres communautés de Sherbrooke. Deux établissements d'enseignement supérieur de langue anglaise y sont établis, soit le Collège Champlain, campus de Lennoxville, ainsi que l'Université Bishop's. En 2006, Lennoxville comptait 5 545 habitants.

Les considérations éthiques

Les méthodes et les outils de collectes de données ont tous été autorisés par le Comité d'éthique des CSSS de l'Estrie au cours du printemps 2009. Chaque répondant a signé, avec les chercheurs présents, une entente de confidentialité qui leur a été expliquée verbalement après lecture. Dans de rares cas d'observations participantes, il n'a pas été possible de faire signer un formulaire de consentement étant donné le grand nombre de participants. Chaque fois, les observateurs se sont identifiés formellement. Ces cas ont été signalés au comité d'éthique lors d'un rapport d'étape. Toutes les données compilées ont été traitées de façon confidentielle et les répondants ne pourront d'aucune manière être identifiés dans les productions présentant les résultats, étant simplement désignés par un code connu uniquement des chercheurs.

Les limites de l'étude

Le facteur temps a été un enjeu constant, non seulement pour l'évaluation, mais surtout pour le déroulement proprement dit de la mise en œuvre du tableau de bord. Comme c'est souvent le cas, l'échéancier de la recherche et celui de l'action n'étaient pas toujours en harmonie, ce qui a mené à des compromis entre les praticiens et les chercheurs. La mise en œuvre de l'étape 3, la discussion sur le potentiel des communautés, a été accélérée à cause des impératifs de la recherche (essentiellement la disponibilité du personnel). À l'inverse, l'équipe de recherche a ajusté la nature et le rythme de la collecte de données aux étapes 4 et 5, la validation des portraits et la mise en action des communautés. Cela a sans doute influencé la réalisation de l'étape 3 (ex. : la stratégie de mobilisation des citoyens vu le temps disponible), tout comme la validité des données des étapes 4 et 5, particulièrement dans les milieux qui n'ont pas actualisé toutes les activités prévues. Bref, compte tenu de la complexité des processus en cours, la période de 18 mois allouée pour l'évaluation s'est avérée très (trop?) limitée pour en approfondir toutes les dimensions.

Enfin, toute méthode comporte ses limites et la présente évaluation de processus n'y échappe pas! Comme expliqué précédemment, les résultats de cette étude sont intimement liés au contexte dans lequel elle s'est déroulée. Par conséquent, leur utilisation dans d'autres contextes demande une grande prudence.

2.2 Les principes d'action : ce qu'en disent les acteurs et les écrits scientifiques

L'exercice de définition des principes d'action mené avec les membres de l'OEDC s'est fait à partir des trois principaux principes d'action qui font consensus dans les écrits sur le DC.

- ▶ La participation citoyenne qui peut s'exprimer dans toutes les sphères de la vie collective (sociale, civique ou politique);
- ▶ La concertation intersectorielle;
- ▶ Le renforcement du pouvoir d'agir ou *empowerment* des individus, des organisations et des communautés.

Les participants étaient invités à préciser comment ils définissent ces trois concepts et les dimensions qui permettent de les documenter (voir l'annexe 3). Au cours de cette discussion, à la suggestion du comité de suivi, les partenaires ont mis en évidence un autre principe d'action qu'ils jugeaient incontournable, celui de l'autonomie des milieux locaux et territoriaux quant à la façon d'implanter le TB et de susciter la mobilisation.

La présente section définit brièvement les principes d'action à partir, d'une part, de ce qu'en disent les écrits scientifiques et, d'autre part, des éléments dégagés par les partenaires de l'OEDC.

La participation citoyenne

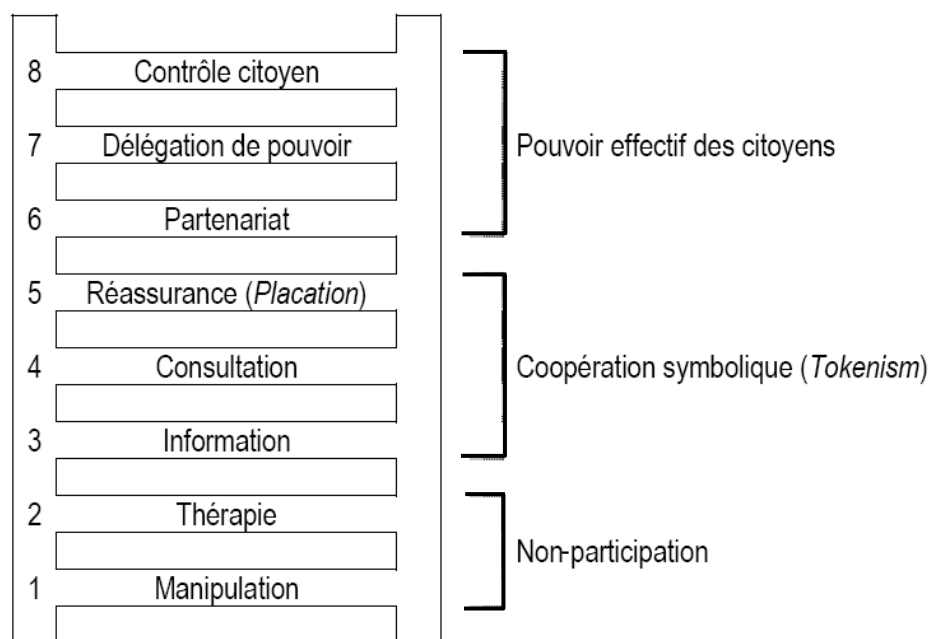
Le fondement de la participation démocratique et citoyenne est le sentiment, en tant que citoyen, d'être concerné par les enjeux et les débats de la société (Observatoire québécois de la démocratie, 2006). La participation citoyenne réfère à l'exercice et à l'expression de la citoyenneté dans ses dimensions

politique, civique et sociale, dimensions qui se recoupent dans la vie de tous les jours (Lemieux, 2004). Le Conseil de la santé et du bien-être (2000, p. 2) propose une « citoyenneté active » se définissant par « la participation des membres d'une communauté aux orientations et aux activités de la sphère publique. » La participation citoyenne est multiforme : du simple exercice du droit de vote à l'implication dans des processus décisionnels et dans des projets communautaires, de la présence à un conseil municipal à la volonté de contribuer à la transformation sociale de son milieu et de la société (Mercier, 2009). L'INSPQ (2002, p. 22), abonde dans le même sens, spécifiant que « participer, c'est prendre part à l'action sous toutes ses dimensions : parler, se faire entendre, agir et prendre part aux décisions ».

De façon générale, la participation citoyenne contribue au développement des capacités des personnes : « C'est en interaction avec les membres d'une collectivité, qu'un individu se développe, apprend à se connaître et construit son identité, en évaluant ce qui le distingue des autres et en appréciant ce qu'il partage avec la collectivité. » (Observatoire québécois de la démocratie, 2006, non paginé). De plus, la participation renforce le sentiment d'appartenance à une communauté (Conseil de la santé et du bien-être, 2000). Sous cet angle, la participation citoyenne contribue donc au DC.

On peut analyser la participation selon le niveau de pouvoir que les citoyens ont atteint. On utilise alors une échelle pour illustrer une certaine gradation de la participation, par exemple celle, fréquemment citée, d'Arnstein (1969) (figure 4). Cette échelle propose huit niveaux de participation regroupés en trois catégories : la non-participation, la coopération symbolique et le pouvoir effectif des citoyens. En DC, on parle de citoyenneté active lorsque le citoyen a un pouvoir effectif, qu'il est au cœur des décisions, ce qui est reconnu comme un facteur de succès dans l'initiation et l'implantation d'une solution (Centers for Disease Control, 1997). Sans cette participation aux décisions, l'INSPQ considère la participation comme factice (2002, p. 22).

Figure 4 L'échelle de participation d'Arnstein



Tiré de Donzelot et Epstein, 2006, p. 3.

Pour plusieurs auteurs (Callahan, 2007), les citoyens ont habituellement une implication limitée dans les prises de décision et dans les choix d'orientation des institutions, ce qui ne favorise pas la participation citoyenne. Une tension existe donc entre les institutions et leurs mandats, les élus provenant de la démocratie représentative et les citoyens désirant que leurs voix soient entendues. Toutefois, il est possible de réconcilier ces logiques, et le DC s'applique à le faire.

Lors de l'exercice de définition des principes d'action, les membres de l'OEDC, de leur point de vue d'intervenant en soutien aux communautés ont parlé de la nécessité de mettre en place **un processus qui intègre des efforts pour soutenir la participation des citoyens et qui consolide leur place dans l'action.**

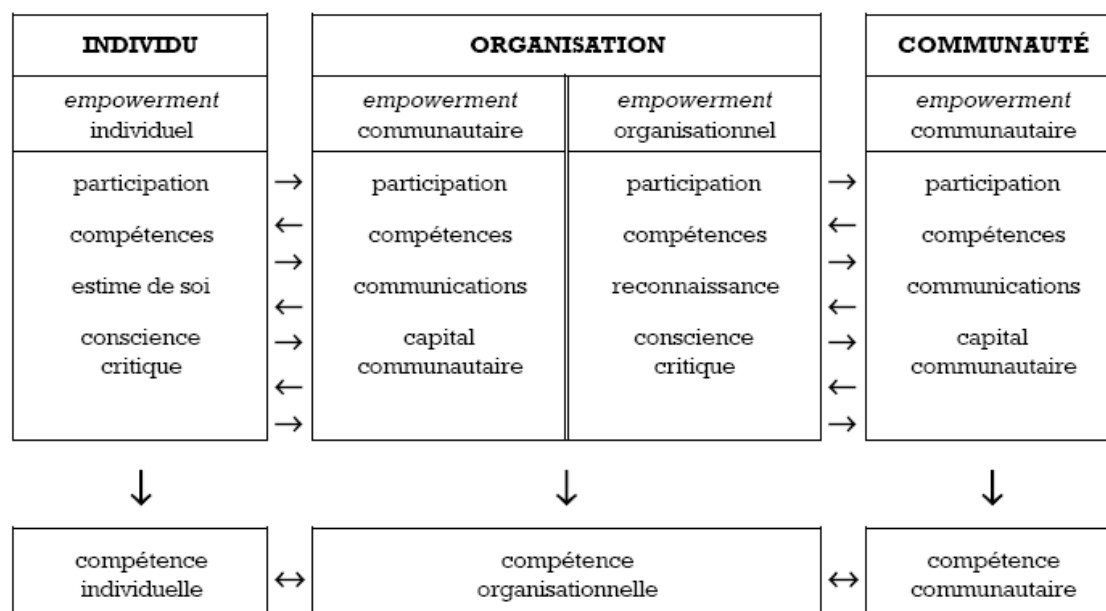
Le renforcement du pouvoir d'agir

Le renforcement ou l'appropriation du pouvoir d'agir (*empowerment*) réfère à la capacité d'agir concrètement et de façon autonome, ainsi qu'au processus pour atteindre cette capacité d'action (Le Bossé, 2003; INSPQ, 2002).

En fait, l'*empowerment* correspond à un point de convergence des philosophies axées sur l'idée que les individus et les collectivités doivent avoir un mot à dire dans les décisions qui les concernent. L'exercice d'un pouvoir dans ce sens, c'est-à-dire celui qui permet d'augmenter le degré de contrôle sur soi-même et sur son environnement, et donc d'influencer son propre destin, est central dans un nombre croissant de théories et de pratiques [...] (Ninacs, 1995, p. 86).

Il repose sur quatre composantes : la participation (aux débats, aux décisions), la compétence (requisie par l'action), l'estime de soi et la conscience critique. On distingue le renforcement du pouvoir d'agir individuel, organisationnel et communautaire (Ninacs, 2008) qui sont tous formés des mêmes composantes et interreliés (Ninacs, 2003) (figure 5). Le renforcement du pouvoir d'agir n'est pas un phénomène linéaire puisqu'un individu, à l'instar d'une communauté, peut posséder un haut niveau de pouvoir d'agir et des compétences sur certains aspects de sa vie tout en ayant des lacunes sur d'autres. Le renforcement du pouvoir d'agir de l'organisation ou de la communauté est également dépendant du niveau du pouvoir d'agir de ses composantes.

Figure 5 Arrimage entre le renforcement du pouvoir d'agir (*empowerment*) individuel, organisationnel et communautaire



Tiré de Ninacs, 2003, p. 13.

Un autre modèle d'analyse de l'effet de l'implantation de projets de développement sur le renforcement du pouvoir d'agir des communautés a été proposé par Laverack (2001, 2006). À partir d'une synthèse des approches et des écrits, ce dernier propose l'utilisation de neuf domaines de renforcement du pouvoir d'agir, qui sont autant de zones d'influence permettant aux individus et aux groupes de développer leur communauté et de favoriser le changement social. Laverack mentionne qu'il n'y a pas

de hiérarchie dans son modèle et qu'il n'y a pas de combinaisons démontrées comme les plus efficaces pour le renforcement du pouvoir d'agir de la communauté, mais que cette approche permet de guider les intervenants dans leur planification et leur soutien au développement de communautés. Ces domaines de renforcement du pouvoir d'agir communautaire sont les suivants (Laverack, 2006; Laverack et Labonté, 2006) :

- 1) amélioration de la participation;
- 2) développement d'un leadership local;
- 3) augmentation des capacités d'analyse des problèmes;
- 4) amélioration des habiletés à se questionner sur les causes;
- 5) construction de structures organisationnelles habilitantes;
- 6) amélioration de la mobilisation des ressources;
- 7) renforcement des liens entre les organisations et entre les individus;
- 8) création de relations équitables avec des agents extérieurs à la communauté;
- 9) accroissement du contrôle sur la gestion des programmes par la communauté.

Pour ce qui est de la définition du renforcement du pouvoir d'agir et des conditions gagnantes pour l'actualiser, les membres de l'OEDC ont précisé qu'il s'agissait du **renforcement des capacités individuelles et collectives d'agir, de la capacité de rêver et d'avoir des projets pour le futur. Pour pouvoir se déployer, il faut utiliser une approche intégrée respectant le rythme et les capacités de chacun et de la collectivité tout en assurant soutien et accompagnement.**

La concertation intersectorielle

La concertation se différencie de la collaboration et du partenariat tout en s'inscrivant en continuité avec l'un et l'autre. Si la collaboration réfère à des relations plus ou moins structurées entre deux organisations en vue de répondre à un besoin spécifique, la concertation est :

un processus collectif de coordination basé sur une mise en relation structurée et durable des acteurs sociaux autonomes qui acceptent de partager de l'information, de discuter de problèmes ou d'enjeux spécifiques (par problématique ou territoire) afin de convenir d'objectifs communs et d'actions susceptibles de les engager ou non dans des partenariats (Bourque, 2008, p. 5).

Le partenariat, quant à lui, est beaucoup plus formel que la concertation et demande un engagement contractuel menant à une mise en commun de ressources dans un cadre de rapports complémentaires et équitables entre les parties. Un partenariat implique une action commune, et elle peut émerger d'une concertation.

La concertation, tout comme le partenariat, peut être sectorielle (ex. : concertation en santé mentale d'acteurs en santé et services sociaux) ou intersectorielle par thématique ou clientèle (ex. : table de concertation jeunesse), et ce, selon différentes échelles territoriales (ex. : de quartier ou de municipalité visant l'ensemble des problématiques rencontrées dans ce territoire).

Un projet école-familles-communautés peut générer une concertation ou un partenariat intersectoriel thématique (ex. : sur le décrochage scolaire) ou s'inscrire dans une démarche de développement local (municipalité) ou même de la MRC. Il importe cependant de retenir que l'action intersectorielle, qui découle d'une volonté d'une concertation de réaliser des actions concrètes, n'est pas qu'un exercice administratif de collaboration interorganisationnelle.

Dans l'idéal, elle [l'action intersectorielle] cherche à améliorer les conditions de vie pour assurer l'inclusion sociale des groupes marginalisés. Dans la mesure où les conditions de vie sont en soi intersectorielles, l'intervention, pour être efficace, doit l'être aussi. (White et coll., 2002, p. 213).

Il importe donc d'agir sur les déterminants sociaux de la santé et du bien-être d'autant plus que : « ... l'accessibilité universelle des services sociosanitaires n'a pas permis d'éliminer ni même de réduire les écarts observés entre les groupes socioéconomiques et entre les territoires » (MSSS, 2004, p. 38). La notion d'intersectorialité est alors d'un apport utile parce que l'objet d'intervention, les déterminants sociaux de la santé et du bien-être, est lui-même intersectoriel et ne répond pas très bien à une intervention provenant d'un seul secteur.

Dans une perspective plus proche de l'intervention, les membres de l'OEDC définissent l'intersectorialité comme **l'émergence d'une vision commune à partir des besoins des gens et du milieu permettant de développer une culture de partenariat incluant divers secteurs et types d'acteurs dans le but de réaliser des actions communes et concrètes, de faire des apprentissages communs et de partager des réussites.**

L'autonomie des territoires et des communautés dans l'implantation du tableau de bord

Précisions d'entrée de jeu que l'OEDC est un organisme régional sans but lucratif dont le *membership* est constitué d'organismes locaux, territoriaux et régionaux, communautaires, associatifs, publics, coopératifs ou d'économie sociale. Pour réussir à animer cette coalition de partenaires, ses modes d'intervention se doivent de reposer sur une approche largement participative qui tient compte de réalités multiples (milieux urbains et ruraux, réalités institutionnelles et mouvements sociaux, etc.). La mise en œuvre du TB n'échappe pas à cette nécessité. C'est pourquoi le comité de suivi du projet a proposé d'inclure dans cette évaluation le principe d'autonomie des territoires et des communautés quant aux façons d'implanter le TB. Cette proposition est d'ailleurs cohérente avec les meilleures pratiques recensées par Chebroux (2007) dans le guide *Créer et animer un observatoire local* :

Un tel système [le développement des échanges plutôt que le contrôle de la production] contient en effet davantage son intérêt dans la mise en œuvre d'une dynamique collective d'échanges et de construction de savoirs utiles sur le local [souligné dans le texte], que dans la mise en place d'un protocole de recueil de données quantitatives auprès des acteurs uniquement préoccupés de la fiabilité de leur propre méthode de recueil et de production de données. Celui-ci aurait certainement comme effet de susciter la prise de distance de la part des acteurs pouvant y voir une ingérence malvenue dans leurs propres affaires (Chebroux, 2007, p. 81).

Très rapidement, il est apparu que l'Estrie s'inspirerait largement de l'expérience de la Mauricie et du Centre-du-Québec tout en l'adaptant. De même, tout en construisant des consensus régionaux autour du projet estrien au sein du comité de mise en œuvre, la nécessité de tenir compte de la spécificité des ressources et des dynamiques locales et territoriales s'est imposée. Bien au-delà de considérations pragmatiques, cette orientation repose sur des fondements du DC, particulièrement le renforcement du pouvoir d'agir, mais également sur une critique de la planification des programmes en santé publique.

Tenir compte du contexte est un enjeu incontournable de toute intervention sociale. En DC, le renforcement du pouvoir d'agir tant des individus, des organisations que des collectivités s'actualise littéralement dans un contexte spécifique :

Du point de vue de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir, le général s'exprime dans le particulier. Autrement dit, la véracité d'une proposition théorique ou la pertinence d'un programme social ne se vérifie que par la viabilité de son application concrète (Le Bossé et coll., 2009, p. 181).

Adopter cette approche, c'est sortir d'une logique diffusionniste d'implantation de programme où un modèle est répliqué dans divers milieux. Cette logique, qui anime encore bien des projets/programmes gouvernementaux a cependant fait l'objet de critiques majeures quant à son manque de sensibilité à la diversité des intérêts en présence, des processus de décision ou des solutions (Bilodeau et coll., 2004). Il existe pourtant des alternatives qui reposent plutôt sur des processus de négociation et des espaces de délibération démocratique :

[...] l'innovation, comme construit social, prend forme et se transforme selon les besoins et les intérêts des réseaux d'acteurs qui s'y associent. La réalisation des programmes se présente alors comme une activité progressive et collective qui les déforme au fur et à mesure que les intérêts des organisations se constituent autour d'eux. Les programmes ne s'implanteront que s'ils parviennent à constituer un arrangement réussi, sensé, pour les acteurs qui l'offrent (Bilodeau et coll., 2004, p. 57, référant à la perspective dite de la traduction de Callon, 1999 et 1986; Callon et Latour, 1986).

Les membres du comité de mise en œuvre, pour leur part, ont défini ce principe d'autonomie des territoires et des communautés dans l'implantation du TB comme suit : **une démarche à géométrie variable qui repose sur le respect des dynamiques locales par les instances régionales et qui implique à la fois une prise en charge de la démarche du TB par les MRC et par les communautés, l'intégration de la démarche dans les instances de concertation existantes et la valorisation des réussites collectives des différents milieux.**

PARTIE 2



LES RÉSULTATS

CHAPITRE 3

Les résultats du processus, étape par étape

L'analyse du processus d'implantation du TB s'est organisée autour de cinq grandes étapes : 1) délimitation des communautés; 2) choix des indicateurs; 3) discussion sur le potentiel des communautés; 4) validation des portraits (quantitatifs et qualitatifs) et 5) mise en action des communautés. Bien que les territoires de MRC aient eu une assez grande autonomie dans la manière de mener la démarche (voir le chapitre suivant), chacune des étapes, sauf la cinquième, a été réalisée dans chacun des territoires. Des adaptations territoriales se sont surtout exprimées dans la façon de mener chaque étape à partir des propositions et des outils fournis par le comité de mise en œuvre du TB. C'est donc autour de ces cinq étapes que cette première partie des résultats est présentée. Le tableau 3 montre les repères temporels de réalisation de chacune des étapes.

Pour chaque étape, un bref rappel du modèle initial de R. Boisvert de même que les adaptations proposées pour l'Estrie par le comité de mise en œuvre précèdent les constats mis en lumière relativement à l'ensemble des communautés et territoires de MRC étudiés.

Par ailleurs, il est important de rappeler que l'implantation du TB a été organisée en fonction des territoires de MRC et que, pour chacun d'entre eux, une communauté a été sélectionnée pour débiter l'expérience. Toutefois, comme certaines étapes se sont déroulées à des échelles variées (régionale, territoriale ou locale), le niveau spatial sera toujours précisé : le terme « territoire » référant à la MRC et le terme « communauté pilote » désignant les communautés où le TB a été expérimenté et évalué, qu'elle soit une communauté vécue ou une communauté statistique.

Tableau 3 : La chronologie du Tableau de bord des communautés de l'Estrie

					Évaluation du processus de mise en œuvre							
	2008				2009				2010			
	Trimestres											
Démarches régionales												
	H	P	E	A	H	P	E	A	H	P	E	A
Première rencontre de concertation OEDC et DSPÉ												
Première rencontre du comité de mise en œuvre												
Choix des indicateurs		2										
Décision de déployer le TB dans 33 communautés												
Événements significatifs dans la région ayant influencé l'avancée du TB												
Élections municipales												
Pandémie H1N1												
Étapes dans des territoires et communautés pilotes												
Communauté des Villages des Sources, MRC des Sources		1				3			4a		4c	5
Municipalité de Lac Drolet (portion communauté Rivière Chaudière), MRC du Granit		1				3			4a	4c		
Communauté de la zone Dudswell- Weedon, MRC du Haut-Saint-François		1						3	4a	4b		
Communauté de Valcourt et région, MRC du Val-Saint-François		1				3			4a	4a		
Communauté de la Vallée de la Missisquoi Nord, MRC de Memphrémagog		1				3			4a	4a		
Communauté du centre-ville de Sherbrooke		1				3				4a		
Communauté Lionel-Groulx, Sherbrooke						3					4a	
Communauté de Lennoxville, Sherbrooke						3					4a	

Les chiffres de 1 à 5 correspondent aux cinq étapes d'implantation du TB :

- | | | |
|-----|---|---------------|
| 1. | Délimitation des communautés | H = Hiver |
| 2. | Choix des indicateurs | P = Printemps |
| 3. | Groupe de discussion sur le potentiel des communautés | E = Été |
| | | A = Automne |
| 4a. | Validation des faits saillants | |
| 4b. | Rencontre de décideurs | |
| 4c. | Soirée-retour | |
| 5. | Mise en action | |

3.1 Étape 1 – La délimitation des communautés

Ce qui était prévu

Dans le modèle initial de R. Boisvert, cette étape vise à découper le territoire de manière à identifier des communautés vécues. Il s'agit de communautés suffisamment petites pour qu'il y ait un sentiment d'appartenance, tout en étant assez grandes pour que les données statistiques soient disponibles et valables. En pratique, ces communautés vécues étaient soit des communautés de 2 000 ± 300 habitants en milieu urbain, soit des municipalités en milieu rural. Cet exercice réunit des intervenants, des citoyens, des élus et des décideurs qui, à l'aide de cartes géographiques, d'information sur le territoire et de leur propre expérience, délimitent des unités écologiques locales, nommées dans ce dispositif « communautés ». Selon que le découpage concerne le milieu rural ou le milieu urbain, cette opération se fait sur des sous-sections d'un territoire de MRC ou d'une ville (secteur regroupant plusieurs municipalités en milieu rural; ensemble d'une municipalité ou quartier/arrondissement en milieu urbain).

En Estrie, le comité de mise en œuvre du TB s'est donné au départ trois critères pour délimiter les communautés : 1) une zone ayant une population d'environ 5 000 habitants; 2) une zone présentant des caractéristiques semblables (que ce soit un vécu commun ou un attribut commun, tel qu'un revenu comparable dans tout le territoire) et étant la plus respectueuse possible du sentiment d'appartenance et 3) une zone qui respecte les aires de diffusion de Statistique Canada (pour simplifier le travail d'analyse et assurer la disponibilité des données). Avec le soutien du comité de suivi, chaque territoire était par la suite responsable d'organiser l'exercice de délimitation de ses communautés, opération qui devait réunir des acteurs et des intervenants du milieu.

Ce qui s'est passé

Au printemps 2008, 66 communautés locales d'environ 5 000 personnes (de 1 565 à 6 805 à Sherbrooke et de 1 925 à 10 605 en dehors de Sherbrooke) ont été définies pour l'ensemble de l'Estrie, incluant les 5 communautés d'une MRC ne participant pas à la recherche. En tout, 73 acteurs clés de la région ont participé, dans leur territoire respectif, à cet exercice. Ce chiffre de 5 000 habitants par communauté a été retenu pour des raisons de validité statistique, de disponibilité de données et pour des considérations éthiques. Il a donc fallu parfois regrouper des villages en milieu rural et scinder des quartiers en milieu urbain. Les membres du comité de mise en œuvre ont entériné ce choix qui est, dans les faits, un compromis, puisqu'une de leurs motivations était d'obtenir les meilleures données statistiques possible à la plus petite échelle possible.

Le travail de délimitation des communautés s'est effectué à l'échelle soit des MRC, soit de la ville de Sherbrooke. Selon les territoires, la délimitation a été menée en une ou plusieurs rencontres qui réunissaient des intervenants et des élus ayant un intérêt professionnel à participer à cet exercice. Aucun « simple citoyen » n'a participé à cette étape. Les participants, dont la grande majorité connaissait très bien leur milieu, provenaient de nombreux secteurs : CSSS, CLD, Corporation de développement communautaire (CDC), SADC, MRC, municipalités, services publics comme les CLE, Carrefours Jeunesse Emploi, organismes communautaires, Corporation de développement économique communautaire (CDEC), etc. (tableau 4). Le rôle du comité de suivi consistait à présenter le TB à chacune de ces rencontres et à fournir des outils pour en faciliter l'animation et le déroulement, notamment des cartes de grand format.

Les territoires ont développé différentes stratégies pour mener la délimitation des communautés, notamment en ce qui a trait aux personnes invitées et à l'arrimage ou non avec des comités existants. Dans tous les territoires, les organisateurs se sont rencontrés auparavant, au moins pour préparer la rencontre de délimitation et parfois même pour ébaucher un premier découpage. L'analyse a permis de repérer trois types de stratégies :

- La formation d'un comité *ad hoc* pour travailler sur la délimitation : sans consultation élargie dans un cas (Haut-Saint-François) et avec consultation d'agents de développement et de partenaires dans deux autres cas (Memphrémagog et Sherbrooke);

- Une rencontre de travail lors d'une réunion de la table intersectorielle territoriale afin de se positionner sur la délimitation des communautés (Granit);
- La formation d'un comité *ad hoc* regroupant des membres de la table intersectorielle territoriale et d'autres participants du territoire pour faire la délimitation, puis la validation auprès de la table intersectorielle (Val-Saint-François, des Sources).

Dans la plupart des territoires, le groupe de travail responsable de la délimitation a validé ses résultats auprès de quelques acteurs territoriaux (table de concertation, acteurs clés, agents de développement, etc.). Dans deux cas, l'exercice lié au TB s'est appuyé sur un découpage préexistant, comme à Sherbrooke où on a modifié certaines des 21 unités de voisinage de la ville-centre (avant la fusion). Ce sont 33 communautés qui ont été identifiées à Sherbrooke et de 3 à 11 communautés dans chacun des territoires de MRC, pour un grand total de 66 communautés.

Tableau 4 Les participants à la délimitation des communautés

Territoires de MRC	Nombre de participants	Nombre d'organisations représentées	Lien avec une table de concertation
Des Sources	14	12	Oui
Du Granit	11	8	Oui
Du Haut-Saint-François	7	6	Non
Du Val-Saint-François	17	14	Oui
De Memphrémagog	13	9	Non
Ville de Sherbrooke	6	6	Non

Ce que l'analyse révèle

► De l'exercice de délimitation

L'enjeu majeur de cette étape de découpage du territoire est celui de la définition du terme communauté. L'intention première du comité de mise en œuvre était de délimiter des communautés correspondant au vécu des personnes tout en étant cohérentes avec le découpage administratif existant. On devait également travailler avec la contrainte de circonscrire des communautés d'environ 5 000 habitants. Ces critères ont fait en sorte qu'en milieu rural, dans la plupart des cas, on a dû regrouper de petites municipalités alors que dans les villes de plus grande taille, il a été nécessaire de subdiviser certains arrondissements, voire de découper des communautés vécues. Les communautés locales du TB se superposent donc aux diverses formes de communautés préexistantes (arrondissements, municipalités, secteurs plus ou moins formels de MRC et, parfois, unités de voisinage). En pratique, on constate que la conciliation du critère d'appartenance avec celui de nombre était souvent difficile à réaliser; des communautés statistiques (regroupement de quelques villages ayant certaines affinités ou petites zones urbaines) sont ainsi venues, lorsque nécessaire, prendre le pas des communautés vécues (municipalités ou quartiers).

► De la concertation

Le second constat est qu'il est facilitant d'intégrer le processus de délimitation dans une démarche de concertation intersectorielle existante. C'est ce qui s'est passé dans trois territoires où cette opération a été discutée et présentée à une table intersectorielle. Dans certains autres cas, la rencontre de travail pour le découpage a permis la création d'un nouvel espace de discussion entre des acteurs territoriaux de différents secteurs d'intervention sur leur vision respective des communautés de leur territoire. Enfin, l'absence d'acteurs clés ayant une vision particulière du territoire, par exemple du pacte rural, a également pu avoir un impact sur les

choix finaux. En somme, cette mise en commun a été appréciée, et ce, peu importe le contexte dans lequel elle s'est concrétisée.

Un point fort retenu par les organisateurs de tous les territoires est l'importance d'aller valider le découpage auprès de partenaires n'ayant pas participé aux rencontres de travail, ce qui a permis de peaufiner la délimitation et d'en soulever les enjeux. C'est cette mise en commun de l'expertise de personnes qui connaissent bien le milieu qui donne sens à cet exercice. Ceci est d'autant plus vrai lorsqu'il rassemble des individus et des organisations qui n'avaient jamais eu l'occasion de collaborer à un projet commun. « On est cinq organisations qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble, mais là, on l'expérimente ensemble. Ça pourrait influencer nos façons de faire. »

► De l'utilité du Tableau de bord des communautés de l'Estrie

À cette étape, selon les territoires, les perceptions quant au potentiel du TB pour le DC étaient variées. Plusieurs participants aux séances de délimitation ont mentionné qu'ils avaient une compréhension très partielle du processus global du TB de même qu'une vision floue de son utilité. On y voyait plutôt un potentiel « théorique » puisque la démarche en était à son tout début. L'adhésion à la démarche n'était donc pas clairement évoquée, mais un certain intérêt était perceptible. « On a sauté une étape avant le découpage. On ne s'est pas approprié l'outil et on n'était pas convaincu de la pertinence quand on a fait le découpage. »

3.2 Étape 2 – Le choix des indicateurs

Ce qui était prévu

Dans le modèle initial de la Mauricie et du Centre-du Québec, la liste des indicateurs a été développée par R. Boisvert et un collaborateur en fonction d'un cadre d'analyse en trois composantes : grands facteurs déterminants (indicateurs socioéconomiques); conséquences sociosanitaires (décès, signalements et incapacités) et facteurs intermédiaires (participation électorale principalement). Par la suite, l'équipe de connaissance-surveillance de la Direction de santé publique traitait les données de différents fichiers et les diffusait auprès des acteurs régionaux, territoriaux et locaux. Il ne s'agissait pas uniquement de produire des données par communauté, mais de pouvoir les caractériser en fonction d'une typologie fondée sur leur résilience et sur leur potentiel de développement.

En Estrie, une première liste d'indicateurs a été développée par le comité de suivi pour discussion par les membres du comité de mise en œuvre du TB. Ces données devaient être rendues disponibles par communauté locale, par MRC et à l'échelle estrienne. Des données devaient également être fournies par arrondissement pour la ville de Sherbrooke et pour les secteurs les plus défavorisés³. Le choix des indicateurs était fondé principalement sur les travaux de Boisvert (2004) et de Pampalon et coll. (2010, 2003). À court terme, le comité de mise en œuvre n'envisageait toutefois pas de classer les communautés en fonction de la typologie proposée par Boisvert et coll. (2007).

Ce qui s'est passé

La sélection des indicateurs statistiques devant apparaître dans le TB a été effectuée lors de trois rencontres du comité de mise en œuvre du TB, à partir d'une liste établie par le comité de suivi à la lumière de celle utilisée par R. Boisvert. Elle a ensuite été enrichie par des discussions entre des intervenants pivots du TB et quelques partenaires territoriaux et régionaux supplémentaires. Au fil des échanges, certaines balises se sont révélées incontournables : il fallait que l'indicateur soit non seulement intéressant (il y en aurait eu des centaines!), mais il fallait également qu'il soit utile pour l'intervention en DC. Il a de plus été décidé de ne garder que des indicateurs disponibles pour l'ensemble de la population de l'Estrie et non pas seulement pour un groupe spécifique (ex. : nombre de puits en milieu rural ou nombre d'îlots de chaleur à Sherbrooke).

³ Ces secteurs correspondent aux « aires de diffusion », plus petite unité pour laquelle Statistique Canada produit des données.

Le comité de mise en œuvre du TB a finalement retenu une série de 41 indicateurs (âge de la population, revenu, emploi, logement, etc.) qui, lorsque décortiqués par sous-catégories (groupes d'âges, sexe, etc.) donnaient au total 112 éléments d'information (voir l'annexe 4). Il a été décidé de produire également une version abrégée (10 indicateurs et 14 éléments d'information) du TB par municipalité, de manière à compenser les limites du regroupement de certains villages au sein des communautés statistiques et à se rapprocher des communautés vécues.

Les résultats sont maintenant disponibles sur le site Internet de l'OEDC⁴ sous forme de tableaux, de graphiques et de cartes géographiques à diverses échelles.

Ce que l'analyse révèle

► Des discussions sur les indicateurs

Le choix des indicateurs a été perçu par les responsables territoriaux comme une étape régionale, mais ceux-ci ont senti une réelle possibilité de discuter des indicateurs et de faire des suggestions.

« Quant au choix des indicateurs, ce que je sentais c'est qu'au niveau régional, on avait aussi une possibilité, puis on l'a fait d'ailleurs, de critiquer ce qui était proposé comme indicateur, puis de signaler qu'il y en avait des absents que l'on voulait voir ajouter parce que l'on considérerait qu'ils étaient significatifs. »

Toutefois, la marge de manœuvre était restreinte en raison de la disponibilité des données. Certains aspects du DC auraient été intéressants à quantifier, mais les indicateurs pour en rendre compte n'étaient pas toujours disponibles aux échelles voulues. En fait, un double message a été envoyé par les participants. D'une part, ils souhaitaient un portrait le plus « global » possible, c'est-à-dire qu'il comporte des données sur plusieurs dimensions. D'autre part, les données fournies devaient être utiles aux différents acteurs, notamment aux communautés locales et aux intervenants qui les appuient.

L'intérêt de cet exercice de choix des indicateurs est d'avoir créé un espace de rencontre entre les savoirs « scientifiques », soit les connaissances méthodologiques relatives aux données quantitatives (par exemple la distinction entre un revenu moyen et un revenu médian) et les savoirs expérientiels du terrain qui permettaient de suggérer des indicateurs utiles à l'action.

Une fois la liste des indicateurs finalisée, les professionnels de la DSP se sont mis à l'œuvre pour produire les portraits par communauté. Un exemple des données produites pour l'ensemble d'une communauté est disponible à l'annexe 5.

3.3 Étape 3 – L'appréciation du potentiel des communautés

Ce qui était prévu

Le principe général de cette étape est de réunir des gens du milieu afin de discuter du potentiel de développement de la communauté. Pour ce faire, une *Fiche d'appréciation du potentiel des communautés* a été produite par Boisvert (2008) dont l'objectif était de déclencher une discussion permettant d'apprécier, de façon qualitative, les forces vives du milieu (ex. : présence de fêtes communautaires ou d'un petit journal local). Cette fiche est complétée individuellement par des « experts » de la communauté et les résultats sont ensuite compilés sur place et discutés en groupe. Dans le dispositif original, ce groupe de discussion avait lieu après la présentation des portraits quantitatifs lors d'une seule activité dans les communautés.

En Estrie, le comité de mise en œuvre proposait l'organisation d'une rencontre dans chaque communauté pilote. La discussion s'organisait autour de la « Fiche d'appréciation du potentiel de la

⁴ Voir <http://www.oedc.qc.ca>

communauté⁵ » (voir l'annexe 6) et elle devait permettre de dresser un bilan des forces, des défis et des perspectives d'action. Cet exercice devait regrouper des informateurs clés invités pour l'occasion : citoyens, intervenants et, selon les cas, décideurs et élus des communautés locales. En complément à cette discussion autour des données colligées à l'aide de cette fiche, il était prévu d'ajouter un recensement des ressources clés de chaque milieu (ex. : lieux de rassemblement communautaire, diversité d'organismes communautaires ou d'associations, etc.), ce qui n'a finalement pas été fait.

Un projet d'ordre du jour type et un guide d'animation ont été produits. Cette activité débutait par une présentation succincte de la démarche globale du TB. Par la suite, les participants complétaient la fiche lors d'un exercice individuel. Les résultats étaient alors compilés électroniquement pendant une pause repas pour ensuite être discutés en rencontre plénière. La discussion était dirigée vers les énoncés dont le score était le plus élevé, puis vers ceux dont le score était le plus faible, pour finir avec ceux où les divergences étaient plus marquées. Les faits saillants étaient par la suite notés dans un document synthèse.

Ce qui s'est passé

Si les deux premières étapes étaient vues comme des exercices concernant surtout les intervenants et les décideurs à l'échelle du territoire (délimitation) ou de la région (choix des indicateurs), l'étape d'appréciation du potentiel devait permettre de se rapprocher plus spécifiquement des communautés pilotes. Cependant, chaque MRC ayant procédé différemment, le type et la taille des communautés jointes varient d'un territoire à l'autre, de même que les modes d'organisation et le type de personnes invitées à cet exercice. En résumé, les différences observées concernaient :

- ▶ la façon de sélectionner les communautés et les participants aux rencontres;
- ▶ les types de participants : citoyens, représentants d'organisations, participation d'élus, présence ou non d'observateurs (élus, décideurs locaux ou régionaux);
- ▶ la nature et l'échelle des communautés concernées;
- ▶ la provenance des organisateurs (intervenants pivots et autres organismes partenaires) et le degré variable de soutien sollicité auprès du comité de suivi.

L'exercice de réflexion sur le potentiel de développement de la communauté devant normalement se faire à l'échelle des communautés identifiées dans le TB, dans les faits, le type de communautés retenu variait d'un territoire à l'autre. Le choix des communautés pilotes qui expérimentaient d'abord le TB a été influencé par divers facteurs selon les territoires :

- ▶ Une opportunité dans la communauté (municipalité de Lac Drolet et communauté Centre-Ville);
- ▶ Une communauté déjà en action, ce qui facilite l'expérimentation de la fiche (Zone Dudswell-Weedon);
- ▶ Une situation particulière dans la communauté telle la situation économique ou une population âgée importante (Valcourt et région et Lionel-Groulx);
- ▶ Une communauté vécue (Lennoxville, une municipalité fusionnée à Sherbrooke et qui constitue maintenant un arrondissement).

Il est intéressant ici de noter la diversité des types de communautés où a été réalisée la discussion sur le potentiel : regroupement de municipalités pour atteindre environ 5 000 habitants; territoire d'une municipalité, d'une division administrative de celle-ci (ex. : arrondissement) ou d'une sous-division administrative vécue (ex. : une portion d'un arrondissement). Toutes ces communautés sauf une correspondaient à des communautés « statistiques » du TB, telles que produites lors du découpage.

Ces rencontres étaient sous la gouverne des intervenants pivots (agent de développement, organisateurs communautaires et, parfois, employés des municipalités) qui s'entouraient d'autres partenaires territoriaux et locaux. Par ailleurs, le comité de suivi a soutenu la préparation de ces rencontres et il a été directement impliqué dans l'animation de deux d'entre elles. Pour toutes les

⁵ Cette fiche a été développée à partir de celle proposée par R. Boisvert et modifiée collectivement par un groupe de travail composé de professionnels de trois régions (Estrie, Mauricie et Centre-du-Québec et Chaudière-Appalaches) pour être ensuite présentée aux membres du comité de mise en œuvre pour commentaires et ajustements.

rencontres et en fonction des besoins exprimés, le comité de suivi a soutenu l'appropriation des outils par les intervenants territoriaux.

Les stratégies de recrutement des participants variaient d'un territoire à l'autre, pouvant même se combiner, mais les organisateurs de l'événement étaient toujours au centre des choix, et ce, même s'ils se sont parfois adjoint d'autres intervenants pour les aider à identifier les participants :

- ▶ Collaboration avec une table intersectorielle (Villages des Sources);
- ▶ Collaboration avec une municipalité ou un arrondissement dans l'organisation logistique, le choix des participants et les invitations (Lac Drolet, Centre-Ville, Lionel-Groulx, Lennoxville);
- ▶ Comité organisateur qui sélectionne seul les participants dans ses réseaux et les contacte (Dudswell-Weedon, Valcourt et région, Vallée de la Missisquoi Nord);
- ▶ Utilisation des réseaux des organisations territoriales ou des municipalités (directeurs généraux et maires) pour cibler des participants (Vallée de la Missisquoi Nord et Centre-Ville).

Le type et le nombre de participants étaient aussi variables : hommes, femmes, jeunes, adultes et aînés provenant de divers secteurs de résidence. On a invité des citoyens impliqués et des intervenants (communautaires, scolaires), des travailleurs ou des gens d'affaires de la communauté et quelques élus municipaux. Entre 9 et 18 personnes ont assisté aux groupes de discussion sur le potentiel des communautés (tableau 5).

Il est également important de mentionner que, contrairement aux deux étapes précédentes qui ont été analysées rétrospectivement, l'étape de la discussion sur le potentiel des communautés a été l'objet d'observations participatives directes, ce qui fait en sorte que les données disponibles sont plus riches.

Tableau 5 Les groupes de discussion sur le potentiel des communautés : types et nombre de participants

Communautés	Nombre de participants	Caractéristiques de la participation	Présence d'observateurs	Organisateurs
Des Villages des Sources MRC des Sources	15	10 secteurs représentés parmi les participants	Non	CSSS, SADC, MRC
Municipalité de Lac Drolet MRC du Granit	16	Citoyens impliqués, 1 industriel, 1 membre du com. de dév. industriel, 1 représentant de la caisse pop. et des personnes de l'école	Oui	CSSS, SADC, MRC, CDC, municipalité
Zone Dudswell-Weedon MRC du Haut-Saint-François	18	Élus des 2 municipalités, gens d'affaires et citoyens impliqués	Oui	CSSS, SADC, CLD, CDC, OEDC
Valcourt et région MRC du Val-Saint-François	15	10 citoyens impliqués, 3 travailleurs de services publics et 2 élus	Oui	CSSS, CLD, OEDC
Vallée de la Missisquoi Nord MRC de Memphrémagog	11	6 citoyens des 4 municipalités et 5 élus de 3 municipalités	Non	CSSS, agent de développement local
Du Centre-Ville Sherbrooke	9	2 gens d'affaires, 5 citoyens, 1 intervenant en CSSS, 1 intervenante du communautaire	Non	CSSS, pastorale sociale, arrondissement, CDEC
De Lionel-Groulx Sherbrooke	10	1 policier, 1 direction d'organisme communautaire, 8 bénévoles dans des comités	Non	CSSS, arrondissement, CDEC
De Lennoxville Sherbrooke	10	2 gens d'affaires, 5 bénévoles, 1 direction d'organisme communautaire, un enseignant et un médecin	Non	CSSS, arrondissement, CDEC

Ce que l'analyse révèle

► De l'activité de discussion

L'organisation lors des groupes de discussion sur le potentiel pose de nombreux défis : 1) appropriation de la démarche du TB, 2) recrutement des participants, 3) maîtrise des outils (fiche et logiciel de compilation), 4) préparation de l'animation et, 5) bonne connaissance du milieu. La planification de cet événement demande beaucoup de temps, notamment car elle soulève souvent des enjeux sociopolitiques dans la communauté. En effet, le choix des participants et le type d'animation doivent tenir compte de la dynamique et des problématiques du milieu afin qu'il soit possible d'identifier les conflits latents qui pourraient interférer avec la volonté de porter un nouveau regard sur la communauté.

Si le choix des participants n'a pas été une mince tâche, ce sont surtout les démarches d'invitation et de confirmation des présences qui se sont révélées problématiques dans de si courts délais : « C'est sûr, ça a été un petit combat de dernière minute. [...] Lors de la dernière rencontre, il y avait peu de participants confirmés. Il y a eu un blitz de dernière minute. Finalement, certains participants invités, mais qui n'avaient pas confirmé, sont venus tout de même. »

Par ailleurs, les entrevues avec les intervenants et nos observations donnent à penser que l'animation de cet exercice demande une bonne préparation, une bonne compréhension de la démarche du TB et une bonne capacité d'animation de groupe. Plusieurs animateurs ont trouvé cette expérience ardue : « J'avais mal compris la démarche. [...] De plus, on découvre les résultats en même temps que les gens. »

Quant à l'utilisation de l'outil électronique de compilation des fiches d'appréciation du potentiel, les quelques problèmes techniques observés soulignent l'importance d'une bonne maîtrise du logiciel Excel, car les organisateurs sont responsables de fournir les résultats en direct.

► De la connaissance et de l'appropriation de la démarche du TB

La démarche du TB est plutôt complexe avec ses multiples étapes et opérations, son déroulement sur une assez longue période de temps et la diversité des acteurs engagés dans chacune des étapes. Il n'est donc pas surprenant qu'un des premiers enjeux de son déploiement soit la compréhension et l'appropriation de l'ensemble du processus par les animateurs et les participants.

En ce qui a trait spécifiquement à l'étape d'appréciation du potentiel de développement, un des constats de l'analyse est que les participants n'en saisissaient pas très bien la finalité et qu'en dépit de la présentation qui était faite en début d'activité, ils ne comprenaient pas nécessairement qu'elle s'insérerait dans un processus plus large. La question du niveau de connaissance de la fiche et des outils de compilation s'est également posée pour les animateurs et leurs collaborateurs. C'était un gros défi d'animation pour plusieurs d'en vulgariser les aspects techniques et de situer cet exercice dans une démarche à plus long terme devant mener à des actions concrètes dans les communautés. Dans certains cas, la préparation des animateurs était insuffisante, ce qui a eu un effet significatif sur les résultats obtenus et sur le potentiel de mobilisation de la communauté autour de cet exercice.

Il faut dire à leur décharge que des contraintes propres à l'évaluation (ressources humaines et budgétaires limitées) ont exercé une pression quant à l'échéancier de réalisation de cette étape. Certains milieux n'étaient pas tout à fait prêts à tenir l'activité : à partir de cette étape, une confusion s'est installée entre l'évaluation et l'implantation, confusion qui s'est poursuivie dans les étapes subséquentes.

Par ailleurs, en dépit des indications contenues dans le guide d'animation, le statut de la fiche d'appréciation du potentiel était matière à questionnement : est-ce un sondage ou un outil de discussion? Pour les participants qui y voyaient un sondage, son caractère scientifique a été soulevé : « C'est pas très très scientifique, je m'excuse. » Même les animateurs avaient parfois du mal à en expliquer la finalité. Par ailleurs, les participants butaient sur la compréhension de certains libellés énoncés ou doutaient de leur degré de connaissance du milieu, notamment autour d'énoncés tels que « Les gens de ma communauté lisent beaucoup ».

Le degré d'appropriation de la finalité de l'étape et de ses outils a varié d'un intervenant à l'autre en fonction de leur niveau de connaissance de la démarche du TB. Il était généralement élevé pour les membres du comité de mise en œuvre, mais plus faible pour les nouveaux partenaires. Par ailleurs, la participation à l'organisation du groupe de discussion sur le potentiel des communautés facilite l'appropriation de la démarche : les nouveaux intervenants ou partenaires montrent un intérêt pour cette démarche et veulent se l'approprier. Quant aux participants aux activités de discussion, leur appropriation est généralement faible quoiqu'ils aient exprimé une certaine curiosité pour le TB.

Concernant la finalité de la démarche du TB, soit le DC locales, les intervenants considèrent que le processus du TB peut les soutenir dans leur travail auprès des communautés. Encore là, le fait d'avoir contribué à l'organisation de l'activité et d'y avoir participé amène les intervenants à entrevoir plus concrètement les possibilités d'utilisation du TB.

► Des retombées des groupes de discussion sur le potentiel des communautés

L'activité est vue comme un espace citoyen permettant la création de liens entre les participants et les organisations présentes. Elle permet l'expression de réalités vécues ou de problèmes, par exemple sous forme de messages adressés aux décideurs présents à titre d'observateurs. Dans certaines communautés, les échanges ont permis la création d'un dialogue :

- entre des groupes de participants (ex. : jeunes adultes et adultes) (deux cas);
- entre citoyens impliqués, pour discuter de projets ou se proposer de l'aide (deux cas);
- entre municipalités, permettant de comparer les réalités (trois cas).

Pour les participants à cet exercice, les retombées en sont variables, notamment en raison de la nature de la communauté. La plupart des groupes ont exprimé le désir qu'il y ait des suites à la démarche et ils ont exprimé leur volonté d'agir sur certaines réalités pendant la rencontre : « Je suis certaine que si on ne donnait pas suite, les citoyens seraient déçus... Ce que j'ai senti, c'est qu'il y avait comme une énergie, un goût de participer à la vie de la municipalité. »

En ce qui concerne les intervenants, les retombées les plus tangibles sont liées au processus de préparation de l'événement. Ils ont maintenant une meilleure connaissance des partenaires, des personnes et des organisations ayant collaboré à la planification de cet exercice. Pour plusieurs, c'était une première occasion de travail concerté autour d'un projet concret.

Toutefois, cette étape fait apparaître le défi des suites du TB, notamment en ce qui a trait à la façon de soutenir les communautés dans leurs projets de développement et aux ressources à prévoir pour assurer cet appui : « C'est clair qu'il faut retourner. [...] Il faut l'organiser (ce suivi à la communauté), mais il faut mettre l'énergie pour le faire. »

3.4 Étape 4 – La validation des portraits

Ce qui était prévu

Dans l'expérience de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, cette quatrième étape était partie prenante de la précédente. Dans le dispositif pensé par R. Boisvert et ses collaborateurs, les données quantitatives et qualitatives sur les communautés sont utiles à plusieurs fins, notamment à la planification de l'intervention en santé publique (par exemple les Plans d'action régionaux et locaux de santé publique). Cependant, l'objectif premier est que ces données servent de bougie d'allumage pour soutenir les communautés qui veulent agir sur leur développement. Le TB constituerait donc un fort incitatif à la réalisation d'un plan d'action ou, du moins dans un premier temps, à imaginer et mettre en œuvre des projets ou des actions concrètes à l'échelle des communautés vécues (étape 5).

À cette quatrième étape, les discussions au comité de mise en œuvre du TB étaient plus floues qu'aux étapes précédentes. L'idée générale était de réunir, dans chacune des communautés statistiques, un assez grand groupe de personnes, incluant les 9 à 18 personnes présentes lors des activités d'appréciation du potentiel, afin de leur présenter, de façon vulgarisée, l'information statistique sur leur communauté de même que les principaux constats du groupe de discussion. Lors de ces « soirées retour », en s'appuyant sur l'information présentée, on espérait qu'une discussion s'engage sur le développement de la communauté et mène, assez rapidement, à des actions concrètes (plan d'action, projets, activités, etc.). Cette étape de validation des portraits visait à préparer l'étape suivante (5), soit la mise en action des communautés locales. Il s'agissait donc d'une animation en vue d'une mise en action des communautés.

Ce qui s'est passé

Le premier constat important est qu'à partir de cette étape, les activités menées dans les territoires s'écartent du plan de travail initialement prévu par le comité de mise en œuvre. Pendant la période d'observation (soit jusqu'en octobre 2010), seulement deux soirées retour, selon les modalités proposées, ont eu lieu (au Lac Drolet et dans la MRC des Sources), alors que trois autres types de rencontres se sont ajoutées.

Tout d'abord, les intervenants pivots ont rapidement constaté que les partenaires de leur territoire n'avaient pas seulement besoin de s'approprier les données produites par le TB. Ils voulaient également sensibiliser les élus et les décideurs de chaque territoire à l'ensemble de la démarche. Il s'agissait de susciter leur adhésion afin qu'ils appuient la poursuite de son implantation, particulièrement l'accompagnement de la mise en action des communautés locales, selon leurs responsabilités respectives. C'est pourquoi diverses rencontres (appelées couramment **rencontres des décideurs**) ont été organisées avec les décideurs des territoires de MRC afin de leur présenter l'OEDC, la démarche du TB et les données produites par communautés statistiques de la MRC. À Sherbrooke, on a d'abord organisé des rencontres pour discuter de la stratégie d'implantation et des besoins de la Ville, avant de réaliser des présentations avec les élus et le personnel de certains arrondissements.

Par ailleurs, si le besoin de vulgariser les données du TB avait été exprimé au point de départ, il n'avait pas été opérationnalisé. C'est donc en cours de route que des rencontres de transfert de connaissances appelées **séances de validation des faits saillants**, ont été réalisées auprès d'acteurs territoriaux dans chaque territoire⁶. Habituellement, deux personnes du comité de suivi rencontraient, le plus souvent à deux ou trois reprises, des groupes *ad hoc* d'au plus une douzaine de personnes. La composition de ces groupes variait : il pouvait s'agir d'agents de développement, de citoyens connaissant bien leur milieu, de gestionnaires ou de coordonnateurs d'organismes, d'élus ou de représentants d'une instance de concertation du territoire. Les rencontres avaient comme objectif de faire ressortir de six à huit faits saillants pour chaque communauté et de les formuler dans un langage simple. Pour y parvenir, le groupe disposait des données de chacune des communautés statistiques, d'une version longue de faits saillants (trois à quatre pages) ainsi que d'une version brève qui tenait lieu de base de discussion (une page). Le groupe passait en revue l'ensemble de ces données pour chacune des communautés, puis pour la MRC. Ces faits saillants étaient ensuite rendus disponibles sur le site Internet de l'OEDC et ils pouvaient être utilisés lors des **soirées retour** pour lesquelles un ordre du jour type a été produit.

Enfin, une autre activité, régionale cette fois, a été offerte par le comité de suivi pour pallier le roulement des intervenants au sein des organisations membres du comité de mise en œuvre et soutenir la participation de nouveaux membres dans les groupes de travail *ad hoc* de chaque territoire. Il s'agit d'une séance d'initiation au TB destinée à favoriser une appropriation plus rapide de ses étapes et de son fonctionnement. Cette demi-journée a été offerte à quelques reprises.

Bref, plusieurs rencontres se sont ajoutées ou sont venues remplacer, à court terme, les soirées retour prévues dans les communautés. Cet ajout de nouvelles activités a ainsi eu un certain impact sur la collecte de données. La soirée retour qui a été tenue dans une communauté a fait l'objet d'une observation et d'un journal de bord. Dans les autres territoires, deux observations ont été réalisées lors de séances de validation de faits saillants en milieu rural.

Le cas de Sherbrooke est particulier. Le modèle organisationnel de la Ville, avec ses six arrondissements, se révèle fort différent du modèle MRC/municipalités. La diversité des instances, l'envergure et la complexité de la tâche sont autant de défis qui se posent spécifiquement au territoire de Sherbrooke. À Sherbrooke, la démarche s'est organisée par arrondissement où les agents de développement ont commencé un bilan de ce qui s'est passé dans chacun des milieux. Deux de ces rencontres de réflexion sur l'implantation du TB ont fait l'objet d'une observation.

En définitive, au lieu d'observer des activités d'appropriation des connaissances et de discussion dans les communautés qui devaient ouvrir la voie à différentes formes de mise en action, ce sont surtout des activités territoriales regroupant des décideurs et des intervenants qui ont été observées et analysées.

⁶ À Sherbrooke, seulement une rencontre de validation des faits saillants a été réalisée en cours d'étude (Lennoxville) parmi les trois communautés participantes.

Ce que l'analyse révèle

► Des retombées de la soirée retour

Une soirée retour s'est déroulée à l'échelle locale et une autre à l'échelle de la MRC (MRC des Sources). Dans la première, il s'agissait d'une communauté vécue, la municipalité de Lac Drolet. Les observations montrent que la soirée retour a favorisé l'identification de besoins et de défis communs tout en mettant en lumière le désir des participants qu'il y ait des suites. La première retombée concrète de cette soirée est la formation d'un espace de concertation locale, en l'occurrence un comité de développement local. Un appel à tous a été lancé de façon à inclure des citoyens présents à la soirée intéressés à y participer.

► De l'appropriation

Un constat important, déjà souligné à l'étape 3, est le défi que pose l'appropriation de la démarche du TB. À l'échelle des territoires et des communautés, cette difficulté d'appropriation constitue une préoccupation constante, car les intervenants et les acteurs clés changent constamment (congés de maladie, changements de porteurs de dossiers, retraites, départs pour une autre région). Dans les communautés, les différents acteurs, incluant les citoyens, n'arrivent pas toujours à situer cette activité dans une démarche plus globale, non plus qu'ils comprennent toujours la nature et la finalité de ces groupes de discussion. Par exemple, dans trois communautés ou territoires, on a qualifié la démarche du TB de « théorique » alors que dans d'autres communautés, elle est considérée comme complexe et abstraite : « Le nom de la démarche est complexe et pas gagnant, ça fait technocrate. »

L'appropriation de la démarche se poursuit au fil de l'action, tant pour les intervenants pivots qui adaptent la démarche en fonction des contextes et des événements, que pour le comité de suivi qui doit assurer une certaine cohérence dans la démarche, tout en produisant des outils les plus conviviaux possible.

► Des activités ajoutées en cours d'implantation

Les changements et les ajouts d'activités montrent que les porteurs du TB étaient sensibles aux dynamiques locales et aux besoins des acteurs des territoires pour s'assurer du bon déroulement de la démarche. Si l'appropriation par l'ensemble des acteurs territoriaux a mis du temps à se concrétiser, on peut dire que l'ajout d'activités de validation et de sensibilisation a fortement contribué au renforcement de l'appropriation du TB. En effet, un des moments clés de l'étape est sans aucun doute la validation des faits saillants auprès des agents de développement et des décideurs. Ces activités de transfert de connaissances ont généralement permis de renforcer les capacités des participants et les ont aidés à mieux maîtriser les données. On a mentionné fréquemment que le soutien offert par le comité de suivi pour l'appropriation des données statistiques du TB a été pertinent, sinon indispensable, donc fort apprécié.

► De la diversité des stratégies d'implantation selon le milieu

À la suite de l'étape 3 (groupes de discussion), plusieurs territoires ont amorcé une réflexion sur les façons d'intégrer le TB dans les pratiques de développement, sur les moyens de le déployer localement et sur les ressources humaines nécessaires pour l'animer. Bref, tout ce questionnement visait à trouver la voie, l'angle pour que le TB résonne dans le milieu.

C'est notamment à cette étape que les différences entre les MRC plus rurales et la Ville de Sherbrooke apparaissent de manière plus évidente. Les structures et les organisations qui animent le territoire sont différentes. Dans certains milieux ruraux, la stratégie de soutien au DC est relativement bien définie alors que dans d'autres, la réflexion est en cours. C'est sans compter que, dans certains territoires, le nombre peu élevé de ressources humaines pouvant travailler sur ce projet de même que le travail en silo des différents intervenants constituent des limites non négligeables. On a donc dû imaginer des stratégies d'implantation adaptées à chaque milieu et tenir compte des défis particuliers de chaque territoire.

3.5 Étape 5 – La mise en action des communautés

Ce qui était prévu

L'objectif ultime du TB, tant dans l'esprit de R. Boisvert que dans celui du comité de mise en œuvre de l'Estrie, est de soutenir le DC locales. Une bonne connaissance du milieu, reposant sur des données statistiques fiables et sur des points de vue d'acteurs et de citoyens devrait susciter une certaine mise en action des communautés. Cette intelligence collective du territoire devrait se traduire, par exemple, par la réalisation d'un plan d'action ou d'une action dans un secteur géographique jugé plus fragile.

Ce qu'on peut en dire

À la fin de la période de collecte des données (octobre 2010), cette étape cruciale de l'implantation du TB n'avait pas encore démarré, sauf dans la municipalité du Lac Drolet.

En effet, la multiplication des rencontres territoriales ayant retardé la tenue des soirées retour dans les communautés (étape 4), l'étape plus formelle d'accompagnement des communautés dans une réflexion sur les actions de développement qu'elles veulent entreprendre (étape 5) n'était pas encore enclenchée à la fin de la collecte de données. Néanmoins, des intervenants ont mentionné que certains participants à l'étape d'appréciation du potentiel avaient posé des gestes concrets à la suite des discussions tenues lors de ces activités (création d'une fête de quartier, discussion avec un conseil municipal pour demander des services de bibliothèque, discussion intercomités dans une municipalité en vue de remplacer un parc école). Ces quelques commentaires s'appuient sur une dernière rencontre formelle avec les intervenants de chaque territoire qui a permis de dresser un bilan de l'implantation du TB et de dégager les perspectives de développement du TB dans leur territoire respectif.

Tout d'abord, la mise en action des communautés locales est toujours prévue, mais elle demeure encore embryonnaire à l'automne 2010. « Ça devait aller dans une démarche d'animation des milieux, ce qui n'a pas été le cas, en tout cas pas pour l'instant. »

Il faut dire que l'état d'avancement des travaux varie passablement d'une communauté à l'autre, notamment en ce qui concerne l'ancrage dans les organisations en place, qu'elles soient d'échelles territoriale ou locale. En fait, si un des enjeux importants de la démarche du TB est son appropriation par les organisations du milieu (CSSS, MRC, SADC, CLD), la question des ressources humaines nécessaires pour animer le projet et soutenir les communautés est tout aussi déterminante : « Ce qui peut être problématique, ce sont les limites des ressources humaines. [...] Il faut s'assurer [d'avoir les ressources] avant de pouvoir soutenir les milieux pour avoir des retombées. »

La question qui se pose également est de savoir si tous les milieux étaient prêts ou avaient les ressources nécessaires pour donner suite à cette démarche à court terme. De plus, malgré leur accord d'être des communautés pilotes, est-ce que toutes les communautés avaient réellement comme objectif de développer des actions concrètes à court terme sur leur territoire?

En octobre 2010, l'utilisation des données du TB était surtout le fait d'instances très majoritairement territoriales. Parallèlement à cela, plusieurs partenaires travaillaient à définir une stratégie d'implantation du TB qui viendrait s'arrimer le mieux possible aux autres pratiques de développement territoriales et locales : « On est rendu à se poser la question de comment s'en servir. »

En pratique, les territoires ne sont pas tous rendus au même degré d'implantation. Un seul territoire a déjà effectué l'appréciation du potentiel de toutes ses communautés locales et a tenu une soirée retour réunissant des citoyens impliqués, des intervenants et des décideurs de tous les villages et villes de la MRC. D'autres territoires se questionnent sur la façon de faire pour poursuivre la démarche. Par exemple, dans la MRC de Memphrémagog, on a constaté que le portrait qui émergeait du groupe de discussion dans la communauté statistique de la Vallée de la Missisiquoi Nord n'était pas assez spécifique pour les besoins de la municipalité d'Eastman. Il a donc été décidé de refaire une activité avec la fiche dans cette communauté vécue.

Le Tableau 6 résume les activités menées dans chaque communauté pilote.

Tableau 6 : Synthèse des étapes dans chacune des communautés (avant octobre 2010)

Territoires	Communautés	ÉTAPES						
		Étape 1 Délimitation des communautés	Étape 2 Choix des indicateurs Régional avec consultation territoriale	Étape 3 Appréciation du potentiel des communautés	Étape 4 Validation des portraits			Étape 5 Mise en mouvement des communautés Étape en émergence en octobre 2010 (date de fin de la collecte de données pour l'évaluation)
					Validation des faits saillants (des membres du comité de suivi étaient toujours présents)	Rencontres des décideurs	Soirées retour	
MRC des Sources	Villages des Sources	Étape réalisée avec le comité aviseur de la politique de développement social (CSSS, CLD, CDC, SADC, MRC, etc.)	Information fournie au comité aviseur de la politique de développement social	Étape préparée par trois personnes : SADC et organisateur communautaire (le duo) et une stagiaire. Choix des participants avec comité aviseur. La communauté statistique a été choisie, car elle était déjà mobilisée relativement au plan de développement social.	Première expérience de vulgarisation en vue de la soirée retour qui a mené à la démarche de validation des faits saillants. 3 séances de travail avec des membres du comité aviseur	Présentation du TB à un public élargi d'agents de développement et de décideurs et discussion sur l'utilisation du TB dans les milieux 28 personnes présentes	Une activité pour toutes les municipalités de la MRC (3 communautés statistiques)	Aucune démarche concertée
MRC du Granit	Lac Drolet	Délimitation basée sur un découpage existant, en lien avec la table des partenaires en développement des communautés	Information fournie à La Table des partenaires en DC	S'est fait dans une municipalité (Lac Drolet) faisant partie d'une communauté statistique de 4 municipalités. La municipalité était prête à mener sa propre démarche.	2 séances de travail avec des membres de la Table des partenaires en DC	Présentation à la Table des partenaires en DC (une douzaine de personnes)	À Lac Drolet, une trentaine de citoyens et d'intervenants dont près de la moitié avait participé au groupe de discussion.	Création d'un comité de développement local Travail sur un plan d'action
MRC du Haut-Saint-François	Weedon-Dudswell	Étape menée par un petit groupe <i>ad hoc</i> de quelques acteurs de la MRC à partir des zones définies dans le cadre du Pacte rural et prise en compte des dynamiques entre les municipalités	Discussion sur les indicateurs au sein du groupe <i>ad hoc</i> lors du découpage	Communauté déjà engagée dans un processus	Une séance de travail avec 3 représentants d'autant d'organisations	Rencontre convoquée par le CSSS Une variété de participants présents : * plusieurs directions d'organisations : SADC, CDC, CLD, CJE, MRC * plusieurs élus * un agent de développement local	Aucune	Aucune démarche concertée
MRC du Val-Saint-François	Valcourt et région	Groupe <i>ad hoc</i> d'intervenants et de bénévoles engagés dans le développement de la MRC	Quelques consultations dans la MRC et suggestions	Nouveaux pivots Organisée par la Table intersectorielle stratégique de la MRC	3 séances de travail regroupant une dizaine de personnes (CSSS, CDC, CLD, dont des membres de la Table intersectorielle stratégique	Présentation à la Table intersectorielle stratégique de la MRC	Aucune	
MRC de Memphrémagog	Vallée de la Missisquoi Nord	Proposition de délimitation par quelques personnes mandatées à la suite d'un rendez-vous des concertations de la MRC Validée par une rencontre de 15 acteurs de la MRC (sur ± 60 invités)	L'équipe d'organiseurs communautaires du CSSS informée par l'organisateur communautaire pivot du TB	Activité organisée par un groupe d'organiseurs communautaires et l'agent de développement municipal Le recrutement s'est fait par le biais des municipalités et par Eastman en santé. Des élus et des citoyens étaient présents.	2 séances de travail avec un groupe <i>ad hoc</i> de 4-5 personnes (CSSS, CDC, citoyens, Ville de Magog, pour les communautés de Magog seulement	Présentation au comité de la Politique de développement social de Magog (une vingtaine de personnes)	Aucune durant l'étude	
Ville de Sherbrooke	Centre-Ville	Délimitation des communautés et discussions sur les indicateurs menées au même moment par le comité territorial. Trois rencontres, une consultation dans les réseaux et une rencontre finale ont été réalisées. La délimitation est basée sur un découpage antérieur produit par la Ville.		Organisation : Ville, arrondissement, CSSS, CDEC et Service de pastorale sociale Communauté choisie, car elle faisait une planification stratégique.	4 séances de travail avec 7 personnes (citoyens, arrondissement Mont-Bellevue, CDEC, organisme communautaire, CSSS)	À Sherbrooke, plusieurs rencontres et présentations, mais la plupart après la fin de la collecte des données	Aucune durant l'étude	
	Lionel-Groulx			Plusieurs organisations : arrondissement, CSSS, CDEC Recrutement difficile des participants	Exercice pour déterminer les faits saillants quantitatifs pour la communauté, mené auprès de 6 personnes (citoyens, élu, arrondissement, organisme communautaire, CSSS). Animée par intervenants pivots (organisateur communautaire et Ville)		Aucune durant l'étude	
	Lennoxville			Recrutement surtout par la Ville Communauté statistique correspondant à un arrondissement Le CSSS a animé la rencontre.	1 séance de travail avec 2 personnes de l'arrondissement, 1 organisatrice communautaire basée à Lennoxville et 1 organisatrice communautaire du comité pilote de Sherbrooke. On explore les liens possibles avec la mise en œuvre de la politique de développement social.		Aucune durant l'étude	

3.6 Synthèse du processus d'implantation

Un retour rapide sur le déroulement général du TB permet de résumer les enjeux de l'implantation. Plus techniques, les deux premières étapes (délimitation des communautés et choix des indicateurs) ont été plus simples à réaliser, notamment parce qu'elles nécessitaient un nombre restreint de participants qui, pour certains, connaissaient déjà l'existence de l'OEDC et du TB.

L'étape d'appréciation du potentiel était de nature plus complexe puisqu'il fallait, d'une part, savoir bien manipuler l'outil (la fiche d'appréciation du potentiel) tant par une bonne connaissance de son contenu que par une maîtrise du logiciel de compilation en direct. D'autre part, l'animation de ce groupe de discussion commandait une bonne préparation et une connaissance approfondie des stratégies d'animation et de mobilisation des communautés, afin que cette discussion sur le potentiel de la communauté puisse se traduire éventuellement en actions concrètes.

Quant à l'étape de validation des portraits, elle s'est transformée en cours de route. Avant de réaliser les rencontres prévues dans les communautés, on a, dans un premier temps, traité de l'enjeu de la vulgarisation des données par des rencontres de validation territoriale des faits saillants et traité de l'enjeu des ressources pour l'accompagnement de la mise en action des communautés par la présentation de la démarche et des portraits du TB aux décideurs. Quoique indispensable pour bien asseoir la démarche du TB, cette étape d'appropriation du TB à l'échelle territoriale a demandé beaucoup d'efforts aux intervenants pivots, ce qui a retardé, dans certaines communautés pilotes la tenue des activités retour, sauf dans deux milieux.

Dans notre étude, nous avons donc surtout été en mesure d'observer la mobilisation des intervenants et des décideurs dans une perspective de connaissance, d'adhésion et d'appropriation de la démarche. En fait, on pourrait parler d'une phase de mise en place des conditions gagnantes ou favorables pour être davantage en mesure de soutenir les communautés. C'est là une des principales retombées du TB pendant la période d'analyse (février 2009 à octobre 2010).

Finalement, l'étape de mise en action des communautés ne s'est pas réalisée avant la fin de l'évaluation. Toutefois, certaines retombées sont clairement visibles et plusieurs intervenants considèrent maintenant le TB comme un outil utile et pertinent dans leur travail auprès des communautés. Une seconde évaluation est actuellement en cours pour suivre les actions dans les communautés⁷.

⁷ Paul Morin, Martin Robitaille, Jacques Caillouette, Jeannette LeBlanc, Claude Carpentier, Normand Laforme, Jerry Espada, Victorine Keita. *Tableau de bord des communautés de l'Estrie : renforcer l'action sur les déterminants sociaux de la santé*, projet financé par les Instituts de recherche en santé du Canada.

CHAPITRE 4

Les résultats concernant l'évolution des principes d'action

L'analyse de la démarche d'implantation du TB à travers ses cinq étapes a permis de mettre en évidence comment ce dispositif fonctionne et comment il a évolué au cours de la période d'évaluation. De cet exercice se dégagent aussi les activités menées et les premières retombées. La seconde dimension de notre grille d'analyse, les principes d'action, viennent ajouter davantage de profondeur à la compréhension tant du processus dans son ensemble que de chacune des étapes. Tels que définis par les membres du comité de mise en œuvre, les principes du TB sont les suivants : participation citoyenne, renforcement du pouvoir d'agir, concertation intersectorielle et autonomie des milieux locaux et territoriaux quant à la façon d'implanter le dispositif.

4.1 La participation citoyenne

Définie par le comité de mise en œuvre comme **un processus qui intègre des efforts pour soutenir la participation des citoyens et qui consolide leur place dans l'action**, la participation citoyenne constitue un important défi associé au DC. Les personnes ayant participé à l'implantation du TB au niveau territorial et les membres du comité de mise en œuvre ont fréquemment réaffirmé leur désir que cette participation citoyenne soit réelle et active et que le TB puisse la soutenir. Toutefois, après l'analyse du processus du TB et des opportunités de participation de citoyens au cours de la période évaluée, on constate que ce principe d'action s'est peu actualisé.

Un principe difficile à opérationnaliser

Les deux premières étapes du TB ne se prêtaient pas facilement à l'implication citoyenne. Par exemple, le découpage du territoire et le choix des indicateurs s'adressaient uniquement à des intervenants et des acteurs territoriaux. Plusieurs personnes interviewées ont toutefois mentionné leur désir que, dans le futur, des citoyens soient impliqués à ces étapes.

Malgré tout, lors de la délimitation des communautés, les participants de certains territoires ont tenu compte du sens que ce découpage pourrait avoir pour les citoyens. Aussi, au moment de créer une communauté statistique, les participants se sont préoccupés des dynamiques locales, des points de ressemblance et de différence entre les espaces vécus avant de les regrouper. L'objectif était de s'assurer que, malgré un découpage plus large ou plus fin que l'échelle de la municipalité ou de l'arrondissement, les citoyens aient un certain sentiment d'appartenance à la communauté statistique. Comme le souligne un répondant : « On voulait que les choix des communautés soient le plus représentatif de ce que les gens vivent sur le terrain. »

Dans un territoire où le découpage a posé problème en cours de route, on souligne l'importance de tenir compte du point de vue des citoyens pour que la délimitation ait un sens. « Si on avait eu une appropriation minimale du tableau de bord en lien avec le développement des communautés, probablement, quand on a fait le découpage, on aurait peut-être eu cette préoccupation [de consulter les citoyens] ».

Les étapes suivantes (3,4 et 5) comportaient un potentiel plus évident de participation citoyenne. Cependant, même au cours de ces étapes, celle-ci s'est révélée difficile à opérationnaliser.

L'étape d'appréciation du potentiel a été le principal moment où, au cours de la période d'évaluation, des citoyens ont participé activement à une activité. Toutefois, comme ces rencontres regroupaient, dans la plupart des cas, des citoyens d'une communauté statistique, ils discutaient du potentiel de plusieurs communautés vécues en même temps. Ce contexte ne se prêtait donc pas facilement à des échanges sur les actions à mener dans chaque municipalité ou quartier. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'aux yeux de certains organisateurs, cette rencontre était vue comme une amorce à une participation citoyenne ultérieure : « Cette démarche-là, avec le tableau de bord, c'est clair, enclenche une démarche [qui va se poursuivre] [...] Ça permet une prise de conscience... »

Jeter les bases de la participation citoyenne

Les groupes de discussion sur le potentiel des communautés se sont tout de même révélés positifs selon les organisateurs interviewés puisque l'assistance a été généralement bonne et les discussions utiles. Par exemple, dans un territoire, les organisateurs étaient convaincus, après la rencontre, qu'il serait possible de mobiliser la communauté et d'impliquer les citoyens dans les communautés vécues. « Lorsqu'on va retourner à la population et leur présenter ces résultats-là, j'ai l'impression qu'il y en a qui vont se retourner et dire : Aille, il faut faire quelque chose pour ce point-là, moi je m'engage. J'ai l'impression que ça va venir plus tard. »

Dans la planification de départ de l'implantation du TB, il était prévu de rassembler un nombre réduit de participants, dont des citoyens, pour l'étape d'appréciation du potentiel, puis d'élargir le cercle des participants lors d'une activité (soirée retour) permettant de présenter le portrait local, de se l'approprier et de développer les opportunités d'action et de mobilisation de la communauté. Étant donné le contexte (élections municipales, pandémie, temps de production des données statistiques, etc.), cette soirée retour n'a eu lieu que dans une communauté et un territoire, plus d'un an après l'activité d'appréciation du potentiel. Cet effet de décalage a eu un impact démobilisant sur les citoyens.

Ces soirées retour n'ont pas eu lieu dans des communautés statistiques définies dans le TB. Dans le premier cas, la soirée retour s'est déroulée à l'échelle de la municipalité de Lac Drolet. Les organisateurs territoriaux ont utilisé le TB pour répondre à un besoin de la municipalité concernant explicitement la question de la participation citoyenne puisque celui-ci devait soutenir l'actualisation de ce principe d'action : « Il faut que la retombée principale soit d'augmenter la participation citoyenne. » La soirée retour dans cette communauté a permis la mise en place d'un comité de développement et l'observation de retombées de la rencontre précédente concernant l'appréciation du potentiel (un parc-école a été rénové, des participants à des comités se sont parlé et concertés avant d'agir, etc.). Malgré tout, les organisateurs territoriaux gardent en tête la question de l'opérationnalisation de la participation citoyenne : « Le questionnement reste : comment soutenir la participation citoyenne et que ça ne reste pas une activité pour six ou sept personnes [membres du comité de développement]. »

Dans le second cas, ce sont les trois communautés de la MRC des Sources qui ont été réunies. Lors de cette rencontre, quelques citoyens et plusieurs intervenants, élus et décideurs étaient présents. Un intérêt non équivoque envers le TB était perceptible, mais on n'a pas pu observer de relance de la mobilisation citoyenne dans ce territoire.

Dans les communautés urbaines, les organisateurs des activités ont clairement mentionné la difficulté de trouver des gens prêts à consacrer du temps à cet exercice. Ce n'est donc pas uniquement le manque de ressources humaines du côté des organisateurs qui a posé problème. Et puis, dans les faits, ce sont souvent les mêmes personnes qui s'impliquent d'un comité à l'autre, ce qui pose également le défi de la diversité des points de vue représentés.

En définitive, la participation citoyenne demeure un principe d'action essentiel du TB bien que son actualisation soit difficile à réaliser et à percevoir dans les premières étapes de la démarche. En fait, plus les groupes de discussion sont menés auprès de communautés vécues où il y a un potentiel de mobilisation, notamment par la présence d'un conseil municipal, d'un conseil d'arrondissement ou d'un comité de développement, plus on a des chances de pouvoir mobiliser les citoyens.

4.2 Le renforcement du pouvoir d'agir

Au moment de la définition des principes d'action au début de la recherche, les membres du comité de mise en œuvre ont défini le renforcement du pouvoir d'agir comme **le renforcement des capacités individuelles et collectives d'agir, de la capacité de rêver et d'avoir des projets pour le futur. Pour pouvoir se déployer, il faut utiliser une approche intégrée respectant le rythme et les capacités de chacun et de la collectivité tout en assurant soutien et accompagnement.** Ce pouvoir d'agir, les individus, les organisations et les communautés le possèdent déjà à des degrés divers. Il s'agit ici de voir comment ce pouvoir d'agir a pu être renforcé par la démarche du TB.

Un concept flou

Bien que l'on s'entende sur l'importance du pouvoir d'agir dans le contexte du TB, il est parfois difficile de trouver les stratégies pour le renforcer de manière réelle et d'en repérer les manifestations, comme l'ont souligné tout au long de l'évaluation les personnes interviewées : « C'est un désir [le renforcement du pouvoir d'agir], mais dans la réalité, ce n'est pas toujours concret. » La volonté des intervenants que le TB renforce le pouvoir d'agir était néanmoins évidente, que ce soient pour les citoyens, les gestionnaires et les intervenants ou les organisations. « Si on regarde nous autres, nos organisations dans le processus, moi je pense que ça va m'aider dans mon pouvoir d'agir dans la communauté en tant qu'agent de développement. »

Malgré le modèle existant du dispositif de Boisvert, le comité de suivi du TB savait que le modèle estrien se développerait au fur et à mesure du déploiement de chacune des étapes et que des ajustements seraient apportés par chacun des territoires. Donc, dès le départ, il était évident que les intervenants pivots, tout comme leurs partenaires, devraient s'approprier la démarche. Il en serait ensuite de même pour les décideurs et les gestionnaires et, enfin, pour les communautés. C'est par le biais de cette appropriation que se développe le pouvoir d'agir. En étant présent, en participant à la coconstruction d'information, en aidant à organiser chacune des opérations, en discutant du potentiel de sa communauté, on comprend mieux le processus du TB et sa finalité, on est ainsi plus à même d'exercer son pouvoir d'agir.

Au départ, lors des séances de délimitation des communautés, plusieurs participants ne comprenaient pas les raisons de découper le territoire. « C'était difficile de faire un découpage. Je comprenais c'est quoi le tableau de bord, mais je ne comprenais pas c'est quoi son utilité et je ne comprenais pas ce qu'on allait faire avec ça. » En revanche, d'autres répondants voyaient le potentiel de renforcement du pouvoir d'agir des communautés en utilisant le TB.

Un des éléments pour augmenter le pouvoir d'agir, c'est d'être bien informé. Je pense que les communautés vont être bien informées de leur réalité avec ça [le TB statistique] et vont pouvoir agir en conséquences. [...] Ils vont savoir sur quelles forces et quels potentiels ils peuvent tabler pour leur développement.

Le renforcement du pouvoir d'agir des intervenants et des organisations

Tout effort investi dans le TB, que ce soit dans sa conception ou dans son application sur un territoire, favorise le renforcement du pouvoir d'agir. Ce dernier varie toutefois en fonction de l'intensité de l'implication et la fonction occupée. Par exemple, le fait de travailler à l'implantation du TB a permis à certains intervenants de revoir leur vision du territoire : « Moi, dans mon travail, ça m'a permis d'avoir un regard nouveau sur la réalité du développement de la MRC. »

Si s'impliquer améliore le pouvoir d'agir, l'acquisition de connaissances sur le territoire contribue également à augmenter la capacité d'action dans le développement de son milieu. Il en est ainsi des séances de production des faits saillants qui ont permis aux acteurs territoriaux de manipuler les portraits statistiques de leurs communautés et d'y réfléchir. Dans la quasi-totalité des territoires, on reconnaît que l'exercice favorise le développement des capacités des participants : « Même moi qui n'aime pas ça [les statistiques], je trouve ça correct et clair. » Nos observations vont d'ailleurs dans ce sens. En fait, les opérations de synthèse des faits saillants permettent que les savoirs d'expérience soient bonifiés à la lumière des savoirs scientifiques portés par les portraits : « Avant, on avait une connaissance intuitive du territoire. Maintenant, le TB aide à valider et préciser cette connaissance. » Et *vice versa* puisque, dans certains territoires, on est conscient que « les chiffres parlent, mais [que] la signification, c'est nous qui la connaissons. » Les acteurs d'un seul territoire disaient qu'ils « n'avaient pas à valider les statistiques. Vous êtes plus experts que nous. »

Finalement, l'appropriation de compétences et de techniques est fondamentale pour favoriser le renforcement du pouvoir d'agir (Ninacs, 2002). Ce point de vue semble partagé par les personnes interviewées, car tous ont mentionné que le soutien de l'OEDC, et particulièrement de la DSPÉ, a été déterminant dans l'appropriation du TB et des portraits statistiques.

Le renforcement du pouvoir d'agir dans les communautés

En ce qui concerne les communautés, c'est surtout aux étapes d'appréciation du potentiel et de validation des portraits qu'il peut y avoir un renforcement du pouvoir d'agir. Le fait de réunir un groupe dans l'objectif de favoriser l'expression de leurs points de vue est, en soi, une activité de renforcement du pouvoir d'agir. Comme le mentionnent des intervenants : « Le fait de créer un espace de parole, déjà c'est un grand pas. On peut s'exprimer et on est plusieurs à partager des idées semblables. » D'ailleurs, la participation comme droit de parole et comme droit d'être entendu est constitutive du pouvoir d'agir individuel (Ninacs, 2002).

Dans certains cas, ces activités ont également favorisé un réseautage des ressources. Par exemple, après une rencontre, les participants ont manifesté le désir de collaborer : « Je vais vous aider avec votre idée! » Ces échanges ont donc permis de mailler des ressources locales et de discuter des idées ou des projets portés par des participants.

De plus, les activités de discussion, que ce soit sur le potentiel de la communauté ou sur son portrait, mène à l'analyse d'enjeux dans la communauté, permettant ainsi de faire un pas supplémentaire vers le pouvoir d'agir (Laverack, 2006). « À partir de ce moment, la discussion permettait de prendre conscience d'éléments et l'état de situation devenait plus clair dans leur tête. »

Faire participer les individus à la discussion et développer leur esprit critique constituent des passages obligés dans le processus de renforcement du pouvoir d'agir. Acquérir ces habiletés facilite la participation aux processus de décision dans la communauté. Évidemment, selon le point de vue où l'on se place, citoyens, élus, intervenants, ou gestionnaires, les rôles seront différents. En fait, c'est l'ensemble de ces pouvoirs d'agir individuels qui soutient le renforcement du pouvoir d'agir collectif.

Les groupes de discussion du potentiel ont généralement permis d'améliorer le renforcement du pouvoir d'agir individuel des participants, mais le renforcement du pouvoir d'agir des communautés reste en devenir. Néanmoins, dans la MRC où la communauté pilote est une municipalité, les organisateurs du groupe de discussion sur le potentiel des communautés ont travaillé dans une perspective de renforcement du pouvoir d'agir de la municipalité en ce qui a trait à son développement :

Le fait de pouvoir les mettre dans un mode proactif, c'est un élément que l'on doit pouvoir retenir, à mon avis. [...] Tout le long de la démarche qu'on a fait avec le conseil municipal, ça a toujours été présent [le renforcement du pouvoir d'agir] dans comment la municipalité peut s'approprier ça.

En fait, comme les groupes de discussion sur le potentiel des communautés se sont tenus dans la plupart des cas à l'échelle des communautés statistiques et que l'observation a porté uniquement sur deux soirées retour, il n'est surprenant que des manifestations du pouvoir d'agir des communautés n'aient pu être repérées. C'est plutôt lorsque les communautés vécues auront l'opportunité de vivre concrètement les opérations du TB, qu'on pourra mieux apprécier leur capacité d'agir, de se mettre en mouvement. Malheureusement, la collecte de données s'est terminée avant que le processus en soit rendu là.

Malgré tout, comme le renforcement du pouvoir d'agir est un processus graduel, les amorces observées semblent prometteuses. Il faut dire que le déroulement des rencontres influence fortement la qualité des apprentissages. Un climat et une animation favorisant l'expression de tous font une différence. De même, une bonne capacité de vulgarisation des données est centrale pour animer la discussion sur les forces et les limites de la communauté ou sur les limites des indicateurs. Enfin, on constate que le renforcement du pouvoir d'agir est un processus long et complexe qui doit recevoir du soutien pour se faire.

4.3 La concertation intersectorielle

La concertation intersectorielle désigne le travail structuré et durable de réflexion et de coconstruction de sens réunissant des partenaires de plusieurs secteurs d'activité autour d'un objet commun. On espère que cette compréhension partagée mène à une action intersectorielle qui pourrait, selon le cas, donner

lieu à des partenariats formels entre les partenaires. En lien avec la démarche du TB, les membres du comité de mise en œuvre définissent la concertation intersectorielle comme **l'émergence d'une vision commune à partir des besoins des gens et du milieu permettant de développer une culture de partenariat incluant divers secteurs et types d'acteurs dans le but de réaliser des actions communes et concrètes, de faire des apprentissages communs et de partager des réussites**. L'analyse qui suit vise à démontrer si la démarche du TB a permis le développement de la concertation intersectorielle et, si oui, d'en préciser les manifestations.

Développement d'une culture de concertation

Le porteur du projet de TB, il est utile de le rappeler, est l'OEDC, un organisme régional sans but lucratif dont le *membership* est constitué d'organismes locaux, territoriaux et régionaux, communautaires, associatifs, publics, coopératifs ou d'économie sociale. Au moment où l'idée du TB arrive sur la table, l'organisme est jeune et n'a jamais réalisé de projet collectif d'envergure. Il s'agit donc d'une première pour l'OEDC, d'où les nombreuses séances de travail tant au comité de mise en œuvre qu'au comité de suivi pour bien définir la démarche tout en apprivoisant le travail intersectoriel.

À l'échelle territoriale, les défis de l'intersectorialité sont encore plus marqués. En effet, les exigences de concertation que commande le TB révèlent les limites du travail sectoriel (emploi, santé, éducation) par la mise en relief des différents silos de développement territorial. Certaines MRC ont des tables intersectorielles de concertation, mais le passage à un partenariat intersectoriel dans le cadre de projets spécifiques demeure l'exception plutôt que la règle. En définitive, « Le tableau de bord a tapé le clou sur la question du travail intersectoriel et a éveillé les partenaires à ces réalités. »

Le TB s'est avéré une occasion de développer diverses formes de concertation intersectorielle. Toutefois, il faut souligner que ces espaces intersectoriels regroupent principalement des acteurs traditionnels du développement alors que d'autres acteurs, par exemple l'éducation, sont pratiquement absents. Il a suscité la création d'opportunités de mises en commun, que ce soit par le renforcement des concertations déjà existantes ou de l'émergence de nouveaux espaces de collaboration.

Il ne faut pas oublier que l'on parle de la SADC, CSSS, CDC et MRC, là, on travaille ensemble. D'après moi, c'est une première dans le développement comme tel. Ce n'est pas qu'on ne l'imaginait pas avant, mais là, on a une occasion qui est intéressante, parce qu'il y a une démarche structurée. Là, il faut travailler ensemble. [...] Pour chacune des organisations, ça demande un ajustement...

Émergence d'une vision commune

Dans un processus de concertation intersectorielle, il est important que les partenaires partagent une vision commune de l'objet qui les rassemble. Dans le cadre du TB, cette vision commune a pu émerger grâce au va-et-vient entre les propositions du comité de suivi, et les commentaires ou les suggestions du comité de mise en œuvre. Le travail intersectoriel régional a ainsi donné naissance à une première vision commune du TB, qui s'est précisée graduellement, au fil de son expérimentation sur le terrain.

Pour ce qui est des territoires, la construction d'une vision commune a mis plus de temps à se réaliser. Les intervenants pivots devaient non seulement comprendre et s'approprier la vision régionale qu'ils avaient contribué à faire émerger, mais ils avaient également à soutenir la construction d'une vision commune à l'échelle territoriale. À partir de balises fournies à chaque étape par le comité de suivi, les pivots devaient s'associer à différents partenaires pour réaliser les activités. Et comme les premières étapes s'adressaient chaque fois à un public différent et que les intervenants pivots ont eux aussi changé en cours de route, la construction d'une vision commune du TB était toujours en processus à la fin de la collecte de données.

Il reste encore beaucoup du chemin à parcourir de la part de tous. Des employés intervenants, des directeurs d'organismes participants, des élus... même après deux ans de Pacte rural, tous ceux que je viens de citer ne se le sont pas appropriés...

Ce processus s'inscrit également dans le cadre d'une vision globale du développement qui réfère aux déterminants sociaux de la santé et du bien-être. Ceci ne va pas toutefois de soi pour certains acteurs. « Il y a des élus municipaux qui ne voient pas la pauvreté. Le TB met cette question au clair. »

La concertation selon les différentes échelles du territoire

Le TB a sans contredit amené les différents partenaires à réfléchir sur la question du territoire, notamment en ce qui a trait aux échelles d'appartenance et d'intervention. Que ce soit à l'étape de la délimitation des communautés (étape 1), à l'étape du choix des indicateurs où la question de l'échelle de la disponibilité des données se pose (étape 2) ou aux étapes subséquentes (étapes 3 et 4) pour lesquelles se pose la question du niveau où les communautés doivent être interpellées, le TB suscite une réflexion importante sur la définition et l'adhésion à un territoire d'appartenance.

Cette question du territoire est exacerbée par le caractère intersectoriel de l'exercice qui amène une multitude de points de vue souvent divergents. Les acteurs territoriaux (MRC et CSSS en milieu rural) ont « une grosse tendance à vouloir travailler au niveau MRC. Ça [le TB] est venu le mettre en évidence, oui c'est bien de travailler en MRC, mais ça n'aura pas les retombées escomptées si on ne travaille pas en communautés ». En revanche, on dit aussi qu'« Il faut que ces municipalités-là viennent à se considérer comme faisant partie d'un tout [la MRC], comme c'est tout nouveau. Tant mieux si le tableau de bord contribue à qu'elles se voient comme partie prenante ». Ainsi, le caractère intersectoriel du TB apparaît-il comme une opportunité intéressante pour davantage intégrer les différentes échelles d'intervention.

Néanmoins, il faut être vigilant pour que les citoyens se sentent partie prenante de la démarche. À cet égard, un participant a été surpris par le regroupement de municipalités dans une même communauté statistique : « Vous avez fait un village global avec cinq villages différents. »

Enfin, deux constats se dégagent de l'analyse de ce principe d'action. D'abord, l'intersectorialité s'est exprimée quasi exclusivement dans un processus de collaboration interorganisationnelle : des actions intersectorielles proprement dites n'avaient pas encore été mises en branle à la fin de la collecte de données. Ensuite, il demeure toujours une tension entre les acteurs quant à l'échelle de territoire qui doit être privilégiée comme centre du développement.

4.4 L'autonomie des territoires et des communautés dans l'implantation du TB

Pour réussir à animer la coalition de partenaires que constitue l'OEDC, ses modes d'intervention se doivent de reposer sur une approche largement participative qui tient compte de réalités multiples (milieux urbains et ruraux, réalités institutionnelles et mouvements sociaux, etc.). La mise en œuvre du TB des communautés de l'Estrie n'échappe pas à cette nécessité. C'est pourquoi il a proposé d'inclure dans l'évaluation le principe d'autonomie des territoires et des communautés quant à la façon d'implanter le TB. Cette proposition est d'ailleurs cohérente avec les meilleures pratiques recensées par Chebroux (2007) dans le guide Créer et animer un observatoire local :

Un tel système [le développement des échanges plutôt que le contrôle de la production] contient en effet davantage son intérêt dans la mise en œuvre d'une dynamique collective d'échanges et de construction de savoirs utiles sur le local [souligné dans le texte], que dans la mise en place d'un protocole de recueil de données quantitatives auprès des acteurs uniquement préoccupés de la fiabilité de leur propre méthode de recueil et de production de données. Celui-ci aurait certainement comme effet de susciter la prise de distance de la part des acteurs pouvant y voir une ingérence malvenue dans leurs propres affaires. (Chebroux, 2007, p. 81)

Ce principe de l'autonomie des territoires et des communautés dans l'implantation du TB a-t-il passé le test de la réalité?

L'Estrie vis-à-vis de l'expérience originale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Le tout premier contact entre le projet de la Mauricie et du Centre-du-Québec et une trentaine de partenaires de l'Estrie s'est fait à l'occasion d'une conférence de R. Boisvert à la CDC de Sherbrooke en octobre 2005. Dès ce moment, plusieurs d'entre eux ont exprimé leur volonté de réaliser la démarche en Estrie. Cette décision précède même la création de l'OEDC en juin 2006. Une vingtaine d'acteurs estriens ont d'ailleurs participé à la validation initiale de la *Fiche d'appréciation du potentiel des communautés* en janvier 2009. Ces premiers contacts avec R. Boisvert se sont déroulés sous le signe de son ouverture et de son intérêt envers une adaptation estrienne de la démarche. C'est ainsi que, très rapidement, le comité de suivi a amorcé plusieurs séances de travail avec R. Boisvert en vue de s'approprier le dispositif initial et ses divers outils. C'est à la lumière de ces échanges que le comité de suivi a proposé des ajustements au modèle original, et ce, pour chacune des étapes. Une autre différence entre les deux régions réside dans le leadership du projet : issu de la Direction de santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec, il est ancré dans un partenariat formel entre l'OEDC et la DSPÉ de l'Estrie. La mise sur pied d'un comité de mise en œuvre est également une spécificité estrienne.

L'Estrie a donc procédé à l'adaptation de plusieurs aspects du modèle initial, et ce, en interaction continue avec le concepteur du projet.

Les territoires vis-à-vis des orientations régionales

Même si les orientations et les divers outils étaient discutés au sein du comité de mise en œuvre, l'enjeu de l'adaptation du modèle au sein de chacun des territoires de MRC et pour la ville de Sherbrooke demeure entier. Dans l'ensemble, à l'exception d'un territoire qui perçoit une certaine rigidité dans la démarche, la plupart des partenaires reconnaissent avoir eu une marge de manœuvre : « Je crois que les outils de l'OEDC constituent une bonne base de discussion. Nous avons ensuite la liberté de creuser ou non certains éléments. » Cela dit, des variations sont perceptibles selon les étapes et selon les territoires.

Des variations selon les étapes

En dépit des critères définis collectivement, particulièrement celui de la taille des communautés (environ 5 000), la délimitation des communautés a donné lieu, comme on l'a vu précédemment, à quelques ajustements significatifs : « Il y avait une marge de manœuvre [de l'OEDC pour le découpage] qui a été exploitée au maximum! » Certains reconnaissent explicitement avoir priorisé les autres caractéristiques de certaines communautés : « Si on avait voulu se coller bien proche et ne pas déroger de toutes les consignes [lors du découpage], je pense qu'on aurait produit quelque chose, mais qui n'aurait pas correspondu à un vécu. »

Lors du choix des indicateurs, les contraintes liées aux exigences d'une production régionale et l'accessibilité limitée à des données à l'échelle locale ont certainement limité la marge de manœuvre sur les plans local et territorial. L'influence des partenaires s'est plutôt fait sentir par l'ajout d'indicateurs (ex. : environnement) ou d'éléments d'information (davantage de strates d'âge ou de comparaisons selon les genres), de sorte que la proposition initiale est passée de 70 à 112 éléments d'information. La marge de manœuvre était restreinte mais réelle : « On l'a élargie, on l'a enrichie beaucoup, on l'a améliorée [La proposition d'indicateurs] [...] Il y avait une écoute, c'est un processus participatif. »

L'organisation des groupes de discussion sur le potentiel des communautés a donné lieu à plusieurs variantes qui ont été partagées lors des rencontres du comité de mise en œuvre. À la suite de ces échanges, certaines façons de faire ont carrément été reprises par d'autres (ex. : présence des observateurs) ou ajustées (ex. : abréger le temps consacré et alléger la façon de présenter la démarche du TB aux participants). Cela dit, lorsque venait le temps, pour chaque territoire, de réaliser le groupe de discussion, le canevas de base pesait assez lourd dans la balance :

On s'est beaucoup basé sur le guide d'animation fourni. On aurait peut-être dû se garder de la latitude pour en déborder, peut-être même laisser moins de temps sur la mise en place, le PowerPoint et le *focus* théorique et mettre plus d'emphasis sur la discussion.

Les quelques activités réalisées lors des étapes subséquentes (validation des faits saillants, soirées retour) ont donné lieu à des variantes encore plus évidentes tant dans le format (soirée pour l'ensemble de la MRC ou pour une municipalité) que dans le processus (choix des participants, animation, résultats attendus, etc.).

Au total, la mise en œuvre du TB implique une interdépendance entre plusieurs types d'expertise : « Je dirais que l'on est autonome, mais dépendant des personnes possédant l'information et les connaissances plus théoriques. [...] Mais ils ont besoin de nous autres pour donner vie à la démarche. » Il s'agit donc d'un processus qui requiert une expertise scientifique et des ressources à l'échelle régionale ce qui génère, par défaut, l'uniformisation de certains aspects du projet : « Moi, ce que j'avais compris, c'est que la démarche se faisait régionalement, ne serait-ce que par le principe de respecter les possibilités de comparaison entre les territoires. »

Des variations selon les territoires

La marge de manœuvre ressentie par les intervenants pivots des territoires est certainement reliée à l'attitude du comité de suivi et du comité de mise en œuvre à leur endroit. Mais, à la lumière des échanges au sein du comité de mise en œuvre, les variations observées sont également tributaires de plusieurs autres facteurs, à commencer par la dynamique propre à chaque territoire, voire à chaque communauté : « Dans le fond, il y en avait une [marge de manœuvre] de l'Observatoire, mais il n'[y] en avait pas du territoire. C'était la quadrature du cercle, à cause du contexte politique particulier à ce moment. »

De même, une bonne compréhension de la démarche et des outils semble préalable à toute adaptation : « La première fois, tu suis la recette. [...] Vivre le *focus group*, ça m'a démontré concrètement l'utilité. » Dans une certaine mesure, la stabilité des ressources humaines au sein des organisations partenaires et leur disponibilité influencent également leur capacité de consacrer temps et énergie à ces adaptations potentielles. En effet, le défi est nettement plus grand pour les personnes qui se sont jointes au comité de mise en œuvre plus tardivement ou encore pour les partenaires qui ne siègent pas au comité. De plus, sans une certaine maîtrise de l'histoire d'un milieu et des processus complexes de concertation en cours, il devient très difficile de faire les meilleurs choix (d'outils, d'animation, de participants, etc.).

PARTIE 3



DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS

CHAPITRE 5

Le Tableau de bord des communautés de l'Estrie : potentiel, limites et défis

Les deux chapitres précédents présentent l'analyse de l'implantation du TB sous deux angles : les étapes du processus et les principes qui soutenaient cette démarche. Cet exercice a permis :

- 1) de mettre en lumière les diverses stratégies retenues par les territoires à chacune des étapes et d'en repérer les premières retombées;
- 2) d'explorer comment les principes d'action, tels qu'identifiés au départ par les acteurs régionaux, se sont réellement actualisés (ou pas) au fil de la démarche.

À partir de ces résultats, il s'agit ici de tirer quelques constats d'ensemble relatifs au potentiel, aux limites et aux défis de la démarche du TB et de tenter de répondre à la question de départ : en quoi le TB a-t-il contribué au DC en Estrie?

5.1 Une opportunité de concertation territoriale

Dès le départ, un des constats qui a poussé l'ODEC à s'intéresser au dispositif de caractérisation des communautés de l'équipe de R. Boivert est le fait que plusieurs organisations régionales et territoriales dressent régulièrement des portraits de leur population en fonction de leur domaine d'action respectif (Emploi-Québec, Direction de santé publique, commissions scolaires, etc.). Or, ces données sont, d'une part, peu partagées et, d'autre part, ces portraits sectoriels ne visent pas à brosser un tableau d'ensemble, chacun ayant des données propres à son champ d'action. L'idée de rassembler les organisations autour de la production d'un TB correspondait donc à un besoin. Il s'agissait également d'une excellente opportunité pour celles-ci, dont les actions largement intersectorielles demeurent somme toute limitées, de développer un projet commun où chacune y trouverait son compte.

C'est d'ailleurs la création et la consolidation d'espaces de concertation qui ressort comme la retombée la plus percutante de la démarche du TB, et ce, même si ce résultat ne faisait pas partie des objectifs de départ. En effet, être parvenu, tant à l'échelle régionale que territoriale, à mobiliser des élus, des décideurs, des gestionnaires et des intervenants autour d'une entreprise commune constitue une réussite importante. À l'échelle régionale, ce fut le premier projet d'envergure qui liait les partenaires de l'ODEC. Ce projet est donc venu concrétiser des liens qui étaient en train de se former. Dans les territoires de MRC, la démarche du TB a permis, dès le démarrage, de rassembler diverses organisations afin qu'elles prennent le leadership de la démarche, notamment à travers les intervenants pivots (organisateurs communautaires, agents de développement, etc.). Par la suite, au fur et à mesure que la démarche avançait, de nouveaux partenaires ont été sollicités afin d'étendre la connaissance et l'appropriation du TB et, par ce biais, que les divers partenaires apprennent à travailler ensemble autour d'un projet commun.

5.2 Appropriation de la démarche par les acteurs du développement

L'appropriation de la démarche constitue un défi central de cette aventure du TB, et ce, tant sur les plans régional, territorial que local, c'est-à-dire tout aussi bien pour les porteurs régionaux et territoriaux, pour les décideurs, gestionnaires et intervenants des organisations partenaires que, finalement, pour les citoyens. Qu'il s'agisse de la compréhension de l'ensemble de la démarche ou de la maîtrise des diverses opérations du TB, à l'automne 2010, le processus d'appropriation est loin d'être complété pour toutes les personnes associées au TB. Autant pour les intervenants pivots de chaque territoire que pour les partenaires engagés dans l'organisation des activités de l'une ou l'autre étape, l'appropriation du processus dépend du degré et de la durée de leur implication dans l'organisation de ces activités. Plus on travaille avec le TB, mieux on le comprend!

D'emblée, le TB est perçu par les nouveaux partenaires comme une opération complexe et plutôt intellectuelle. Discuter pour délimiter le territoire en communautés, décider d'indicateurs et comprendre

les portraits qui en découlent tout comme saisir le sens de l'appréciation du potentiel (sondage?, outil de discussion?), toutes ces activités paraissent bien longues et parfois un peu trop abstraites aux yeux des gens de terrain. Dans une perspective d'appropriation, l'enjeu est donc de démontrer l'utilité de chaque étape, de chaque activité, et de bien la situer dans l'ensemble du processus. Mais malgré tous les efforts de communication en ce sens (formations, rencontres, outils, etc.), cette évaluation a permis de constater qu'aussi longtemps que les gens ne s'y sont pas frottés concrètement (organisation d'activités, présentation des données, etc.), il est très difficile pour eux de saisir comment tous les aspects s'emboîtent et en quoi ils sont contributifs au DC. Un défi supplémentaire à cette appropriation est la nécessaire intégration du TB aux pratiques de développement en place si l'on veut susciter l'intérêt et la mobilisation des acteurs concernés.

La stabilité des porteurs et des partenaires facilite l'appropriation, alors que le roulement du personnel implique une période d'initiation et d'exploration précédant une appropriation réussie. Par ailleurs, au sein des tables de concertation qui soutiennent la démarche, le degré d'appropriation du TB varie d'un partenaire à l'autre. Il faut aussi tenir compte de l'effet combiné de la campagne de vaccination contre la grippe AH1N1, les élections municipales et un certain retard dans l'embauche de chargés de projet par l'OEDC, lié aux limites du financement accordé au TB qui a eu un impact majeur sur le rythme des travaux. Tous ces constats posent le défi de mécanismes à mettre en place pour soutenir l'appropriation de cette démarche par les organisations.

Dans une perspective de DC, l'appropriation du TB doit également se faire à l'échelle des communautés. Il est donc nécessaire d'opérationnaliser la volonté explicite des partenaires de mobiliser ces communautés et d'assurer la participation de leurs citoyens.

On assiste donc à une tension entre la production participative d'un dispositif et le leadership d'un comité de suivi. En effet, ce comité réunit des personnes qui possèdent des expertises diverses : intervention communautaire, statistique, transfert de connaissances. Elles ont fait le choix d'associer systématiquement les acteurs terrain pour la conception de toutes les orientations régionales et de tous les outils communs. Dans quelle mesure le caractère intellectuel et la complexité associée à la démarche est-elle liée à cet exercice de coproduction?

5.3 La participation citoyenne et mobilisation des communautés

Dans la période pendant laquelle a été menée l'évaluation, l'appropriation des données du TB par les communautés et leur mobilisation autour de l'un ou l'autre fait saillant ont été passablement faibles. La mobilisation des communautés et la participation des citoyens sont demeurées davantage une intention que traduites dans des retombées concrètes. L'enjeu de la participation citoyenne reste toutefois une préoccupation fondamentale pour les agents de développement. En effet, à l'instar de Bourque et Favreau, ceux-ci sont conscients que « l'expertise de contenu peut éclairer, mais elle ne décide pas des valeurs et orientations des communautés » (2003, p. 301). Une fois que les portraits sont produits et que les acteurs territoriaux se les sont appropriés, c'est alors aux communautés à se mettre en branle ou à prendre un nouvel élan à partir de leur contexte, de leurs besoins et de leurs forces, tout en s'appuyant sur les portraits fournis. C'est à elles de se donner le développement qu'elles désirent et à mobiliser toutes les catégories d'acteurs du milieu local.

Ainsi, le développement formulé et soutenu par des leaders clairvoyants, engagés pour le bien de leur communauté et reconnus comme tels, est ensuite porté par des entrepreneurs enthousiastes, passionnés et capables de s'impliquer dans un partenariat qui maximise leur effort. Le développement est alors appuyé par des élus qui acceptent de « faire avec » plutôt que de « faire à la place de ». Enfin, et surtout, les citoyens se responsabilisent en s'appropriant leur propre développement (INSPQ, 2002, p. 18).

Dans le contexte du TB, les deux premières étapes (délimitation des communautés et choix des indicateurs), on l'a dit, sont demeurées des opérations menées par les responsables territoriaux et régionaux de la démarche. Ce n'est qu'aux étapes 3 et 4 (définition du potentiel et présentation des faits saillants) qu'on voit apparaître quelques citoyens dans le processus. Et cette participation demeure le plus souvent consultative, puisque ces étapes ont été menées auprès de communautés statistiques

(étape 3) ou auprès d'acteurs clés territoriaux (étape 4). Seule la municipalité de Lac Drolet, une partie d'une communauté statistique, a pu réaliser l'ensemble du processus, soit un groupe de discussion sur le potentiel de la communauté et une soirée retour sur les faits saillants. La principale retombée de cette démarche a été la création d'un comité de développement.

5.4 La question des communautés : vécues vs statistiques

Dans le contexte du TB, où les communautés sont délimitées aussi bien dans un but statistique que dans une finalité de développement, la mobilisation des communautés et la participation citoyenne sont tributaires de la taille des communautés délimitées. Ainsi, la question de la définition d'une communauté dans le contexte du TB se pose-t-elle comme un enjeu majeur.

Dans sa proposition originale, Boisvert suggère des communautés d'environ 2 000 habitants (milieu urbain) et la municipalité (milieu rural). Selon lui, ces communautés devraient se rapprocher le plus possible des communautés géographiques d'appartenance ou vécues, où la vie quotidienne se déroule et où la mobilisation est possible. Le défi consiste ici à trouver une taille de communauté qui réponde aux contraintes statistiques (disponibilité, fiabilité des données et enjeux éthiques) tout en étant suffisamment petite pour qu'elle corresponde à un espace vécu où les citoyens peuvent se mobiliser.

En Estrie, pour avoir le plus grand nombre de données statistiques pour toutes les communautés, on a choisi des communautés d'environ 5 000 habitants. Pour deux territoires, ce découpage pose un problème. Dans le premier, le regroupement nécessaire à la production des statistiques faisait consensus, surtout qu'il correspond aux zones utilisées par la MRC. C'est pour la mobilisation que ce découpage était questionné, ce que les partenaires ont résolu en faisant les groupes de discussion à l'échelle des municipalités. Pour un autre territoire, c'est vraiment la délimitation adoptée qui a été, par la suite, contestée par certains qui n'étaient pas partie prenante de l'exercice, mais qui possédaient de l'information pertinente sur les communautés.

Néanmoins, le découpage du territoire en communautés de 5 000 habitants ne fait pas que des malheureux. Les porteurs de la démarche d'un territoire s'en sont dit satisfaits, car il faisait mieux ressortir la réalité de la MRC. Par ailleurs, du point de vue d'un grand territoire comme la ville de Sherbrooke, la délimitation de plus petites unités que les arrondissements permet de connaître les milieux à une échelle plus fine. Pour la mobilisation toutefois, il sera peut-être nécessaire de revenir à l'échelle de l'arrondissement, c'est-à-dire de regrouper les communautés statistiques, puisque c'est à ce niveau que les actions et les projets se mènent habituellement. La loupe de la communauté statistique est donc utile, mais l'intervention locale ne se fera pas toujours à cette échelle.

C'est ainsi que selon les circonstances, les étapes et les opportunités, les opérations de discussion du potentiel, de présentations des portraits et de mise en action se sont faites ou sont envisagées à des échelles variables. La communauté statistique s'est tout de même révélée utile, car certaines municipalités savent bien qu'elles ne peuvent agir seules et qu'elles pourraient imaginer des actions ou des services communs avec les autres municipalités avec lesquelles elles forment une communauté statistique.

En milieu rural, pour les groupes de discussion sur le potentiel et les soirées retour, il y a eu une sorte de flottement à savoir à quelle échelle de communauté on devait tenir cet événement. Cette situation est, entre autres, attribuable à la démarche d'implantation qui se voulait volontairement souple, sans règles trop formelles. Finalement, les intervenants pivots qui ont mené les discussions sur le potentiel à l'échelle des communautés statistiques se sont rendu compte qu'il est difficile de mobiliser la communauté lorsque ce n'est pas une communauté vécue. En effet, si la discussion sur le potentiel porte, par exemple, sur plusieurs municipalités, il est difficile que cet exercice mène à la mobilisation spécifique de chacune puisque seulement quelques citoyens participent à la rencontre et qu'on peut difficilement traiter en profondeur d'une seule communauté. Et fait, pour une utilisation plus intelligente des données à leur disposition, il est préférable que la mobilisation de la communauté se fasse à l'échelle d'une communauté vécue.

5.5 Le soutien au développement des communautés

Si la question du choix de l'échelle des communautés se pose avec acuité dans la perspective de leur mobilisation et de la participation de leurs citoyens, celle du soutien et de l'accompagnement des communautés se révèle prioritaire pour la poursuite de la démarche du TB. En effet, même si les communautés, pour s'approprier leur développement, doivent s'appuyer sur leurs capacités à se mobiliser et à tabler sur leurs forces et leurs savoirs d'expérience, il n'en demeure pas moins que « cette appropriation peut se renforcer de la contribution adéquate des expertises de processus et de contenu » (Bourque et Favreau, 2003, p. 301) et être soutenue par les organisations.

Dans cette démarche du TB, le DC locales est vu comme un effort collectif des acteurs d'un territoire à susciter la mobilisation d'une communauté et à la soutenir dans son développement, et ce, peu importe l'avancement de sa démarche. Ce sont les acteurs territoriaux qui fournissent des données, qui suscitent la discussion dans les communautés et qui sont en mesure d'accompagner les communautés locales. Une fois dans les communautés toutefois, il faut que les acteurs locaux de cette communauté prennent le relais, mais tout en étant soutenu par des intervenants, qui agissent alors en tant qu'experts de processus.

À la fin de la collecte de données en octobre 2010, le processus de mise en action des communautés était encore flou. Qui soutiendra cette mise en action? Quelles compétences sont nécessaires pour soutenir les communautés? Quels outils peuvent être employés? Autant de questions à répondre et autant de stratégies à développer afin de passer de la connaissance à l'action. Toutefois, sans que l'on ait pu documenter cette étape, on sait que depuis ce moment, de nombreuses actions et projets ont été initiés dans les communautés locales (phase 2 de l'évaluation).

Avantages et inconvénients d'un projet pilote

Pour le meilleur et pour le pire, en quelque sorte, il n'y avait pas de guide de mise en œuvre en provenance de la Mauricie et du Centre-du Québec. Cela laissait place à de la créativité, mais aussi à plusieurs imprévus :

Le fait que la démarche se construise en cours de route n'aidait pas à planifier. Il fallait attendre après les données. Si c'était à refaire, le *timing* des activités serait différent. Le déroulement des activités serait plus compressé pour créer un *momentum* afin que les participants [des groupes de discussion] voient une continuité.

De plus, l'évaluation associée au projet pilote a créé de la confusion autour de la nature de la démarche du TB : s'il faut reconnaître que l'échéancier des groupes de discussion était intimement lié à celui de l'évaluation, certains membres ont longtemps cru que « la recherche » impliquait également d'essayer d'appliquer les guides d'animation le plus fidèlement possible alors que ce n'était pas le cas. Enfin, diverses procédures, particulièrement la signature à répétition des formulaires de consentement éthiques, ne faisaient qu'ajouter à la complexité des activités.

En dépit des obstacles rencontrés, le comité de mise en œuvre est toutefois demeuré mobilisé tout au long du processus d'évaluation et même au-delà : « Le projet pilote était indispensable, sinon on se serait cassé les dents. » En outre, à l'automne 2009, les membres convenaient de réaliser la démarche de mobilisation des communautés autour du TB dans la moitié des 66 communautés de l'Estrie (incluant les communautés pilotes), d'ici le 31 mars 2012⁸.

⁸ Au moment de publier, cet objectif est sur le point d'être atteint.

5.6 En quoi le tableau de bord a-t-il contribué au développement des communautés en Estrie?

Le dispositif de caractérisation

Dès sa création, les concepteurs du dispositif de caractérisation des communautés visaient le DC. Par une meilleure connaissance des communautés, tant par le biais de données quantitatives que de discussions sur le potentiel de la communauté, on voulait contribuer à développer une intelligence collective du territoire qui pourrait susciter la mise en place d'actions de développement à l'échelle locale.

Toutefois, étant donné que les opérations de découpage du territoire (étape 1), de choix des indicateurs et de confection des portraits (étape 2) sont plutôt techniques et relèvent des niveaux régional et territorial, peu d'acteurs locaux ont été impliqués dans ces premières étapes de la démarche en Estrie. C'est par la suite, avec les exercices de discussion sur le potentiel de la communauté (étape 3) et dans les soirées retour (étape 4) que les communautés locales ont été appelées à développer une connaissance plus approfondie de leur communauté et à se mettre en action autour de priorités communes.

Si on le regarde de plus près, on peut dire que le TB des communautés vise deux objectifs. S'il a comme finalité d'outiller et de soutenir les communautés dans leur développement, il vise également à ce que les organisations régionales et territoriales développent une meilleure connaissance des communautés qu'elles desservent, notamment pour mieux cibler leurs interventions vers les milieux plus vulnérables. Dans ce sens, le dispositif constitue un outil de planification. En fait, si la finalité n'est pas posée dès le départ en faveur du DC, et que les moyens de le soutenir ne sont pas prévus en conséquence, le risque qu'il ne demeure qu'un appareil de planification est grand.

Toutefois, il est toujours possible qu'une communauté ne soit pas prête à passer à l'action mais que, dans l'immédiat, elle désire uniquement un portrait. Il est inévitable que les conditions gagnantes pour la mobilisation ne soient pas réunies au même moment dans chaque communauté : elles ne seront jamais prêtes en même temps à passer à l'action.

En fait, ce dispositif se situe au carrefour de deux logiques (Bourque et Favreau, 2003), une logique plus gestionnaire où les connaissances peuvent servir à la planification des interventions dans les milieux et une logique d'autodétermination, où les milieux locaux peuvent se mobiliser autour d'enjeux choisis localement avec des solutions locales. Toutefois, ces logiques s'interpellent l'une l'autre et peuvent se compléter. Les communautés locales ont besoin de soutien dans leurs démarches et, surtout, de bénéficier d'un contexte favorable à celles-ci, et dont les leviers appartiennent aux niveaux territorial (MRC) ou régional.

Le Tableau de bord des communautés de l'Estrie

En Estrie, l'esprit du TB a été, dès le départ, de contribuer au DC locales. La manière dont on s'y est pris pour l'implanter traduit cette préoccupation : un porteur régional du projet de nature intersectorielle, l'OEDC, et des intervenants pivots par territoire, ancrés dans des organisations territoriales. Si les premières étapes relevaient davantage des niveaux territorial et régional, les autres devaient se dérouler à l'échelle des communautés et favoriser leur mise en action. Si on avait pensé que le processus évoluerait en ce sens, on avait aussi établi d'emblée qu'on voulait une démarche souple qui pourrait se transformer en fonction des résultats de chaque étape et des besoins des acteurs sur le terrain.

Avec cette façon de faire en tête, le comité de suivi a construit, avec les divers acteurs régionaux, territoriaux et locaux, un processus qui, bien qu'il soit resté centré sur l'objectif du DC, s'est enrichi d'actions non prévues au départ. On s'est aperçu notamment qu'on avait quelque peu négligé la mobilisation des décideurs territoriaux afin qu'ils puissent soutenir, par la suite, les communautés locales dans leur processus de développement. Bien que certains d'entre eux aient été impliqués dans les activités telles la délimitation des communautés ou les groupes de discussion sur le potentiel des communautés, la plupart n'avaient qu'une vision très partielle de ce qu'était le TB. Cette démarche supplémentaire, venue précéder les soirées retour dans les communautés, a été essentielle à une appropriation plus approfondie du TB par les acteurs territoriaux et locaux et leur a permis, par la suite,

de soutenir la mise en place de conditions favorables à la mobilisation des communautés locales. En effet, comme plusieurs d'entre eux détiennent des leviers pour soutenir les communautés locales, il est nécessaire qu'ils se mettent en action. Ainsi, « le développement local [...] ne doit pas être interprété comme une exhortation au désengagement de l'État ou à la déréglementation tous azimuts » (Ninacs, 1997, p. 53), mais plutôt comme opportunité, pour les organisations en place, de soutenir plus efficacement les communautés locales dans leur propre démarche de développement.

Les nouvelles activités territoriales ont toutefois retardé les démarches auprès des communautés. C'est ainsi qu'au cours de notre collecte de données, de mars 2009 à octobre 2010, nous avons été en mesure d'observer uniquement une soirée retour dans une communauté et surtout de voir les actions et les projets concrets qui en ont découlé. On constate toutefois que depuis octobre 2010, de nombreuses communautés se sont mises en marche et plusieurs projets sont en cours de réalisation.

À la question : « En quoi le TB a-t-il contribué au DC en Estrie? », il faut dire que cette évaluation n'a pas donné à voir plusieurs actions systématiquement concertées mises en place dans la foulée du TB. En revanche, elle a permis d'observer tout un processus de concertation territoriale déployé afin que les acteurs s'approprient cette démarche et surtout, soient en mesure, selon leurs responsabilités respectives, de prendre des décisions ou de mettre en place des mécanismes de soutien qui favorisent le DC locales. Ainsi, en octobre 2010, en était-on à la consolidation des conditions favorables à un soutien cohérent et durable des communautés dans leur développement, processus complexe et indispensable avant de penser mobiliser les communautés.

5.7 Conclusion et recommandations

La force du dispositif de caractérisation, duquel le TB s'est inspiré, repose sur deux principaux atouts.

Premièrement, le génie de ce dispositif est d'inclure, au sein d'une même démarche, une série d'opérations qui peuvent permettre, en bout de course, de mobiliser une grande partie des acteurs d'un territoire dans le DC locales. En DC, comme dans d'autres types de développement à l'échelle locale (durable, social, local, etc.), le modèle classique propose généralement à une communauté de commencer une démarche locale par la réalisation d'un portrait de la communauté, à partir duquel on décide des actions à entreprendre (développement d'une vision commune d'un projet, plan d'action, etc.) puis qu'on les réalise. Or ici, le dispositif a réuni les conditions nécessaires pour que la région et les territoires puissent soutenir les communautés dans ces étapes préalables :

- ▶ Mobilisation des acteurs régionaux et territoriaux autour d'un projet commun qui est utile pour tous, qui les aide à mieux remplir leur mission;
- ▶ Mobilisation qui les amènent à mettre en place, selon leurs responsabilités respectives, un ensemble de conditions (ex. : modes d'organisation du travail, priorités d'action) qui peuvent faciliter la mobilisation des communautés et le soutien de leurs démarches par les acteurs institutionnels (réseau de la santé et des services sociaux, éducation, CLD/SADC, etc.) ou communautaires (organismes communautaires);
- ▶ Confection de portraits de communautés le plus proche possible de l'échelle où la mobilisation est faisable (municipalité ou quartier/arrondissement);
- ▶ Occasion de discussion, au sein des communautés locales, sur leur potentiel et sur les données les concernant afin de dégager des pistes d'action;
- ▶ Réalisation concrète d'activités.

Deuxièmement, le fait que le dispositif ait été diffusé comme une proposition développée dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec susceptible d'intéresser d'autres régions plutôt que comme un programme formel dont l'implantation doit être conforme au modèle, a donné beaucoup d'espace à chaque région pour adapter le dispositif original en fonction de son contexte. En ce sens, le dispositif se caractérise par une grande souplesse, ce qui permet aussi bien une adaptation constante en cours de processus qu'une variation des modes d'implantation spécifiques à chaque région, à chaque territoire, à chaque communauté. En effet, bien que le dispositif, ou le TB en Estrie, proposent un certain nombre d'opérations et certaines modalités de réalisation, chaque milieu peut adapter la démarche à ses besoins. C'est vrai à l'échelle de l'Estrie où les territoires se sont donné des façons de faire un peu

différentes, et c'est aussi vrai pour les différentes régions du Québec où le dispositif prend des formes très diverses (Simard, Boisvert et coll., 2008).

En résumé, le TB se distingue du Dispositif de caractérisation des communautés de quatre façons :

1. Le projet est porté par une organisation intersectorielle, l'OEDC, au sein de laquelle le secteur de la santé et des services sociaux est très impliqué;
2. Le TB des communautés a choisi de scinder le territoire en communautés d'environ 5 000 habitants alors que le dispositif proposait des communautés de $2\,000 \pm 300$ habitants;
3. L'opération de présentation des portraits quantitatifs qui se faisait en même temps que la fiche d'appréciation du potentiel dans le dispositif a été scindée en deux de façon à laisser davantage de temps à la discussion sur le potentiel;
4. L'Estrie a différé la production d'une typologie des communautés.

Par ailleurs, le TB constitue une innovation, en ce sens qu'il oblige les acteurs du développement à l'échelle infrarégionale de revoir leurs pratiques dans une perspective d'intersectorialité et de participation citoyenne, mais sans que la démarche soit tracée à l'avance. Aussi n'est-il pas surprenant d'observer des périodes de réflexion, d'avancée et de recul, qui viennent quelque peu perturber les quelques balises opérationnelles et temporelles posées au départ (Westley et coll., 2007).

En fait, le TB peut finalement se résumer en trois grands volets. Le **premier volet** consiste à développer des portraits à l'échelle des communautés locales et à mobiliser des acteurs régionaux et territoriaux autour de cet objectif commun. Cette étape pourrait demeurer autonome et constituer uniquement une occasion de concertation intersectorielle territoriale pour faciliter la planification des interventions sur le territoire. Mais alors, cette démarche n'en serait pas une de DC.

Il est donc indispensable d'y intégrer un **deuxième volet**, celui de la mobilisation des communautés locales. En fait, le TB prend tout son intérêt et sa force lorsque la finalité du DC locales fait partie intrinsèque de la démarche. Dans le TB, la mise en action d'une communauté s'enclenche en théorie lorsque l'on crée, au sein de la communauté, un espace citoyen (toutes catégories confondues) pour discuter de la communauté, de ses forces, de ses faiblesses, de ses enjeux et des priorités d'action. Pour ce faire, le TB propose un exercice autour d'une fiche d'appréciation du potentiel (adaptée de celle proposée dans le dispositif), mais il existe plusieurs autres types d'outils développés au cours des années par différents intervenants (organismes communautaires, agents de développement CLD/SADC/MRC, responsables de la vie communautaire dans les villes, etc.). En fait, l'idée importante est de réunir les citoyens et de les faire parler de leur communauté et de leurs visions de l'avenir pour celle-ci, ce que le TB de bord réussit à faire, et ce, même si on se questionne sur la pertinence d'utiliser cette fiche pour poursuivre la démarche.

Ces occasions de réfléchir collectivement sur la communauté agissent souvent comme des bougies d'allumage pour la mobilisation du milieu autour d'actions concrètes. Certaines communautés vont emprunter une démarche plus systématique en se dotant d'un plan d'action alors que d'autres vont miser plus spécifiquement sur la réalisation d'un projet. Mais peu importe le moyen, l'idée est de favoriser la mise en action des communautés ou la poursuite de processus déjà entamés.

Toutefois, une fois les conditions facilitantes mises en place par les acteurs territoriaux et les communautés locales engagées dans une démarche de développement, il reste encore à assurer la pérennité de ce processus, ce qui constitue un défi de taille. Le contexte territorial propice au DC locales de même que la mobilisation des communautés doivent être entretenus et animés. D'où la nécessité d'un **troisième volet**, celui du soutien aux communautés dans leur développement, par divers mécanismes selon l'avancement de la démarche et les acteurs visés. Ce soutien à long terme demeure finalement la pierre angulaire de la pérennisation du TB.

Recommandations découlant de l'évaluation

Enfin, pour synthétiser les conclusions de ce rapport, neuf recommandations ont été formulées par les chercheurs à la lumière des résultats de l'évaluation et après discussion avec le comité de mise en œuvre le 24 février 2011.

Pour la région et les territoires

Volet « mieux connaître les communautés »

1. Bien définir ce qu'est le TB et les liens entre les différentes opérations. Toujours préciser que la finalité du TB est la mobilisation et le DC. Donc, assurer l'arrimage entre le volet « connaissance » et le volet « mobilisation »;
2. Se donner une vision commune de ce que doit être le TB dans le milieu, pour les principaux acteurs régionaux et territoriaux, notamment que c'est un outil **ET** une démarche. S'assurer qu'on y voit une utilité commune, dans une finalité de soutien des communautés;
3. Favoriser et encourager, par divers moyens, la connaissance et l'appropriation de la démarche du TB par les acteurs régionaux et territoriaux (élus, décideurs, gestionnaires, intervenants de tous les secteurs liés au développement du milieu). Obtenir l'adhésion des acteurs et préciser l'offre de service de chacun dans le soutien et le suivi du TB;
4. Tant à l'échelle régionale que territoriale, établir clairement le leadership et faire en sorte qu'il soit pleinement assumé par le (ou les) organisme(s) désigné(s), tout en définissant les rôles de chacun des partenaires;
5. Fournir les ressources nécessaires pour assurer la pérennité de la démarche, pas seulement pour la portion « connaissance des communautés », mais aussi pour le volet « mobilisation et soutien aux communautés ». Accepter également de laisser la démarche aller à son rythme, donc donner du temps;
6. Prendre le temps de bien faire le découpage des communautés afin qu'il soit cohérent et représentatif des dynamiques locales. Le faire en s'appuyant sur d'autres exercices semblables qui existent sur le territoire. Utiliser des zones délimitées naturellement. S'assurer que les personnes clés du territoire soient présentes afin qu'il n'y ait pas de contestation par la suite ou que les communautés ne s'y retrouvent pas, surtout, en ce qui a trait aux étapes subséquentes du processus;

Pour les communautés

Volet « pour mieux agir »

7. Faire en sorte que, même si les impératifs méthodologiques demandent parfois le regroupement de communautés vécues, les activités de mobilisation et de soutien soient réalisées à l'échelle de ces communautés. Notamment, que les groupes de discussion sur le potentiel soient menés à l'échelle qui convienne le mieux à la mobilisation dans chaque contexte (municipalités, arrondissements, quartiers, etc.);
8. S'assurer que les communautés que l'on convie à participer à la démarche du TB soient bien informées de ce que ça implique et qu'elles aient un intérêt et une volonté de s'engager ou de poursuivre un processus de développement de leur communauté;
9. S'assurer que les activités de discussion sur le potentiel de la communauté s'arriment à une démarche locale, quand il y en a une, ou permettent d'en initier une, et ce, dans une perspective de mise en place d'actions concrètes et concertées dans les communautés.

ÉPILOGUE

DU PROJET PILOTE AU DÉPLOIEMENT DU TABLEAU DE BORD DES COMMUNAUTÉS DE L'ESTRIE

La collecte de données de cette étude s'est terminée en octobre 2010. Depuis, le comité de mise en œuvre et le comité de suivi ont poursuivi leurs travaux. Ils ont notamment émis, lors d'une rencontre le 24 février 2011, des recommandations concernant la suite des travaux du TB.

Ces recommandations ont par ailleurs influencés les recommandations des chercheurs qui concluent le chapitre précédent.

1. Obtenir l'adhésion des acteurs et préciser l'offre de service de chacun dans la mise en œuvre et le suivi du TB

- ▶ Développer une vision commune du TB et de son utilité;
- ▶ Leadership (engagement) des décideurs et des élus à assumer les suites;
- ▶ Prévoir les ressources requises;
- ▶ S'assurer de l'arrimage sur les plans local et régional.

2. Prioriser les milieux qui désirent se mobiliser, à l'échelle qui leur convient

- ▶ Choisir l'échelle de territoire vécu souhaitée : municipalité, regroupement de municipalités, microterritoire, quartier ou arrondissement, en s'appuyant notamment sur les données disponibles à l'échelle des communautés statistiques.

3. Élargir le consensus autour de la participation citoyenne

- ▶ Mettre en place les conditions pour soutenir cette participation.

4. Maintenir le soutien de l'OEDC dans le respect de l'autonomie des territoires et des communautés

- ▶ Poursuivre les efforts de vulgarisation;
- ▶ Développer l'articulation entre les volets quantitatif et qualitatif;
- ▶ Développer un projet de formation sur mesure à l'échelle des territoires dans une perspective de la création d'une communauté de pratique des agents de développement.

La phase pilote du TB est donc complétée et la phase de déploiement est en cours. En mars 2012, 31 communautés sur les 66 communautés de l'Estrie, incluant les 8 communautés pilotes, avaient utilisé le TB dans divers contextes et de diverses façons pour soutenir leur développement. Durant la dernière année, par exemple, la démarche du TB a été associée à la mise en œuvre de la *Politique de développement social et communautaire* de la Ville de Sherbrooke. Le TB a également permis de structurer des démarches de mobilisation dans des

municipalités comme Saint-Sébastien (Granit), Newport (Haut-Saint-François) ou Stanstead (Memphrémagog). D'autres milieux explorent la possibilité de s'en servir à compter de l'automne 2012.

De même, de nombreux organismes et regroupements ont confirmé à l'OEDC qu'ils ont utilisé des données du TB dans divers travaux de planification : soutenir une demande de financement d'un organisme communautaire, orienter la planification stratégique d'un CSSS, évaluer les retombées du plan d'action d'une table de concertation, revoir l'offre de service des paroisses, etc. Même s'il est impossible de connaître avec précision toutes ces utilisations, elles semblent se multiplier au fur et à mesure du déploiement de la démarche de mobilisation des communautés.

Tout en soutenant les travaux dans les communautés, le comité de mise en œuvre et le comité de suivi ont poursuivi leurs efforts dans le sens des recommandations. Un projet de typologie des communautés qui intègre les aspects quantitatifs et qualitatifs est sur le point d'être achevé. Un « *Antiguide* » de mise en œuvre du TB est en préparation, de façon à clarifier, à simplifier, à faciliter l'utilisation du TB par les communautés. Le site Internet sera mis à jour. Le traitement d'autres banques de données à l'échelle des communautés est en cours (Directeur général des élections, centres jeunesse, services de police, santé, etc.).

Dans le sillon des travaux de l'OEDC, dont le TB, un projet de communautés de pratiques territoriales en DC est dans l'air. Près de dix ans après le forum régional en DC qui a mené à la création de l'OEDC, un nouveau forum est également en préparation.

Enfin, les prochains mois seront consacrés à une réflexion autour d'une deuxième édition du TB, à partir des données du recensement 2011. Dans cette perspective, une nouvelle tournée des décideurs a été amorcée afin de clarifier les attentes et les contributions des divers partenaires.

Bref, le TB s'ancre progressivement dans les démarches de soutien au DC. Les partenaires de l'Estrie veulent plus que jamais « Mieux connaître pour mieux agir »!

Le comité de suivi

Ginette Boyer
Michel Des Roches
Victorine Keita
Normand Laforme
Maïa Poulin
Pierrot Richard

RÉFÉRENCES

RÉFÉRENCES

- Arnstein, S. (1969). « A ladder of citizens participation », *The Journal of the American Institute of Planners*, n°35.
- Bertacchini, Y. (2002). *Territoire & territorialités, vers l'intelligence territoriale*, Volet 1, Collection Les E.T.I.C., France.
- Bilodeau, A., Allard, D., Francoeur, D. et Chabot, P. (2004). « L'exigence démocratique de la planification participative : le cas de la santé publique au Québec », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17, n° 1, p. 50-65.
<http://id.erudit.org/iderudit/010573ar>
- Boisvert, R. et Milette, C. (2009). « Le développement des communautés au Québec : la part de l'intelligence collective », *Santé publique*, vol. 21, n° 2, p. 183-190.
- Boisvert, R. (2008). *Transfert des connaissances et expérimentation de la Fiche d'appréciation du potentiel des communautés. Compte rendu détaillé*, Trois-Rivières, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.
- Boisvert, R. (2007). *Les indicateurs de développement des communautés : Vers le déploiement d'un dispositif national de surveillance*. Rapport général, Trois-Rivières, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.
- Boisvert, R. et Pepin, Y. (2004). *Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : une analyse écologique (phase II)*, Trois-Rivières, Direction des systèmes d'information et de la qualité (Équipe connaissance/surveillance/évaluation), Direction de santé publique, Agence de santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec.
- Bourque, D. (2008). *Concertation et partenariat. Entre levier et piège du développement des communautés*, Collection Initiatives, PUQ.
- Bourque, D., Comeau, Y., et Favreau, L. (2007). *L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- Bourque, D. et Favreau, L. (2003). « Le développement des communautés et la santé publique au Québec », *Service social*, vol. 50, n° 1, p. 295-308.
« »
- Callahan, K. (2007). « Citizen participation : Models and methods », *International Journal of public Administration*. Vol. 30, p. 1179-1196.
- Callon, M. (1999). « Le réseau comme forme émergente et comme modalité de coordination : le cas des interactions stratégiques entre firmes industrielles et laboratoires académiques », dans Callon, M., Cohendet, P., Curien, N., Dalle, J.-M., Eymard-Duvernay, F., Floray, D. et E. Schenk (sous la direction de), *Réseau et coordination*, Paris, Economica, p. 13-64.
- Callon, M. (1986). « Éléments pour une sociologie de la traduction », *L'Année sociologique*, vol. 36, p. 169-208.
- Callon, M. et Latour, B. (1986). « Les paradoxes de la modernité. Comment concevoir les innovations ? », *Perspective et Santé*, vol. 36, p. 13-25.
- Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2009). *Le soutien à l'action locale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Améliorer la capacité d'agir des collectivités : miser sur un développement local intégré*, Québec, Avis fourni au ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale.
- Centers for Disease Control and Prevention. (1997). *Principles of Community Engagement*, Atlanta, GA. Tiré de <http://www.cdc.gov/phppo/pce/>
- Chaskin, R.J. (2008). « Resilience, community and resilient communities : condition contexts and collective action », *Child Care in Practice*, vol. 14, n° 1, p. 65-74.

- Chebroux, J.-B. (2007). *Créer et animer un observatoire local*, Voiron, Territorial éditions, Collection dossier d'experts.
- Conseil de la santé et du bien-être (2000). *Cadre de référence de la participation publique. Démocratique, utile et crédible*, Gouvernement du Québec.
- Doucet, L., et Favreau, L. (1991). *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Sainte-Foy, Presse de l'Université du Québec.
- Donzelot, J. et Epstein, R. (2006). « Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine », *Esprit*, n° 326, p. 5-34.
- Gouvernement du Québec. (2008) *Programme national de santé publique 2003-2012, mise à jour 2008*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Gouvernement du Québec. (2010). *Le Québec mobilisé contre la pauvreté. Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015*, Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- Gouvernement du Québec. (2007). *Un projet de société pour le Québec. Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*, Québec, ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs.
- Gouvernement du Québec. (1998). *La politique de la santé et du bien-être*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Gouvernement du Québec. (1997). *Priorités nationales de santé publique 1997-2002*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Institut national de santé publique du Québec (2002). *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, Québec, INSPQ.
- Jaccoud, M., & Mayer, R. (1997). « L'observation en situation et la recherche qualitative », dans J. Poupard, J-P. Deslauriers, L.-H., Groulx, A., Laperrière, R., Mayer & A., Pires (Éds), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin, p. 211-249.
- Laverack, G. (2006). « Using a « domains » approach to build community empowerment », *Community Development Journal*, vol. 41, n° 1, p. 4-12.
- Laverack, G. (2001). « An identification and interpretation of the organizational aspects of community empowerment », *Community Development Journal*, vol. 36, n° 2, p. 134-145.
- Laverack, G. et Labonte, R. (2000). « A planning framework for community empowerment goals within health promotion », *Health policy and planning*, vol. 15, n° 3, p. 255-262.
- Le Bossé, Y. (2003). « De l'"habilitation" au "pouvoir d'agir": vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, n° 2, 2003, p. 30-51.
<http://id.erudit.org/iderudit/009841ar>
- Le Bossé, Y., Bilodeau, A., Chamberland, M. et Martineau, S. (2009). « Développer le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités : quelques enjeux relatifs à l'identité professionnelle et à la formation des praticiens du social », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 21, n° 2, p. 174-190.
<http://id.erudit.org/iderudit/038969ar>
- Lemieux, G. (2004). *ReMixer la cité. La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles*. Rapport de recherche, Conseil permanent de la jeunesse et Conseil des relations interculturelles, 126 pages.

- Martineau, S. (2005). « L'observation en situation : enjeux, possibilités et limites », *Recherches qualitatives*, Hors Série, n° 2, p. 5-17.
- Mercier, C., sous la direction de D. Bourque, avec la collaboration de L. St-Germain (2009). *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation*, ARUC - Innovation sociale et Développement des communautés, Université du Québec en Outaouais.
- Ninacs, W. A. (2008). *Empowerment et intervention : Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Ninacs, W. A. (2003). *Empowerment : cadre conceptuel et outil d'évaluation de l'intervention sociale et communautaire*, Victoriaville, La Clé.
- Ninacs, W. A. (2002). *Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec*. Thèse de doctorat, Sainte-Foy, École de service social, Université Laval.
- Ninacs, W. A. (1997). « Conditions de réussite de la mise en œuvre de politiques et de dispositifs innovateurs en faveur de l'emploi et du développement local », Communication, colloque sous l'égide de Développement des ressources humaines Canada et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Montréal, publiée dans *Stratégies locales pour l'emploi et l'économie sociale : les actes du colloque*, Montréal, Les publications de l'IFDÉC, p. 49-57.
- Ninacs, W. A. (1995). « Empowerment et service social : approches et enjeux, » *Service social*, vol. 44, n° 1, p. 69-93.
- Noubel, J.F. (2004). *Collective Intelligence. The invisible Revolution*. www.TheTransitioner.org/ci
- Observatoire estrien du développement des communautés, www.oedc.qc.ca.
- Observatoire estrien du développement des communautés. (2008). *Vers un Tableau de bord des communautés en Estrie*, document de travail inédit, Sherbrooke mars 2008.
- Observatoire québécois de la démocratie (2006). *Pour une participation active et démocratique*. Mémoire présenté à la commission spéciale sur la loi électorale.
- Pampalon, R. (2010). *Défavorisation et santé, des liens étroits*, Québec, Institut national de santé publique.
- Pampalon, R. et Raymond, G. (2003). « Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être », *Santé, Société et Solidarité*, n° 1, p. 191-208.
- Patton, M.Q. (2011). *Developmental Evaluation. Applying Complexity Concepts to Enhance Innovation and Use*, New York/London, The Guilford Press.
- Peretz, H. (2004). *Les méthodes en sociologie. L'observation*. Paris, La Découverte.
- Simard, P. (2005). *Perspective pour une évaluation participative des Villes et Villages en santé*, Québec, Institut national de santé publique du Québec.
- Simard, P., Allaire, J.-F., Boyer, G., Morin, P. Des Roches, M. (2008) *Évaluation du processus d'implantation du tableau de bord des communautés en Estrie*. Devis de recherche, Sherbrooke, Direction de santé publique et d'évaluation de l'Estrie, Programme de subventions en santé publique.
- Simard, P., Boisvert, R., Bourassa, A., Boyer, G., Brunet, L., Damase, J., Des Roches, M. Gadoury, G., Garant, S., Millette, C. (2008). *Évaluation des processus d'implantation des tableaux de bord de développement des communautés*. Devis, Québec, Institut national de santé publique.
- Westley, F., Zimmerman, B. et Patton, M.Q. (2007). *Getting to maybe. How the world is changed*, Vintage Canada.
- White, D., Jobin, L., McCann, D. et Morin, P. (2002). *Pour sortir des sentiers battus : L'action intersectorielle en santé mentale*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec.

ANNEXES



ANNEXE 1. GRILLE D'OBSERVATION DIRECTE

Participation citoyenne	
<u>Dimensions principales</u>	<u>Sous-dimensions</u>
Processus participatif	
Création de liens (formels et informels)	Convivialité des rencontres (concret, plaisant et positif) Respect des autres participants (encouragements) Moyens mis en place pour informer les gens (ouverture et transparence) Moyens mis en place pour intégrer les gens (inclusion sociale)
Types de participation	Prise de parole (diversité) Animation Interventions de contenus Implication dans un comité de travail Place à l'expression des expériences Place aux opinions de chacun
Diversité de provenances des citoyens et des acteurs	Genres (hommes/femmes) Handicap ----- Intersectoriel (groupes de provenance) Intergénérationnel ----- Interculturel Diversité des classes sociales
Efforts pour impliquer les citoyens	
Mise en mouvement des participants	Forme d'utilisation des ressources existantes (physiques, humaines, financières, matérielles)
Gestion des rapports de pouvoir	Processus d'animation de réunion clair et expliqué Répartition des tours de parole Respect des interventions et des opinions Communication non violente (choix des mots, parler au je, intervention sans brusquer, etc.) Rôle et influence des observateurs
Gestion des rapports aux savoirs	Efforts de vulgarisation des contenus Formes d'expression des savoirs savants vs expérimentiels et gestion des différences par les animateurs et les participants

Autonomie des acteurs locaux et de la communauté	
<u>Dimensions principales</u>	<u>Sous-dimensions</u>
Processus de mise en œuvre du tableau de bord	
Outil pour la communauté	Perception de l'utilité Utilisation des outils Appropriation des outils Appréciation des outils Partage avec la communauté des outils
Intégration dans les démarches de concertation existantes	Liens réels et fonctionnels avec les instances de concertation Partage et ouverture des instances au tableau de bord Utilisation du tableau de bord par les instances
Prise en charge par la communauté (rayonnement en dehors des réunions et du comité restreint)	Appropriation de la démarche par la communauté Compréhension de la communauté face au tableau de bord Désir d'utiliser ces outils pour contribuer au développement de la communauté
À moyen et long termes (plusieurs années)	Perspectives à moyen et à long terme Plan de développement ou d'action misant sur la durabilité Vision du travail comme le début vers quelque chose en évolution
À géométrie variable (autonomie de la démarche locale...)	Possibilité d'adapter les outils et la démarche selon le milieu Vitesse de déploiement adapté au milieu Mise en marche de la communauté en fonction de ses décisions, de ses moyens, des opportunités, de ses ambitions et de sa rapidité d'action.

Concertation intersectorielle	
<u>Dimensions principales</u>	<u>Sous-dimensions</u>
Vision commune	
Lecture commune	Vocabulaire commun versus jargon de chaque réseau (compréhension mutuelle) Partagé par le groupe (degré de partage, divergences)
Création d'objectifs communs et réalistes	Documentation des discussions sur les objectifs (complexité et processus) Degré de consensus des libellés des objectifs Partage et adoption des objectifs Processus de priorisation des objectifs Discussions autour des échéanciers Discussions autour des résultats attendus
Cohérence objectifs – actions	Les actions sont en adéquation avec les intentions professées Comment --- Pour quelles raisons --- En quoi ça diverge
Action commune	
Débouche sur des projets communs	Identification des effets court-terme Valorisation des actions (formes, provenance)
Débouche sur des réussites	Expression du caractère positif des actions Échelle de la réussite (dans le groupe, dans la communauté, etc.) Qualification de la réussite Identification de retombées tangibles
Lieu d'apprentissage	Augmentation du sentiment de compétence Production de nouveaux apprentissages exprimé
Prise en compte du DD (forme de vision long terme)	Référence, Discussion, action (liens social, environnement et économie)
Synergie	
Culture de partenariat	Lien entre le tableau de bord et une ou des tables de concertation Niveau d'implication des partenaires Gestion des conflits
Intersectorielle	Les personnes parlent-elles pour leur secteur ou pour eux-mêmes? Liens formels et informels entre les acteurs (représentant les liens entre les secteurs?)
Mise en commun de ressources	Discussions sur le partage de ressources Division des tâches Principes d'utilisation des ressources

Renforcement du pouvoir d'agir	
<u>Dimensions principales</u>	<u>Sous-dimensions</u>
Renforcement des capacités	
Reconnaissance des capacités individuelles et collectives	Reconnaissance explicite des savoir-être Reconnaissance explicite des savoir-faire Outils et activités de reconnaissance
Renforcement de la confiance en ses capacités d'agir	Connaissance de ses forces et faiblesses collectives Moyens envisagés ou utilisés pour agir sur les forces et faiblesses collectives
Vision stratégique	
Approche intégrée	Méthodes de travail avec divers acteurs (secteurs) permettant d'unifier l'approche
Capacité de rêver – projets d'ensemble pour le futur	Désir d'un avenir meilleur (vision) Capacité de se projeter dans l'avenir (plan) Présence de projets pour le futur (projets)
Soutien et accompagnement	
Présence de mécanismes d'accompagnement	Outils de soutien et d'accompagnement Stratégies de soutien et d'accompagnement À l'intention des : Individus Organisations Comités territoriaux

Autres aspects de l'observation
Accueil et introduction
Situation de l'observateur
Réactions à la présentation de l'agent de recherche du projet d'évaluation
Réactions à la demande de consentement éthique
Réactions à l'observation Oublis, difficultés, lacunes, incompréhensions Dispositifs matériels Points de vue des participants Environnement (lieu d'observation)
Actions
- principales c'est à dire ce qui se passe en général, - secondaires sujet et actions générales
- verbal - non verbal
Groupes sociaux -règles formelles -règles informelles
Nouveautés
Absences et silences

ANNEXE 2. JOURNAL DE BORD COLLECTIF

*Évaluation de processus
de la mise en œuvre du Tableau de
bord des communautés de l'Estrie*

**Journal de bord collectif – Étapes de la définition des
communautés locales et du choix des indicateurs statistiques**
27 avril 2009

Mise en situation :

Lors de la journée des membres de l'Observatoire du 18 février 2009, vous avez discuté (le comité de mise en oeuvre élargi) des principes d'actions à évaluer. Ce journal de bord collectif reprend les principales dimensions retenues. Nous allons discuter de ces dimensions et le compléter ensemble lors de notre rencontre. Je vous l'envoie à l'avance afin que vous puissiez en prendre connaissance. Si vous avez le temps de commencer à le compléter sommairement, cela vous aidera à vous préparer pour notre rencontre et nous aidera dans notre discussion. Ce qui est important, c'est comment vous avez vécu cette étape et quels sont les premiers éléments d'analyse que vous en tirez.

Déroulement :

Pour chaque principe d'action, nous allons examiner ce que vous avez vécu pendant le déroulement de l'étape et pour la suite (faits et manifestations de chaque principe d'action) et quelle analyse vous donnez par rapport à cette expérience. Il faut donc se situer dans un contexte de réflexion face à au déroulement général de l'étape et de ses suites ou conséquences.

Voici l'objectif de cette collecte de données :

- approfondir l'analyse sur les principes évalués en développement des communautés en intégrant le point de vue des acteurs ayant participé à ces étapes.

D'après-vous, au cours de l'étape de définition des communautés locales	CE QUE NOUS AVONS VU (faits et manifestations)	CE QUE NOUS EN PENSONS (éléments d'analyse, questionnements, perceptions et interprétations)
1. Dans quelle mesure la participation citoyenne était une de vos préoccupations? Comment cette préoccupation s'est-elle manifestée?		

D'après-vous, au cours de l'étape de définition des communautés locales	CE QUE NOUS AVONS VU (faits et manifestations)	CE QUE NOUS EN PENSONS (éléments d'analyse, questionnements, perceptions et interprétations)
2. Dans quelle mesure cette étape a reposée sur une démarche de concertation intersectorielle? Quelles pratiques de concertation étaient mises de l'avant? Quelle était la représentativité des divers secteurs (intersectorialité)?		
3. Dans quelle mesure l'empowerment (renforcement du pouvoir d'agir des personnes, des organisations et de la communauté) était une de vos préoccupations? Comment cette préoccupation s'est-elle manifestée de façon concrète?		
4. Quelle était votre marge de manœuvre par rapport aux modes de fonctionnement suggérés par le comité de suivi et discuté au comité scientifique de l'Observatoire?		

D'après-vous, au cours de l'étape de définition des communautés locales	CE QUE NOUS AVONS VU <i>(faits et manifestations)</i>	CE QUE NOUS EN PENSONS <i>(éléments d'analyse, questionnements, perceptions et interprétations)</i>
Concrètement, comment cela s'est-il traduit? Ex. : contribution aux orientations, adaptation locale ou territoriale des outils et de la démarche.		
5. En quoi le choix de la définition des communautés correspond à une réalité locale? Quel est le lien entre le découpage et la réalité locale?		
6. Autres choses à ajouter?		

ANNEXE 3. DÉFINITION DES PRINCIPES D'ACTION IDENTIFIÉS PAR LE COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE

Document à l'intention
du comité scientifique
de l'Observatoire estrien du développement des communautés
17 mars 2009

Évaluation du processus du tableau de bord des communautés de l'Estrie

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE D'ÉVALUATION

Ce projet de recherche repose, tout comme le tableau de bord, sur une démarche participative. L'objectif général du projet est de démontrer en quoi l'expérimentation du tableau de bord des communautés de l'Estrie contribue au développement des communautés de la région.

Pour avoir une idée de ce type de recherche, Paule Simard vient tout juste de rendre disponible sur internet un *Petit guide d'évaluation participative à l'intention des initiatives de développement des communautés* : www.rgvvs.qc.ca/rechercheparticipative/guide.html

LA DÉFINITION COLLECTIVE DE NOS PRINCIPES D'ACTION

Lors de la rencontre du comité scientifique élargi, tenue le 18 février dernier, un travail de définition de trois grands principes d'action en développement des communautés (participation citoyenne, renforcement du pouvoir d'agir et concertation intersectorielle) a été réalisé. Depuis, à partir d'une synthèse des commentaires et des discussions, la rédaction des principaux axes de chaque principe d'action a été réalisée. Dans la démarche d'animation, certains autres éléments sont ressortis. La plupart ont été intégrés dans ces définitions ou ils ont été regroupés autour d'un quatrième principe : l'autonomie des acteurs locaux et de la communauté.

Cet exercice est très important, car ce sont les éléments de ces définitions qui serviront à orienter la collecte de données et les analyses. Elles alimenteront directement les questions de recherche.

1. La participation citoyenne

Processus participatif

Processus permettant la création de liens entre citoyens et acteurs de diverses provenances.

Ceci implique une variété de formes de participation en fonction des capacités et des intérêts des groupes et des individus.

Efforts pour impliquer les citoyens

Efforts de tout genre effectués afin de rejoindre une diversité de personnes et de les mettre en mouvement. Moyens particuliers mis en place pour gérer l'enjeu des rapports de pouvoir et des rapports aux savoirs.

Place pour les citoyens : modalités et perception

Modalités mises en place pour la création d'un espace citoyen (démocratie directe et possibilité d'influencer les décisions et l'action). Perception de la place accordée aux citoyens.

2. La concertation intersectorielle

Vision commune

Émergence d'une lecture commune à partir des besoins des gens et du milieu.

Définition d'objectifs communs et réalistes pour passer à l'action.

Action commune

Réalisations qui débouchent sur des actions concrètes, des projets communs et des réussites.

Lieu d'apprentissage autour de projets concrets.

Prise en compte du développement durable (interrelation entre trois pôles de développement : environnement, social et économique).

Synergie

Développement d'une culture de partenariat intersectoriel, en incluant la participation de divers secteurs (santé et services sociaux, environnement, éducation, municipal, économique, culturel, etc.) et de divers types d'acteurs (citoyens, intervenants, groupes).

L'efficacité de la synergie repose sur :

- le respect des acteurs et du milieu (compétences, financement spécifique, autonomie);
- l'évitement des doublons;
- la représentativité du milieu;
- l'information (transparence);
- des rapports égaux.

3. Le renforcement du pouvoir d'agir

Renforcement des capacités

Reconnaissance des capacités individuelles et collectives (aptitudes, compétences et talents).

Renforcement de la confiance en ses capacités d'agir, de la valorisation de l'expression des citoyens (parole et écoute), ainsi que l'accessibilité des instances de décision.

Capacité commune de rêver et d'avoir des projets pour le futur.

Approche intégrée

Processus respectant le rythme et les capacités de chacun et de la collectivité.

Implique un processus de prise de décision ouvert.

Soutien et accompagnement

Mécanismes qui permettent le partage des connaissances sur les réalités locales, la documentation des forces locales, l'utilisation des ressources disponibles et la saisie des opportunités qui se présentent.

S'applique tant aux individus, aux organisations qu'aux comités locaux.

4. L'autonomie des acteurs locaux et de la communauté

Processus de mise en œuvre du tableau de bord

- Comme source de connaissance et de valorisation des réussites collectives.
- Comme outil utile pour la communauté s'intégrant dans les démarches de concertation existantes.
- Comme démarche :
 - o qui mise sur le long terme;
 - o de prise en charge par le milieu;
 - o à géométrie variable (autonomie de la démarche locale par rapport à la démarche territoriale et à la démarche régionale)

ANNEXE 4. LISTE DES INDICATEURS



Catégorie	Notes méthodologiques et justification
Population en 2006¹	Les tailles de population indiquées à l'échelle des communautés locales et des aires de diffusion défavorisées proviennent directement du recensement de Statistique Canada. Il ne s'agit pas de données de population corrigées pour le sous-dénombrement. Par conséquent, les statistiques attribuées à certains groupes d'âge peuvent ne pas correspondre parfaitement aux effectifs réels. Les données de population des MRC, de l'Estrée et de la province ont été produites par l'Institut de la statistique du Québec et sont corrigées pour le sous-dénombrement.
Population totale (nombre)	
Population totale âgée de 0 à 17 ans (%)	Jeunes d'âge mineur
Population totale âgée de 18 à 64 ans (%)	
Population totale âgée de 65 ans et plus (%)	Personnes âgées
Population totale âgée de 0 à 4 ans (%)	Petite enfance
Population totale âgée de 5 à 11 ans (%)	
Population totale âgée de 12 à 17 ans (%)	Adolescents
Population totale âgée de 18 à 29 ans (%)	Jeunes adultes
Population totale âgée de 30 à 39 ans (%)	
Population totale âgée de 40 à 54 ans (%)	
Population totale âgée de 55 à 64 ans (%)	Fin de la vie active
Population totale âgée de 65 à 74 ans (%)	
Population totale âgée de 75 ans et plus (%)	Population plus âgée
Âge médian	Valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition d'un groupe : la première partie regroupe les personnes ayant un âge inférieur à la médiane et, la seconde, les personnes ayant un âge supérieur à la médiane. Une population plus vieille aura un âge médian plus élevé.
Population masculine (nombre)	Jeunes d'âge mineur
Population masculine âgée de 0 à 17 ans (nombre)	Jeunes d'âge mineur
Population masculine âgée de 18 à 64 ans (nombre)	
Population masculine âgée de 65 ans et plus (nombre)	Personnes âgées



Catégorie	Notes méthodologiques et justification
Population en 2006 ¹ (suite)	
Population masculine âgée de 0 à 4 ans (nombre)	Petite enfance
Population masculine âgée de 5 à 11 ans (nombre)	
Population masculine âgée de 12 à 17 ans (nombre)	Adolescents
Population masculine âgée de 18 à 29 ans (nombre)	Jeunes adultes
Population masculine âgée de 30 à 39 ans (nombre)	
Population masculine âgée de 40 à 54 ans (nombre)	
Population masculine âgée de 55 à 64 ans (nombre)	Fin de la vie active
Population masculine âgée de 65 à 74 ans (nombre)	
Population masculine âgée de 75 ans et plus (nombre)	Population plus âgée
Population féminine (nombre)	Jeunes d'âge mineur
Population féminine âgée de 0 à 4 ans (nombre)	Petite enfance
Population féminine âgée de 5 à 11 ans (nombre)	
Population féminine âgée de 12 à 17 ans (nombre)	Adolescents
Population féminine âgée de 18 à 29 ans (nombre)	Jeunes adultes
Population féminine âgée de 30 à 39 ans (nombre)	
Population féminine âgée de 40 à 54 ans (nombre)	
Population féminine âgée de 55 à 64 ans (nombre)	Fin de la vie active
Population féminine âgée de 65 à 74 ans (nombre)	
Population féminine âgée de 75 ans et plus (nombre)	Population plus âgée
Rapport hommes / femmes (%)	Une valeur de 100 indique le même nombre d'hommes que de femmes dans une communauté. Une valeur de 125 signifie que la population masculine est 25 % fois plus importante que la population féminine. Permet d'identifier rapidement les territoires où un groupe est surreprésenté par rapport à un autre.



Catégorie		Notes méthodologiques et justification
Projections de population en 2016 ¹	Population totale 2016 (nombre)	Les projections de population ont été produites par l'Institut de la statistique du Québec et sont corrigées pour le sous-dénombrement. Ces données ne sont pas disponibles à l'échelle des communautés locales. Les projections de population donne une approximation de ce que pourrait être le portrait démographique d'un territoire donné dans quelques années si la tendance actuelle se maintient.
	Population totale âgée de 0 à 17 ans (%)	Jeunes d'âge mineur
	Population totale âgée de 18 à 64 ans (%)	Personnes âgées
	Population totale âgée de 65 ans et plus (%)	
	Population totale âgée de 0 à 4 ans (%)	Petite enfance
	Population totale âgée de 5 à 11 ans (%)	
	Population totale âgée de 12 à 17 ans (%)	Adolescents
	Population totale âgée de 18 à 29 ans (%)	Jeunes adultes
	Population totale âgée de 30 à 39 ans (%)	
	Population totale âgée de 40 à 54 ans (%)	
	Population totale âgée de 55 à 64 ans (%)	Fin de la vie active
	Population totale âgée de 65 à 74 ans (%)	
	Population totale âgée de 75 ans et plus (%)	Population plus âgée
Naissances vivantes	Nombre annuel moyen de naissances vivantes (1997 à 2001)	Les naissances vivantes représentent une des sources de renouvellement des membres d'une communauté. Lorsqu'il y a un exode des jeunes sur un territoire, le nombre de jeunes familles et de nouveaux-nés a souvent tendance à diminuer.
	Nombre annuel moyen de naissances vivantes (2002 à 2006)	
Langue	Population ne parlant pas le français à la maison (une ou plusieurs langues déclarées) (%)	Population parlant l'anglais ou une langue non officielle à la maison. Indication de la présence de la diversité culturelle dans une communauté.
	Population ne connaissant pas le français (%)	Personnes ne pouvant pas s'exprimer en français. Indicateur utile entre autres pour la planification des services à la communauté. Autre indicateur de diversité culturelle.



Catégorie		Notes méthodologiques et justification
Mobilité	Population âgée de 1 an ou plus résidant dans le même logement un an auparavant (Réal Boisvert - proxy - réseau social) (%)	Indicateur de stabilité résidentielle. La mobilité résidentielle constitue une caractéristique des quartiers désorganisés socialement. Une communauté instable au sein de sa population peut être moins en mesure d'exercer une surveillance et un contrôle, devenant ainsi plus vulnérable à la criminalité et à la délinquance.
	Population âgée de 5 ans ou plus résidant dans le même logement cinq ans auparavant (%)	Autre indicateur de stabilité résidentielle. Certains mouvements de population se réalisent sur une plus longue période qu'une année.
	Population âgée de 5 ans ou plus résidant dans une autre municipalité cinq ans auparavant (%)	Autre indicateur de stabilité résidentielle mettant l'accent sur la proportion de nouveaux arrivants provenant d'une autre municipalité.
	Solde migratoire ⁴	Sur une période donnée, le solde migratoire est la différence entre les arrivées et les départs d'habitants d'un territoire. Autrement dit, le solde migratoire est égal à la différence entre l'immigration et l'émigration. Il peut donc être positif ou négatif. Ajouté à l'accroissement naturel ou solde naturel, il permet de calculer la variation totale d'une population. En démographie, une communauté au solde migratoire positif est dite « attractive ». À l'opposé, une autre communauté au solde migratoire négatif est qualifiée de « répulsive ». L'exode des jeunes est un phénomène particulièrement important à suivre dans le temps puisque ces derniers incarnent l'avenir d'une collectivité.
Immigration	Population immigrante (%)	Indicateur de diversité culturelle. Il s'agit en fait de la proportion d'immigrants reçus. Les résidents non permanents (titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiant ou d'un permis ministériel ou les personnes revendiquant le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille vivant avec eux) ne font pas partie des immigrants reçus. De plus, les enfants nés au Canada de parents immigrants sont comptés parmi les non-immigrants dans les données de recensement. Parce qu'elle est génératrice d'hétérogénéité, des auteurs postulent que la concentration de population immigrante limite la capacité des quartiers à réaliser des valeurs communes et à exercer un contrôle social informel, ce qui expliquerait un risque accru de violence.
	Population immigrante récente (1 ^{er} janvier 2001 au 16 mai 2006) (%)	Indicateur de diversité culturelle. Proportion d'immigrants reçus uniquement depuis le recensement précédent. Les résidents non permanents ne font pas partie des immigrants reçus.
	Résidents non permanents (%)	Indicateur de diversité culturelle. Les résidents non permanents sont par exemple des titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiant ou d'un permis ministériel ou les personnes revendiquant le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille vivant avec eux.
Scolarité		La santé est déterminée par plusieurs facteurs d'ordre biologique, démographique, environnemental, social, économique ou encore comportemental. La santé d'un individu est influencée par ses habitudes de vie et ses comportements. Or, nos actions personnelles sont en partie conditionnées par notre situation socioéconomique. L'importance des déterminants socioéconomiques sur le bien-être collectif a souvent été démontrée. Les inégalités de santé, observées à partir de différentes mesures de morbidité et de mortalité, proviennent en grande partie des disparités socioéconomiques. Ce sont généralement les personnes les mieux nanties sur le plan économique qui bénéficient d'une meilleure santé et d'une espérance de vie plus élevée. De plus, un niveau supérieur d'éducation dans une communauté aurait un potentiel protecteur contre la criminalité, notamment parce qu'elle favoriserait l'entrée des jeunes sur le marché du travail plutôt que de les orienter vers le crime.
	Population masculine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaires (%)	Indicateur complémentaire sur la scolarité.
	Population féminine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaires (%)	Indicateur complémentaire sur la scolarité.
	Taux de sortie sans diplôme du secondaire chez les garçons (décrochage scolaire) ⁴ (%)	Indicateur complémentaire sur la scolarité. Phénomène important en Estrie touchant plus particulièrement les garçons.
	Taux de sortie sans diplôme du secondaire chez les filles (décrochage scolaire) ⁴ (%)	Indicateur complémentaire sur la scolarité.
	Taux de diplomation au secondaire après 7 ans dans le réseau public chez les garçons ^{4,8} (%)	Indicateur complémentaire sur la scolarité.
	Taux de diplomation au secondaire après 7 ans dans le réseau public chez les filles ^{4,8} (%)	Indicateur complémentaire sur la scolarité.
	Indice de difficulté de l'élève (problème de comportement et difficultés d'apprentissage) (Réal Boisvert - indice sociosanitaire) ⁸	Indicateur complémentaire sur la scolarité.



Catégorie	Notes méthodologiques et justification
Emploi	La santé est déterminée par plusieurs facteurs d'ordre biologique, démographique, environnemental, social, économique ou encore comportemental. La santé d'un individu est influencée par ses habitudes de vie et ses comportements. Or, nos actions personnelles sont en partie conditionnées par notre situation socioéconomique. L'importance des déterminants socioéconomiques sur le bien-être collectif a souvent été démontrée. Les inégalités de santé, observées à partir de différentes mesures de morbidité et de mortalité, proviennent en grande partie des disparités socioéconomiques. Ce sont généralement les personnes les mieux nanties sur le plan économique qui bénéficient d'une meilleure santé et d'une espérance de vie plus élevée.
Population masculine âgée de 25 à 64 ans n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation) (%)	Comprend les personnes en recherche d'emploi (chômeurs) et les personnes « inactives ». Ces dernières n'occupent pas un emploi rémunéré et ne sont pas en chômage. Les inactifs comprennent les étudiants, les personnes au foyer, les retraités, les travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne cherchaient pas un travail et les personnes qui ne pouvaient travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme.
Population féminine âgée de 25 à 64 ans n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation) (%)	Comprend les personnes en recherche d'emploi (chômeurs) et les personnes « inactives ». Ces dernières n'occupent pas un emploi rémunéré et ne sont pas en chômage. Les inactifs comprennent les étudiants, les personnes au foyer, les retraités, les travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne cherchaient pas un travail et les personnes qui ne pouvaient travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme.
Population masculine âgée de 25 à 64 ans travaillant à temps partiel (%)	Indicateur complémentaire sur l'emploi permettant entre autres d'identifier les groupes n'occupant pas un emploi à temps plein et disposant le plus souvent d'un revenu inférieur.
Population féminine âgée de 25 à 64 ans travaillant à temps partiel (%)	Indicateur complémentaire sur l'emploi permettant entre autres d'identifier les groupes n'occupant pas un emploi à temps plein et disposant le plus souvent d'un revenu inférieur. La population féminine est particulièrement concernée par le travail à temps partiel.
Travailleurs âgés de 15 ans et plus dont le lieu de travail habituel se situe dans la même municipalité que celle de résidence (%)	Personnes âgées de 15 ans et plus, qui avaient travaillé entre le 1er janvier 2005 et le 16 mai 2006 (jour du recensement), selon qu'elles occupaient un emploi à domicile ou qu'elles travaillaient à une adresse précise dans la même municipalité que celle de résidence.
Travailleurs âgés de 15 ans ou plus œuvrant dans les secteurs suivants : ventes et services; métiers, transport et machinerie; professions propres au secteur primaire; transformation, fabrication et services d'utilité publique (%)	Travailleurs œuvrant dans des secteurs d'emploi nécessitant généralement moins d'années de scolarité et dont les salaires sont relativement moins importants.
Travailleuses âgées de 15 ans ou plus œuvrant dans les secteurs suivants : ventes et services; métiers, transport et machinerie; professions propres au secteur primaire; transformation, fabrication et services d'utilité publique (%)	



Catégorie	Notes méthodologiques et justification
Revenu	La santé est déterminée par plusieurs facteurs d'ordre biologique, démographique, environnemental, social, économique ou encore comportemental. La santé d'un individu est influencée par ses habitudes de vie et ses comportements. Or, nos actions personnelles sont en partie conditionnées par notre situation socioéconomique. L'importance des déterminants socioéconomiques sur le bien-être collectif a souvent été démontrée. Les inégalités de santé, observées à partir de différentes mesures de morbidité et de mortalité, proviennent en grande partie des disparités socioéconomiques. Ce sont généralement les personnes les mieux nanties sur le plan économique qui bénéficient d'une meilleure santé et d'une espérance de vie plus élevée.
Part du revenu provenant de transferts gouvernementaux (%)	Revenu total provenant de tous les transferts gouvernementaux versés par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités au cours de l'année civile 2005. Cette variable est calculée en additionnant les montants provenant des sources suivantes : pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti, allocation et allocation au survivant, prestations du Régime des rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, prestations d'assurance-emploi, prestations pour enfants, autre revenu provenant de sources publiques.
Personnes dans les ménages privés vivant dans des unités à faible revenu (revenu après impôt; seuils de Statistique Canada) (%)	Les seuils de faible revenu après impôt sont établis d'après les données sur les dépenses des familles et le revenu après impôt. En conséquence, les seuils de faible revenu après impôt sont fixés en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement et en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence.
Personnes de 65 ans et plus bénéficiant du supplément de revenu garanti ⁴ (%)	Les pensionnés de la Sécurité de la vieillesse dont les revenus autres que la pension de la Sécurité de la vieillesse sont faibles ou nuls peuvent recevoir le montant total ou partiel du Supplément de revenu garanti. Le montant accordé est déterminé selon l'état civil et le revenu de la personne faisant la demande de prestations. Cette information provenant de Développement des ressources humaines Canada n'est pas disponible à l'échelle des communautés locales.
Taux de prestataires de l'assistance-emploi (avec et sans contraintes à l'emploi) ^{4,8} (%)	Population prestataire de l'assistance-emploi, autrefois appelée « aide sociale ». Cette information n'est pas disponible à l'échelle des communautés locales.
Revenu personnel disponible par habitant ⁴ (\$)	Le revenu personnel disponible est défini comme le solde du revenu personnel après le paiement des impôts directs des particuliers et divers autres droits, licences et permis y compris les primes d'assurance-hospitalisation et d'assurance-maladie en excluant les impôts indirects et l'ensemble des taxes de vente. Cette information provient de l'Institut de la statistique du Québec et n'est pas disponible à l'échelle des communautés locales.
Revenu médian après impôt des ménages (\$)	Revenu médian : valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranches de revenu d'un groupe de ménages : la première partie regroupe les ménages ayant un revenu inférieur à la médiane et la seconde, ceux ayant un revenu supérieur à cette médiane. Le revenu après impôt est le revenu total de toutes les sources (ex. : salaires et traitements, Régime des rentes du Québec, dividendes et revenus de placements, prestation d'assurance-emploi) moins les impôts fédéraux, provinciaux et territoriaux sur le revenu payés pour l'année civile considérée. Par ailleurs, le revenu se classe parmi les premiers prédictors de la criminalité.
Revenu médian après impôt des familles économiques (\$)	Famille économique : groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption. Pour former une famille économique, les membres d'un ménage doivent être apparentés par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption. En revanche, pour former une famille de recensement, les membres d'une famille doivent nécessairement être un époux ou une épouse, un(e) partenaire en union libre de sexe masculin ou féminin, un parent seul de sexe masculin ou féminin ou un enfant vivant avec un parent. Par conséquent, la famille économique peut comprendre un plus grand nombre de personnes que la famille de recensement.
Revenu médian après impôt de la population masculine âgée de 15 ans ou plus (\$)	
Revenu médian après impôt de la population féminine âgée de 15 ans ou plus (\$)	



Catégorie	Notes méthodologiques et justification
Revenu (suite) Revenu médian d'emploi de la population masculine âgée de 15 ans ou plus (\$)	L'emploi est une source importante du revenu total pour une bonne partie de la population. Les gens de milieux défavorisés n'ont pas toujours accès à des salaires élevés lorsqu'ils accèdent au marché du travail. Dans plusieurs cas, il s'agit alors d'un travail à temps partiel ou d'un emploi précaire demandant peu de qualifications.
Revenu médian d'emploi de la population féminine âgée de 15 ans ou plus (\$)	
Logement Propriétaires résidents (<i>Réal Boisvert - proxy - sentiment d'appartenance</i>) (%)	Le mode d'occupation réfère à la répartition des logements dans un secteur, selon qu'ils sont possédés par l'occupant ou loués. La proportion de propriétaires-occupants dans un quartier serait le gage d'une certaine stabilité résidentielle, elle-même considérée comme un facteur de protection contre la criminalité puisqu'elle permettrait aux résidents de s'engager envers leur quartier et d'exercer un contrôle sur ce qui s'y passe. Dans une même perspective, une forte proportion de locataires pourrait être un indicateur de mobilité résidentielle, caractéristique de quartiers désorganisés socialement.
Propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement (%)	Les principales dépenses de propriété comprennent, par exemple, le paiement de l'hypothèque ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux. Des études portant sur la consommation des ménages considèrent qu'une part de 30 % ou plus du revenu accordée au logement représente une charge financière relativement importante pour ce poste budgétaire. Selon l' <i>Enquête sur les dépenses des ménages</i> de Statistique Canada, les ménages québécois ont alloué en moyenne 17,2 % de leur budget pour se loger en 2002. Les gens de milieux défavorisés sont souvent contraints de dépenser une très grande proportion de leur revenu pour se nourrir, se loger et se vêtir (besoins de base).
Logements loués (%)	
Locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement (%)	Il convient de souligner que les ménages qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation n'éprouvent pas nécessairement des problèmes d'abordabilité du logement. C'est notamment le cas des ménages ayant un revenu élevé. D'autres ménages choisissent de consacrer une plus grande part de leur revenu aux coûts d'habitation qu'à d'autres biens. Néanmoins, ce seuil constitue un repère utile pour l'évaluation des tendances en matière d'abordabilité du logement. Les principales dépenses de logement comprennent, par exemple, le paiement du loyer ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux. Selon l' <i>Enquête sur les dépenses des ménages</i> de Statistique Canada, les ménages québécois ont alloué en moyenne 17,2 % de leur budget pour se loger en 2002. Les gens de milieux défavorisés sont souvent contraints de dépenser une très grande proportion de leur revenu pour se nourrir, se loger et se vêtir (besoins de base).
Locataires consacrant 50 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement (%)	Locataires payant une très grande part de leur revenu pour se loger.
Principales dépenses de propriétés moyennes (\$)	Montant total moyen de tous les frais de logement payés, chaque mois, par les ménages qui sont propriétaires de leur logement. Les principales dépenses de propriété comprennent, par exemple, le paiement de l'hypothèque, ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.
Valeurs moyenne des logements (propriétaires) (\$)	Montant en dollars que s'attendrait à recevoir le propriétaire s'il vendait son logement.
Loyers bruts moyens (locataires) (\$)	Montant total moyen de tous les frais de logement payés, chaque mois, par les ménages locataires. Le loyer brut comprend le prix du loyer, ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.
Logements nécessitant des réparations majeures (%)	Il est question de réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc. Dans les milieux défavorisés, il n'est pas rare que des gens vivent dans des logements en mauvais état.

Catégorie		Notes méthodologiques et justification
Environnement physique et social		
Mobilisation citoyenne	Taux de participation électorale provinciale (<i>Réal Boisvert - proxy - sentiment d'appartenance</i>) ⁸ (%)	La participation électorale étant considérée comme une des façons d'apprécier le sentiment d'appartenance d'une communauté. Données disponibles à l'échelle des communautés locales?
Criminalité et délinquance	Taux de crimes contre la propriété (<i>Réal Boisvert - indice sociosanitaire</i>) ⁸ (0/000)	Le taux de crime contre la propriété est un des indicateurs permettant d'évaluer le climat social d'un milieu. Des communautés où le niveau de revenu et le niveau de scolarité de ses membres sont faibles et dont les habitants déménagent fréquemment sont susceptibles de connaître un taux de crime contre la propriété relativement plus important que les autres.
	Taux de crime contre la personne (0/0000) ⁴	Les crimes contre la personne comprennent : homicides, négligences criminelles et autres infractions entraînant la mort, tentatives ou complots en vue de commettre un meurtre, agressions sexuelles, autres infractions d'ordre sexuel, voies de faits, enlèvements ou séquestrations, vols qualifiés, menaces et autres infractions contre la personne, etc. Pour faire partie des statistiques annuelles, les délits commis doivent avoir fait l'objet d'une plainte aux corps policiers et avoir été jugés fondés après enquête policière.
	Taux de signalements retenus dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse (<i>Réal Boisvert - indice sociosanitaire</i>) ⁸ (0/00)	Autre indicateur permettant de connaître un peu mieux le climat social d'une communauté. La <i>Loi sur la protection de la jeunesse</i> a pour but d'assurer la protection de certains enfants mineurs dont la sécurité ou le développement peut être compromis. Un signalement dans le cadre de cette Loi est souvent le reflet de conditions difficiles vécues dans l'entourage de l'enfant concerné. Les nouvelles prises en charge reflète le nombre d'enfants et de jeunes pour lesquels les services des centres jeunesse ont décidé d'appliquer des mesures de protection. Ces statistiques couvrent les problématiques suivantes : négligences, abus physiques, abus sexuels, troubles de comportement et abandons.
Environnement	Travailleurs âgés de 15 ans et plus utilisant principalement le transport en commun pour se rendre au travail (%)	
Défavorisation - indice produit par Robert Pampalon		
Défavorisation matérielle	Population de 15 ans et plus occupant un emploi (%)	Indicateur incontournable faisant partie de l'indice de défavorisation matérielle de Robert Pampalon. Un des six indicateurs servant à identifier les zones les plus défavorisées en Estrie à l'échelle des aires de diffusion.
	Population de 15 ans et plus sans diplôme ou certificat au secondaire (%)	Indicateur incontournable faisant partie de l'indice de défavorisation matérielle de Robert Pampalon. Un des six indicateurs servant à identifier les zones les plus défavorisées en Estrie à l'échelle des aires de diffusion.
	Revenu moyen par personne âgée de 15 ans ou plus (brut) (\$)	Indicateur incontournable faisant partie de l'indice de défavorisation matérielle de Robert Pampalon. Un des six indicateurs servant à identifier les zones les plus défavorisées en Estrie à l'échelle des aires de diffusion.
Défavorisation sociale	Personnes seules de 15 ans et plus (%)	Indicateur incontournable faisant partie de l'indice de défavorisation sociale de Robert Pampalon. Un des six indicateurs servant à identifier les zones les plus défavorisées en Estrie à l'échelle des aires de diffusion.
	Personnes séparées, divorcées ou veuves de 15 ans ou plus (%)	Indicateur incontournable faisant partie de l'indice de défavorisation sociale de Robert Pampalon. Un des six indicateurs servant à identifier les zones les plus défavorisées en Estrie à l'échelle des aires de diffusion.
	Familles monoparentales (%)	Indicateur incontournable faisant partie de l'indice de défavorisation sociale de Robert Pampalon. Un des six indicateurs servant à identifier les zones les plus défavorisées en Estrie à l'échelle des aires de diffusion. La dislocation familiale est l'une des caractéristiques de la désorganisation sociale. Certains auteurs affirment que la monoparentalité réduit la surveillance exercée sur les jeunes dans les quartiers. Les familles dirigées par un seul parent sont associées à différents problèmes sociaux notamment à cause de la précarité économique vécue dans ces ménages.
Défavorisation matérielle et sociale^{2,8}	Population vivant dans des secteurs fortement touchés par la défavorisation sociale et matérielle (nombre)	Indicateur complémentaire découlant de l'indice de défavorisation matérielle et sociale de Robert Pampalon.
	Population vivant dans des secteurs fortement touchés par la défavorisation sociale et matérielle / population totale (%)	Indicateur complémentaire découlant de l'indice de défavorisation matérielle et sociale de Robert Pampalon.
	Population vivant dans des secteurs fortement touchés par la défavorisation sociale et matérielle étant âgée de 0 à 24 ans (%)	Indicateur complémentaire découlant de l'indice de défavorisation matérielle et sociale de Robert Pampalon.
	Population vivant dans des secteurs fortement touchés par la défavorisation sociale et matérielle étant âgée de 65 ans et plus (%)	Indicateur complémentaire découlant de l'indice de défavorisation matérielle et sociale de Robert Pampalon.



Catégorie	Notes méthodologiques et justification
Données sociosanitaires	
Décès⁷	Taux global de mortalité (0/0000) ⁵
	Taux de mortalité par cancer (0/0000) ⁵
	Taux de mortalité par cancer du poumon (0/0000) ⁵
	Taux de mortalité par maladie de l'appareil circulatoire (0/0000) ⁵
	Taux de mortalité pour des conditions associées au tabagisme (0/0000) ⁵
	Indice comparatif de mortalité (Réal Boisvert - indice sociosanitaire) (%)
Nouveaux cas de cancer⁷	Taux d'incidence du cancer (0/0000) ⁵
	Taux d'incidence du cancer du poumon (0/0000) ⁵
Admissions hospitalières⁷	Taux d'hospitalisation (soins physiques de courte durée) (0/000) ⁶
	Taux d'hospitalisation par tumeurs malignes (soins physiques de courte durée) (0/000) ⁶
	Taux d'hospitalisation par cancer du poumon (soins physiques de courte durée) (0/000) ⁶
	Taux d'hospitalisation par maladie de l'appareil circulatoire (soins physiques de courte durée) (0/000) ⁶
	Taux d'hospitalisation par traumatismes non intentionnels (soins physiques de courte durée) (0/000) ⁶

1. Les données de population des aires de diffusion ne sont pas corrigées pour le sous-dénombrement, contrairement à celles présentées par MRC, pour la région ou pour l'ensemble du Québec.

2. Aire de diffusion fortement défavorisée sur le plan matériel et social selon l'indice de défavorisation de Robert Pampalon (à partir des données du recensement 2006).

3. Communautés locales d'environ 5 000 personnes telles que définies par le milieu dans une perspective de « territoire vécu ».

4. Indicateur non disponible à l'échelle des communautés locales.

5. 0/0000 = Taux pour 100 000 personnes.

6. 0/000 = Taux pour 10 000 personnes.

7. Pour des questions méthodologiques et éthiques, les indicateurs sociosanitaires ne seront pas tous disponibles à l'échelle des communautés locales.

8. Indicateur dont l'accès aux données n'est pas encore négocié avec l'organisme producteur.

ANNEXE 5. DONNÉES DU TABLEAU DE BORD POUR UNE COMMUNAUTÉ : UN EXEMPLE

Tableau de bord des communautés de l'Estrie

Fiche synthèse de la communauté de Valcourt et région



Cette communauté compte une ville fortement marquée par la présence de BRP et six villages principalement à vocation agricole : Bonsecours, Laurenceville, Maricourt, Racine, Sainte-Anne-de-la-Rochelle et Valcourt Canton.

Ce que les chiffres nous disent

Faits saillants

- Il y a un vieillissement accéléré de la population dû, entre autres, au départ des jeunes.
- La proportion de personnes n'ayant pas obtenu un diplôme de secondaire V est plus élevée qu'au Québec, malgré une amélioration entre 2001 et 2006, particulièrement chez les filles.
- Peu de travailleurs de Valcourt et région occupent un emploi dans leur municipalité de résidence.
- Les femmes travaillent dans une plus grande variété de secteurs d'activité qu'ailleurs en Estrie.
- La part du revenu consacré au logement, tant pour les locataires que les propriétaires, est plus faible qu'en Estrie.

Les faits saillants en graphique

Ce que les gens nous disent

Un groupe d'environ quinze personnes, choisies comme informateurs clés, nous ont partagé leur vision de leur communauté. L'idée de base pour établir le choix de ces personnes est de réunir un groupe qui vit ou qui travaille dans la communauté locale en question depuis un certain temps. Bref, des gens qui la connaissent très bien. Le respect de l'équilibre hommes-femmes, intergénérationnel et intersectoriel faisait également partie des critères de choix. Dans certaines communautés, des observateurs issus de diverses organisations publiques et communautaires ont assisté à ces rencontres. Cet éventail de points de vue se veut une base de discussion.

Faits saillants

- À venir.

TABLEAU DE BORD DES COMMUNAUTÉS³ EN ESTRIE
INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES
COMMUNAUTÉ LOCALE « VALCOURT ET RÉGION »
RECENSEMENTS 2001 ET 2006

Catégories et indicateurs		Communauté locale	Communauté locale	MRC du Val-Saint-François	Estrie	Québec	Écart communauté / Québec ⁵	Parmi les 66 communautés locales en 2006		
		2001	2006	2006	2006	2006	2006	Rang ⁸	Minimum - Maximum	
Démographie et aspects socioéconomiques										
Population en 2001 et 2006 ¹	Population totale	habitants	6 830	6 905	29 224	301 014	7 631 552	--	4	1 565 - 10 605
	Densité de la population	hab./km ²	17,4	17,6	20,8	29,5	5,6	(+)	53	3,0 - 5 668,3
	Population totale âgée de 0 à 17 ans	%	22,4%	22,3%	21,8%	20,4%	20,3%	(+)	26	8,7% - 29,2%
	Population totale âgée de 18 à 64 ans	%	66,5%	65,1%	64,8%	64,7%	65,8%		27	54,6% - 76,9%
	Population totale âgée de 65 ans ou plus	%	11,1%	12,6%	13,4%	14,8%	14,0%		43	5,1% - 36,6%
	Population totale âgée de 0 à 4 ans	%	5,6%	5,5%	5,2%	4,9%	4,9%		21	2,4% - 8,0%
	Population totale âgée de 5 à 11 ans	%	9,1%	8,9%	8,3%	7,7%	7,6%		19	2,6% - 11,9%
	Population totale âgée de 12 à 17 ans	%	7,7%	7,8%	8,4%	7,8%	7,7%		37	3,0% - 13,1%
	Population totale âgée de 18 à 29 ans	%	15,4%	12,6%	13,5%	16,1%	15,8%	(-)	47	7,6% - 35,7%
	Population totale âgée de 30 à 39 ans	%	13,5%	12,4%	12,4%	11,8%	13,2%		18	6,4% - 18,9%
	Population totale âgée de 40 à 54 ans	%	26,1%	24,8%	25,2%	23,5%	24,4%		26	17,9% - 29,2%
	Population totale âgée de 55 à 64 ans	%	11,5%	15,4%	13,7%	13,3%	12,3%	(+)	16	9,1% - 23,0%
	Population totale âgée de 65 à 74 ans	%	6,8%	7,2%	7,4%	7,8%	7,5%		42	3,9% - 14,7%
	Population totale âgée de 75 ans ou plus	%	4,2%	5,4%	6,0%	7,0%	6,4%		40	1,1% - 21,9%
	Âge médian	ans	36	42	41	42	41	(+)	31	30 - 56
	Population masculine	nombre	3 505	3 510	14 971	149 341	3 777 768	--	3	750 - 5 295
	Population masculine âgée de 0 à 17 ans	nombre	770	760	3 349	31 706	793 206	--	7	170 - 1 100
	Population masculine âgée de 18 à 64 ans	nombre	2 400	2 345	9 884	98 453	2 528 531	--	3	440 - 3 440
	Population masculine âgée de 65 ans ou plus	nombre	340	405	1 738	19 182	456 031	--	13	75 - 750
	Population masculine âgée de 0 à 4 ans	nombre	185	210	840	7 698	193 112	--	5	25 - 295
	Population masculine âgée de 5 à 11 ans	nombre	310	280	1 241	11 954	297 113	--	10	45 - 390
	Population masculine âgée de 12 à 17 ans	nombre	270	265	1 268	12 054	302 981	--	11	60 - 410
	Population masculine âgée de 18 à 29 ans	nombre	570	455	2 090	24 850	615 996	--	14	85 - 930
	Population masculine âgée de 30 à 39 ans	nombre	475	455	1 908	18 417	516 944	--	6	60 - 655
	Population masculine âgée de 40 à 54 ans	nombre	930	875	3 788	35 344	935 515	--	4	195 - 1 305
	Population masculine âgée de 55 à 64 ans	nombre	425	560	2 098	19 842	460 076	--	5	100 - 685
	Population masculine âgée de 65 à 74 ans	nombre	220	250	1 058	11 288	271 593	--	12	60 - 415
	Population masculine âgée de 75 ans ou plus	nombre	120	155	680	7 894	184 438	--	23	15 - 375

Catégories et indicateurs		Communauté locale	Communauté locale	MRC du Val-Saint-François	Estrie	Québec	Écart communauté / Québec ⁵	Parmi les 66 communautés locales en 2006	
		2001	2006	2006	2006	2006	2006	Rang ⁸	Minimum - Maximum
Population féminine		nombre	3 325	3 390	14 253	151 673	3 853 784	--	7 815 - 5 310
Population en 2001 et 2006 ¹ (suite)	Population féminine âgée de 0 à 4 ans	nombre	205	165	667	7 015	183 824	--	9 25 - 280
	Population féminine âgée de 5 à 11 ans	nombre	305	330	1 180	11 340	282 660	--	5 40 - 365
	Population féminine âgée de 12 à 17 ans	nombre	260	285	1 179	11 467	288 235	--	5 40 - 385
	Population féminine âgée de 18 à 29 ans	nombre	475	415	1 859	23 554	589 679	--	18 80 - 860
	Population féminine âgée de 30 à 39 ans	nombre	445	395	1 725	17 224	490 567	--	9 80 - 565
	Population féminine âgée de 40 à 54 ans	nombre	860	840	3 563	35 384	929 489	--	4 225 - 1 295
	Population féminine âgée de 55 à 64 ans	nombre	365	495	1 899	20 217	480 280	--	6 100 - 690
	Population féminine âgée de 65 à 74 ans	nombre	240	240	1 097	12 309	304 028	--	17 50 - 480
	Population féminine âgée de 75 ans ou plus	nombre	175	225	1 084	13 163	305 022	--	25 20 - 865
Rapport hommes / femmes		%	105,4%	103,5%	105,0%	98,5%	98,0%	(+)	18 73,8% - 117,0%
Projections de population en 2016 ⁴ (basées sur le recensement 2001)	Population totale 2016	nombre	ND	ND	29 525	318 263	7 905 031	--	-- --
	Population totale âgée de 0 à 17 ans	%	ND	ND	18,3%	17,6%	17,6%	--	-- --
	Population totale âgée de 18 à 64 ans	%	ND	ND	63,0%	62,5%	64,0%	--	-- --
	Population totale âgée de 65 ans ou plus	%	ND	ND	18,7%	19,9%	18,5%	--	-- --
	Population totale âgée de 0 à 4 ans	%	ND	ND	5,0%	4,8%	4,8%	--	-- --
	Population totale âgée de 5 à 11 ans	%	ND	ND	7,2%	6,9%	6,9%	--	-- --
	Population totale âgée de 12 à 17 ans	%	ND	ND	6,2%	6,0%	6,0%	--	-- --
	Population totale âgée de 18 à 29 ans	%	ND	ND	13,7%	14,3%	14,8%	--	-- --
	Population totale âgée de 30 à 39 ans	%	ND	ND	12,6%	13,0%	13,4%	--	-- --
	Population totale âgée de 40 à 54 ans	%	ND	ND	20,3%	19,7%	20,7%	--	-- --
	Population totale âgée de 55 à 64 ans	%	ND	ND	16,3%	15,5%	15,1%	--	-- --
	Population totale âgée de 65 à 74 ans	%	ND	ND	11,4%	11,7%	10,7%	--	-- --
	Population totale âgée de 75 ans ou plus	%	ND	ND	7,3%	8,2%	7,7%	--	-- --
Naissances vivantes	Nombre annuel moyen de naissances vivantes (1997 à 2001)	nombre	ND	ND	291	2 931	74 979	--	-- --
	Nombre annuel moyen de naissances vivantes (2002 à 2006)	nombre	ND	ND	292	2 956	75 753	--	-- --
	Accroissement naturel annuel moyen (2002 à 2006) ⁴	nombre	ND	ND	60	635	20 402	--	-- --
Langue	Population ne parlant pas le français à la maison (une ou plusieurs langues déclarées)	%	0,8%	1,6%	8,1%	8,8%	17,3%	(-)	59 0,7% - 61,1%
	Population ne connaissant pas le français	%	0,4%	0,3%	2,1%	2,6%	5,2%	(-)	51 0,0% - 23,7%
Mobilité	Population âgée de 1 an ou plus résidant dans le même logement un an auparavant	%	93,2%	89,1%	90,9%	87,0%	87,7%		25 69,6% - 94,2%
	Population âgée de 5 ans ou plus résidant dans le même logement cinq ans auparavant	%	71,0%	65,7%	67,8%	60,8%	61,9%	(+)	23 29,1% - 78,8%
	Population âgée de 5 ans ou plus résidant dans une autre municipalité cinq ans auparavant	%	19,4%	21,9%	21,1%	18,4%	17,6%	(+)	20 8,6% - 36,6%
	Solde migratoire annuel moyen (1 ^{er} juillet 2003 au 30 juin 2006) ⁴	personnes	ND	ND	102	1 404	31 269	--	-- --
Immigration	Population immigrante	%	1,4%	1,5%	1,8%	4,6%	11,5%	(-)	58 0,7% - 21,3%
	Population immigrante récente (arrivés depuis le précédent recensement)	%	0,0%	0,0%	0,1%	1,4%	2,6%	(-)	53 0,0% - 11,8%
	Résidents non permanents	%	0,2%	0,0%	0,0%	0,4%	0,7%		35 0,0% - 4,0%

Catégories et indicateurs			Communauté locale	Communauté locale	MRC du Val-Saint-François	Estrie	Québec	Écart communauté / Québec ⁵	Parmi les 66 communautés locales en 2006	
			2001	2006	2006	2006	2006	2006	Rang ⁸	Minimum - Maximum
Scolarité	Population masculine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaires ⁶	%	29,1%	22,8%	22,3%	21,1%	17,8%	(+)	28	4,4% - 43,5%
	Population féminine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaires ⁶	%	30,5%	18,8%	19,6%	18,4%	16,4%	(+)	31	0,0% - 46,4%
	Taux de sortie sans diplôme du secondaire chez les garçons (décrochage scolaire) ⁴	%	ND	ND	54,3%	46,1%	35,1%	--	--	--
	Taux de sortie sans diplôme du secondaire chez les filles (décrochage scolaire) ⁴	%	ND	ND	19,8%	27,2%	20,5%	--	--	--
Emploi	Population masculine âgée de 15 ans ou plus n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation)	%	29,9%	30,1%	32,5%	35,3%	34,6%	(-)	48	20,8% - 51,9%
	Population féminine âgée de 15 ans ou plus n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation)	%	42,4%	43,8%	45,2%	45,8%	44,3%		39	26,1% - 61,1%
	Population masculine âgée de 25 à 64 ans n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation)	%	15,4%	18,9%	19,4%	21,4%	21,0%	(-)	44	5,0% - 40,4%
	Population féminine âgée de 25 à 64 ans n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation)	%	33,1%	29,1%	29,5%	31,8%	30,9%		42	16,1% - 52,2%
	Travailleurs de sexe masculin âgés de 25 à 64 ans travaillant surtout à temps partiel	%	4,6%	8,6%	7,8%	8,8%	7,6%		29	2,6% - 25,7%
	Travailleuses âgées de 25 à 64 ans travaillant surtout à temps partiel	%	18,7%	22,9%	23,7%	23,3%	20,6%	(+)	36	11,9% - 38,8%
	Travailleurs âgés de 15 ans ou plus dont le lieu de travail habituel se situe dans la même municipalité que celle de résidence	%	30,4%	26,1%	22,4%	51,3%	46,0%	(-)	49	4,3% - 78,7%
	Travailleurs de sexe masculin âgés de 15 ans ou plus œuvrant dans les secteurs suivants : ventes et services; métiers, transport et machinerie; professions propres au secteur primaire; transformation, fabrication et services d'utilité publique	%	71,0%	73,9%	73,0%	63,7%	57,6%	(+)	16	24,1% - 85,1%
	Travailleuses âgées de 15 ans ou plus œuvrant dans les secteurs suivants : ventes et services; métiers, transport et machinerie; professions propres au secteur primaire; transformation, fabrication et services d'utilité publique	%	50,0%	55,0%	45,1%	40,5%	34,9%	(+)	4	20,7% - 61,0%
Revenu	Part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux chez les personnes de 15 ans ou plus	%	11,8%	14,2%	15,2%	16,0%	13,9%		41	5,6% - 27,6%
	Part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux chez les personnes de 15 ans ou plus hors famille économique (personnes seules ou vivant avec des personnes non apparentées)	%	ND	21,1%	23,0%	23,2%	19,6%		33	6,0% - 38,6%
	Part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux chez les familles économiques	%	ND	12,9%	13,7%	14,2%	12,5%		41	5,5% - 25,8%
	Personnes dans les ménages privés vivant dans des unités à faible revenu (revenu avant impôt ; seuils de Statistique Canada)	%	8,0%	8,4%	9,9%	14,7%	17,2%	(-)	44	2,2% - 56,5%
	Personnes dans les ménages privés vivant dans des unités à faible revenu (revenu après impôt ; seuils de Statistique Canada)	%	ND	6,6%	5,8%	10,1%	12,5%	(-)	40	1,6% - 44,6%
	Personnes de 65 ans ou plus bénéficiant du Supplément de revenu garanti ⁴	%	ND	ND	49,9%	50,0%	46,5%	--	--	--
	Taux de prestataires de l'assistance-emploi (avec et sans contraintes à l'emploi) ⁴	%	ND	ND	5,9%	8,2%	7,8%	--	--	--
	Revenu personnel disponible par habitant ⁷	\$	ND	ND	20 471 \$	21 310 \$	23 273 \$	--	--	--
	Revenu médian après impôt des ménages	\$	ND	42 680 \$	41 641 \$	37 471 \$	40 447 \$	(+)	22	16 964 \$ - 75 807 \$
	Revenu médian après impôt des familles économiques	\$	ND	52 110 \$	50 003 \$	47 474 \$	51 641 \$	--	22	26 357 \$ - 86 317 \$
	Revenu médian après impôt de la population masculine âgée de 15 ans ou plus	\$	ND	27 774 \$	26 966 \$	25 192 \$	26 302 \$	(+)	22	12 533 \$ - 46 204 \$
	Revenu médian après impôt de la population féminine âgée de 15 ans ou plus	\$	ND	18 973 \$	18 673 \$	18 297 \$	18 951 \$	--	32	13 631 \$ - 26 865 \$
	Revenu médian après impôt de la population âgée de 15 à 24 ans	\$	ND	10 023 \$	9 514 \$	9 522 \$	8 883 \$	(+)	17	5 636 \$ - 14 170 \$
	Revenu médian après impôt de la population âgée de 65 ans ou plus	\$	ND	17 157 \$	17 215 \$	17 820 \$	18 085 \$	(-)	44	15 226 \$ - 32 913 \$
	Revenu médian d'emploi avant impôt de la population masculine âgée de 15 ans ou plus	\$	ND	30 075 \$	30 075 \$	28 086 \$	30 197 \$	--	23	14 687 \$ - 60 112 \$
	Revenu médian d'emploi avant impôt de la population féminine âgée de 15 ans ou plus	\$	ND	18 543 \$	19 090 \$	18 516 \$	20 925 \$	(-)	36	10 144 \$ - 37 672 \$

Catégories et indicateurs			Communauté locale	Communauté locale	MRC du Val-Saint-François	Estrie	Québec	Écart communauté / Québec ⁵	Parmi les 66 communautés locales en 2006	
			2001	2006	2006	2006	2006	2006	Rang ⁸	Minimum - Maximum
Logement	Propriétaires résidents	%	71,7%	72,3%	72,5%	61,7%	60,1%	(+)	34	5,9% - 93,8%
	Propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement	%	9,4%	9,0%	9,6%	12,4%	13,7%	(-)	54	4,1% - 27,2%
	Logements loués	%	28,1%	27,7%	27,5%	38,3%	39,8%	(-)	33	6,6% - 94,1%
	Locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement	%	22,1%	22,8%	25,6%	35,1%	35,4%	(-)	50	9,8% - 47,1%
	Locataires consacrant 50 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement	%	8,4%	5,7%	9,2%	15,2%	16,0%	(-)	56	0,0% - 27,6%
	Personnes seules consacrant 50 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement (propriétaires et locataires)	%	6,8%	7,4%	11,6%	19,1%	19,6%	(-)	63	0,0% - 33,7%
	Ménages consacrant 50 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement parmi ceux dont le revenu après impôt est inférieur à 20 000 \$ (propriétaires et locataires)	%	ND	23,3%	26,0%	35,8%	41,6%	(-)	60	13,0% - 58,8%
	Principales dépenses de propriétés moyennes	\$	560 \$	652 \$	653 \$	708 \$	817 \$	(-)	48	500 \$ - 1 040 \$
	Valeur moyenne des logements (propriétaires) ⁷	\$	95 033 \$	157 217 \$	151 380 \$	154 095 \$	182 399 \$	(-)	29	79 391 \$ - 271 900 \$
	Loyers bruts moyens (locataires)	\$	412 \$	472 \$	456 \$	531 \$	603 \$	(-)	49	298 \$ - 718 \$
	Logements nécessitant des réparations majeures	%	9,9%	7,9%	8,7%	6,9%	7,7%		24	1,5% - 18,1%
Environnement physique et social										
Environnement	Travailleurs âgés de 15 ans ou plus utilisant principalement le transport en commun pour se rendre au travail	%	0,5%	0,3%	0,4%	3,3%	12,8%	(-)	53	0,0% - 13,4%
Défavorisation - Indice produit par Robert Pampalon										
Défavorisation matérielle	Population de 15 ans ou plus occupant un emploi	%	64,3%	63,3%	61,2%	59,3%	60,4%	(+)	22	42,7% - 76,2%
	Population de 15 ans ou plus sans diplôme ou certificat au secondaire	%	35,1%	29,1%	29,4%	27,2%	24,9%	(+)	27	9,7% - 49,1%
	Revenu moyen par personne âgée de 15 ans ou plus (brut)	\$	ND	31 448 \$	29 878 \$	29 214 \$	32 074 \$		26	19 330 \$ - 52 246 \$
Défavorisation sociale	Personnes séparées, divorcées ou veuves de 15 ans ou plus	%	16,3%	18,0%	20,0%	20,2%	18,7%		46	10,3% - 31,7%
	Familles monoparentales ⁹	%	10,5%	11,4%	12,5%	15,0%	16,6%	(-)	49	3,9% - 33,6%
	Personnes seules de 15 ans ou plus	%	ND	13,2%	13,5%	17,0%	16,0%	(-)	38	5,9% - 43,0%
	Personnes âgées de 65 ans ou plus vivant seules dans les ménages privés	%	ND	27,6%	29,4%	32,3%	31,2%	(-)	29	10,8% - 73,8%

ND : Donnée non disponible

1. Les données de population pour la MRC des Sources, l'Estrie et le Québec proviennent des estimations de l'Institut de la statistique du Québec, basées sur le recensement de 2006. Pour les communautés locales, ces données proviennent du recensement de 2006. Elles ne sont pas corrigées pour le sous-dénombrement et ont été arrondies aléatoirement au multiple de 5 inférieur ou supérieur.
2. Aire de diffusion fortement défavorisée sur le plan matériel et social selon l'indice de défavorisation de Robert Pampalon (à partir des données du recensement 2006).
3. Communautés locales d'environ 5 000 personnes telles que définies par le milieu dans une perspective de « territoire vécu ».
4. Indicateur non disponible à l'échelle des communautés locales.
5. Écart de 2 % ou plus entre la communauté locale en 2006 et la province de Québec.
6. Les variables concernant la scolarité ayant changé entre les recensements de 2001 et de 2006 pour tenir compte de l'évolution du système d'éducation au Canada, il faut être prudent dans les comparaisons temporelles effectuées sur ces dernières.
7. Donnée provenant de l'évaluation du propriétaire et non de l'évaluation municipale.
8. Le premier rang correspond à la valeur la plus élevée observée parmi les communautés locales, sans connotation pour les indicateurs positifs ou négatifs. Les ex-aequo ont tous reçu le même rang, soit le rang le plus bas de la série de ces ex-aequo.
9. La proportion de familles monoparentales a été calculée en comptant toutes les familles de recensement, qu'il y ait présence ou non d'enfants de moins de 18 ans dans la famille.

À noter : Dans les sections *Communauté locale*, les cases vertes indiquent une variation supérieure ou égale à 2 % pour l'indicateur entre les recensements de 2001 et 2006.

Pour les rangs, les cases vertes indiquent que la communauté se situe parmi les 10 valeurs les plus élevées ou 10 valeurs les plus faibles dans l'ensemble des communautés estriennes.

Sources : Statistique Canada (recensements 2001 et 2006), ISQ (données démographiques générales et régionales), MSSS (fichier des naissances vivantes), Portrait de santé de l'Estrie et de ses territoires 2006.

Communauté locale de Valcourt et région MRC du Val-Saint-François

Ce que les chiffres nous disent¹

INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Démographie

- ✓ La taille de la population de la communauté est demeurée sensiblement la même de 2001 à 2006, soit tout près de 7 000 habitants.
- ✓ La communauté locale de Valcourt et région est composée des sept territoires suivants : Bonsecours (550 habitants), Maricourt (435 habitants), Racine (1 265 habitants), Ste-Anne-de-la-Rochelle (640 habitants), Valcourt (2 350 habitants), Canton Valcourt (1 025 habitants) et Lawrenceville (640 habitants).
- ✓ On recense environ 17 habitants au kilomètre carré. Cette densité de population est un peu moins élevée que celle de la MRC du Val-Saint-François (20 habitants/km²). Il s'agit de l'une des communautés les moins densément peuplées de l'Estrie (**53^E RANG/66**).
- ✓ Dans l'ensemble, la structure démographique de la communauté est assez comparable à celle de la province. La proportion de jeunes âgés de moins de 18 ans (22,3 % c. 20,3 %) et de personnes âgées de 65 ans ou plus (12,6 % c. 14 %) n'est pas très différente entre ces deux territoires.
- ✓ Comparativement au Québec, la proportion de résidents âgés de 18 à 29 ans est toutefois légèrement inférieure dans la communauté (12,6 % c. 15,8 %). À l'opposé, la population âgée de 55 à 64 ans y est davantage présente (15,4 % c. 12,3 %).
- ✓ L'âge médian de la communauté est comparable à celui de la province (42 ans c. 41 ans).
Âge médian : Âge à partir duquel on regroupe la moitié de la population.
- ✓ On retrouve 3,5 % plus d'hommes que de femmes en 2006 (3 510 c. 3 390). Au Québec, la taille de la population masculine est 2 % inférieure à celle de la population féminine. En 2001, on dénombrait 5,4 % plus d'hommes que de femmes dans la communauté.

Langue

- ✓ Très peu de résidents de la communauté ne parlent pas français à la maison, soit 1,6 % de la population locale. Au Québec, cette proportion est beaucoup plus importante (17,3 %). Il s'agit de l'une des communautés estriennes où le fait de parler une autre langue que le français à domicile est moins présent (**59^E RANG/66**).
- ✓ À peine 0,3 % de la population ne connaît pas le français. Dans l'ensemble de la province, 5,2 % de la population ne peut s'exprimer dans cette langue.

¹ Dans la présente analyse, les données de la communauté sont comparées à celles de la province. Ces données locales ont parfois été comparées à celles des autres communautés estriennes lorsqu'elles se situaient parmi les valeurs les plus faibles ou les plus élevées de la région.

Mobilité

- ✓ Au moment du recensement, près de neuf résidants sur dix (89,1 %) âgés de 1 an ou plus déclaraient résider dans le même logement que celui qu'ils habitaient douze mois auparavant. Au Québec, cette stabilité résidentielle était alors comparable (87,7 %).
- ✓ Le jour du recensement, près des deux tiers (65,7 %) de la population âgée de 5 ans ou plus ont demeurés dans le même logement depuis au moins cinq ans. À l'échelle de la province, cette proportion était inférieure (61,9 %).
- ✓ Dans la communauté, 21,9 % des résidants âgés de 5 ans ou plus ont mentionné lors du recensement de 2006 avoir habité dans une autre municipalité cinq ans plus tôt. Cette proportion de gens provenant de l'extérieur était un peu moins importante en 2001 (19,4 %).

Immigration

- ✓ La population de Valcourt et région est composée de 1,5 % d'immigrants. Au Québec, cela représente un peu plus d'une personne sur dix (11,5 %). En Estrie, il s'agit de l'une des communautés où l'immigration est plus faible (**58^E RANG/66**).
- ✓ L'immigration récente, soit entre 2001 et 2006, n'est pas présente dans la communauté locale. Les immigrants de ce territoire sont tous arrivés avant cette période.
- ✓ À Valcourt et région, on ne rapporte aucun *résident non permanent*, au sens de l'immigration.

***Résident non permanent** : Dans la plupart des cas, il s'agit de personnes d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiants ou d'un permis ministériel.*

Scolarité

- ✓ La proportion de la population âgée de 25 à 64 ans n'ayant pas complété un cinquième secondaire dans la communauté est supérieure à celle de la province, tant chez les hommes (22,8 % c. 17,8 %) que chez les femmes (18,8 % c. 16,4 %).
- ✓ Entre 2001 et 2006, une diminution de la proportion des gens n'ayant pas obtenu un diplôme de cinquième secondaire est notée, chez les hommes (29,1 % à 22,8 %) comme chez les femmes (30,5 % à 18,8 %).

Les comparaisons temporelles des données se rapportant à la scolarité commandent la prudence puisque Statistique Canada a modifié la définition de certaines catégories de cette variable lors du recensement de 2006 afin de tenir compte de l'évolution du système d'éducation au pays.

Emploi

- ✓ À Valcourt et région, 18,9 % des hommes âgés de 25 à 64 ans n'occupent pas d'emploi. Cette proportion est un peu plus importante au Québec (21 %). Dans cette communauté estrienne, près de trois femmes sur dix se retrouvent dans la même situation (29,1 %). À l'échelle provinciale, la population féminine est un peu plus affectée par le non-emploi (30,9 %).
- ✓ Le travail à temps partiel rejoint 8,6 % des travailleurs masculins âgés de 25 à 64 ans de la communauté comparativement à près d'une travailleuse sur quatre du même âge (22,9 %).
- ✓ Environ les trois quarts des travailleurs masculins occupent un emploi dans les secteurs suivants : ventes et services, métiers, transport et machinerie, professions propres au secteur primaire, transformation, fabrication et services d'utilité publique (73,9 %). Un peu plus d'une travailleuse sur deux occupe le même type d'emploi dans cette communauté (55 %). Au Québec, la proportion de travailleurs œuvrant dans ces secteurs est moins importante, tant chez les hommes (57,6 %) que chez les femmes (34,9 %). À l'échelle de la région, Valcourt et région se situe au quatrième rang en importance en ce qui a trait à la proportion de travailleuses occupant ce genre d'emploi.

Emploi (suite)

- ✓ Peu de travailleurs de la communauté âgés de 15 ans ou plus occupent un emploi dans leur municipalité de résidence, soit 26,1 % d'entre eux. Au niveau provincial, 46 % des travailleurs vivent cette réalité.

Revenu

- ✓ À Valcourt et région, 14,2 % du revenu total de la population âgée de 15 ans ou plus provient de *transferts gouvernementaux*. Au Québec, cette proportion est comparable (13,9 %).

***Transferts gouvernementaux :** Revenu total provenant de tous les transferts gouvernementaux versés par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités : pension de sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, allocation et allocation au survivant; prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada; prestations d'assurance-emploi; prestations pour enfants; autre revenu provenant de sources publiques.*

- ✓ Dans la communauté, 21,1 % du revenu total des personnes âgées de 15 ans ou plus vivant seules ou avec des personnes non-apparentées résulte de transferts gouvernementaux. Dans l'ensemble de la province, cette proportion est un peu moindre (19,6 %).
- ✓ En considérant les revenus avant impôt, 8,4 % des personnes des ménages privés vivent sous le seuil de faible revenu. Au niveau provincial, le portrait est plus sombre (17,2 %). Dans la communauté, la part des gens vivant à faible revenu est demeurée stable depuis 2001. Elle était alors de 8 %.

***Seuil de faible revenu avant impôt :** Seuil fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu avant impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement et en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence.*

- ✓ La part de gens vivant sous le *seuil de faible revenu après impôt* équivaut à 6,6 % à Valcourt et région en 2006.

***Seuil de faible revenu après impôt :** Seuil fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement et en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence.*

- ✓ Le *revenu médian après impôt* de la population masculine est supérieur à celui de la population féminine (27 774 \$ c. 18 973 \$). Dans la province de Québec, on fait le même constat (26 302 \$ c. 18 951 \$).

***Revenu médian :** Valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranche de revenu d'un groupe : la première partie regroupe les ménages ayant un revenu inférieur à la médiane et la seconde, ceux ayant un revenu supérieur à cette médiane.*

***Revenu après impôt :** Revenu total de toutes les sources (ex. : salaires et traitements, Régime des rentes du Québec, dividendes et revenus de placements, prestations d'assurance-emploi, prestations fiscales pour enfants) moins les impôts fédéraux, provinciaux et territoriaux sur le revenu payés pour l'année civile considérée.*

- ✓ Le revenu médian des personnes âgées de 65 ans ou plus de la communauté est un peu inférieur à celui observé chez les aînés sur tout le territoire québécois (17 157 \$ c. 18 085 \$).
- ✓ Le revenu médian des jeunes âgés de 15 à 24 ans est un peu plus important que celui de l'ensemble des jeunes Québécois (10 023 \$ c. 8 883 \$).
- ✓ Le revenu médian d'emploi de la population masculine de 15 ans ou plus est de 30 075 \$ à Valcourt et région comparativement à 30 197 \$ à l'échelle provinciale.
- ✓ Le revenu médian d'emploi de la population féminine de 15 ans ou plus est de 18 543 \$ dans la communauté alors qu'il équivaut à 20 925 \$ au Québec.

Logement

- ✓ À Valcourt et région, la majorité des logements est occupée par leurs propriétaires (72,3 %) comparativement à 60,1 % d'entre eux dans l'ensemble de la province.

Logement (suite)

- ✓ Les *principales dépenses de propriété* atteignent 652 \$ en moyenne dans la communauté. À l'échelle provinciale, ce montant est nettement supérieur, soit 817 \$. Entre 2001 et 2006, les principales dépenses de propriété auraient progressé de 16,4 %, selon les déclarations des propriétaires au moment des deux derniers recensements (560 \$ à 652 \$).

Principales dépenses de propriété : Tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages qui sont propriétaires de leur logement. Ces dépenses comprennent, par exemple, le paiement de l'hypothèque ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.

- ✓ La *valeur moyenne des logements* habités par leur propriétaire est estimée à 157 217 \$. Ce montant est inférieur à celui obtenu pour l'ensemble des ménages québécois étant propriétaires de leur logement (182 399 \$).

Valeur moyenne des logements : Montant en dollars que s'attendrait à recevoir un propriétaire s'il vendait son logement.

- ✓ Dans la communauté, près d'un ménage propriétaire sur dix débourse 30 % ou plus de son revenu annuel brut au logement (9 %). Dans l'ensemble de la province, ce pourcentage est un peu plus élevé (13,7 %). La proportion de propriétaires allouant une telle portion de leur budget à ce poste budgétaire se situe autour de 9 % depuis 2001.

Des études portant sur la consommation des ménages considèrent qu'une part de 30 % ou plus du revenu accordée au logement représente une charge financière relativement importante pour ce poste budgétaire. Selon l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada, les ménages québécois ont alloué en moyenne 17,2 % de leur budget pour se loger en 2002. Les gens de milieux défavorisés sont souvent contraints de dépenser une très grande proportion de leur revenu pour se nourrir, se loger et se vêtir (besoins de base).

- ✓ Près d'un ménage locataire sur quatre débourse 30 % ou plus de son revenu annuel brut au logement (22,8 %). Dans l'ensemble de la province, cette réalité est plus présente (35,4 %). Par ailleurs, la proportion de locataires allouant une telle part de leur budget à ce poste budgétaire est restée relativement stable depuis 2001, tournant autour de 22 %.

- ✓ Une faible proportion des ménages locataires doivent consacrer la moitié ou plus de leur revenu annuel brut au logement, soit 5,7 % d'entre eux. Au niveau provincial, cette proportion de locataires est plus importante (16 %). Il s'agit de l'une des communautés estriennes où les locataires sont moins nombreux à allouer une telle portion de leurs ressources financières à ce poste budgétaire (**56^E RANG/66**).

- ✓ Propriétaires et locataires confondus, 7,4 % des personnes seules de la communauté consacrent 50 % ou plus de leur revenu annuel brut à se loger. Dans l'ensemble du territoire québécois, cette réalité est plus fréquente (19,6 %).

- ✓ Propriétaires et locataires réunis, 23,3 % des ménages dont le revenu après impôt est inférieur à 20 000 \$ allouent 50 % ou plus de leurs ressources financières au logement. À l'échelle provinciale, 41,6 % de ces ménages à faible revenu se retrouvent dans la même situation.

- ✓ Le *loyer brut* moyen équivaut à 472 \$ pour les locataires de Valcourt et région. Au Québec, il est de 603 \$. Entre 2001 et 2006, ces dépenses de logement auraient augmenté de 14,6 % selon les dires des locataires lors des deux derniers recensements (412 \$ à 472 \$).

Loyer brut : Correspond en fait au montant total moyen de tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages locataires. Comprend le prix du loyer ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.

- ✓ Près d'un logement sur douze (7,9 %) aurait besoin de *réparations majeures*, comparativement à 7,7 % d'entre eux à l'échelle provinciale.

Dans ce cas-ci, il est question autant de logements occupés par leurs propriétaires que par des locataires.

Réparations majeures : On considère qu'il s'agit de réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

Environnement

- ✓ À Valcourt et région, 0,3 % des travailleurs ont déclaré utiliser principalement le transport en commun pour se rendre au travail. Au Québec, le transport en commun est privilégié par 12,8 % des personnes occupant un emploi.

Environnement (suite)

Les informations de cette section se rapportent à l'indice de défavorisation sociale et matérielle développé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Cet indice est obtenu à partir de six indicateurs socioéconomiques, issus du recensement. Les résultats ont été divisés en quintile (1 quintile = 20 % de la population). Le quintile 1 représente la population la plus favorisée et, inversement, le quintile 5, la plus défavorisée.

Composantes matérielles

1. Le ratio emploi/population chez les 15 ans ou plus;
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires;
3. Le revenu moyen* des personnes de 15 ans ou plus.

* Le revenu moyen se définit comme la valeur en dollars obtenue en additionnant le revenu total déclaré par les personnes d'un groupe d'âge donné et en divisant cette somme par le nombre d'individus faisant partie de ce groupe.

Composantes sociales

1. La proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules dans leur domicile;
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus séparées, divorcées ou veuves;
3. La proportion de familles monoparentales.

L'indice de défavorisation matérielle

- ✓ La communauté de Valcourt et région présente une défavorisation matérielle moyenne (3^e quintile).
- ✓ Plus particulièrement, une des trois composantes matérielles de l'indice de défavorisation désavantage la communauté comparativement au Québec, soit la population sans diplôme ou certificat au secondaire (29,1 % c. 24,9 %).

L'indice de défavorisation sociale

- ✓ Valcourt et région obtient un score de défavorisation sociale faible (2^e quintile).
- ✓ Comparées à la province, deux des trois composantes sociales de l'indice de défavorisation avantagent la communauté : les personnes seules (13,2 % c. 16 %) ainsi que les familles monoparentales (11,4 % c. 16,6 %).
- ✓ En ménage privé, 27,6 % des personnes âgées de 65 ans ou plus déclarent vivre seule à Valcourt et région. Au Québec, cette proportion atteint 31,2 %.

L'indice de défavorisation sociale et matérielle combinées

Contrairement aux statistiques précédentes qui distinguent les deux dimensions de l'indice de défavorisation (analyse en composante principale), cette analyse par « grappe » propose un classement global des 66 communautés sur l'ensemble des six indicateurs en présence. Voici les caractéristiques des quatre groupes ainsi constitués :

Groupe 1 : Favorisé sur le plan matériel et composante sociale autour de la moyenne

Groupe 2 : Favorisé sur le plan matériel et composante sociale défavorisée

Groupe 3 : Défavorisé sur le plan matériel et composante sociale autour de la moyenne

Groupe 4 : Défavorisé sur le plan matériel et sur le plan social

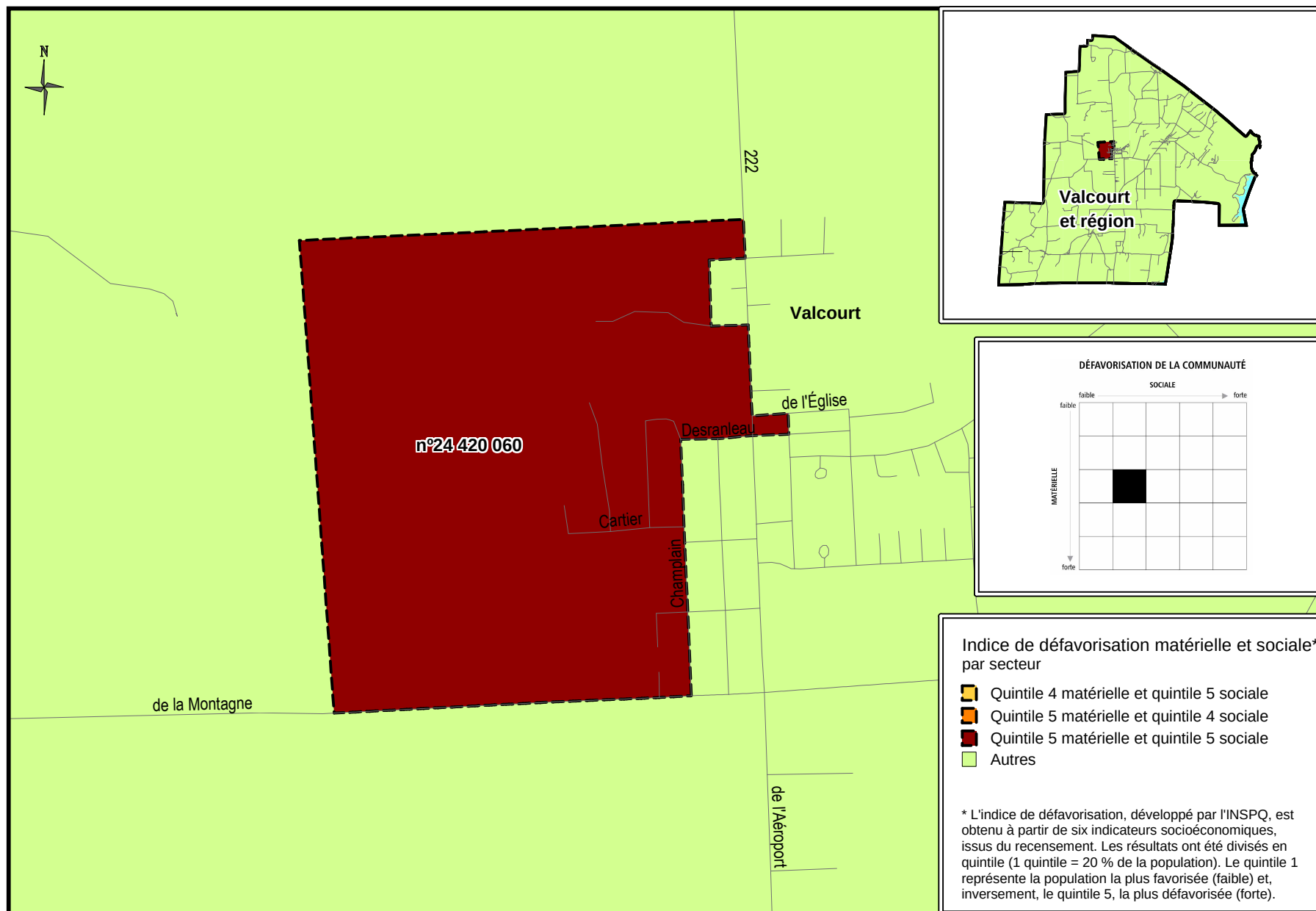
- ✓ En combinant les résultats des deux composantes de l'indice, la communauté est classée parmi les territoires favorisés sur le plan matériel et dont le niveau de défavorisation se situe autour de la moyenne sur le plan social (groupe 1).

Version finale révisée

Vendredi, 12 mars 2010

P:\DCAA\Espace de travail\Ginette DC\Site internet Tableau de bord\Faits saillants\Le Val-Saint-François\chiffres disent_Valcourt et région.doc

Secteur défavorisé de la communauté de Valcourt et région



Réalisation: Service de la surveillance de la santé publique et de l'évaluation, Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie, avril 2010.

Sources: Division de la Géographie, Statistique Canada, Profil du recensement 2006, fichier des limites 2006. Service de la planification et du développement urbain, Ville de Sherbrooke, fichier cartographique des communautés.

L'intégration des données de Statistique Canada ne doit pas être interprétée comme une approbation de Statistique Canada de ce produit. Reproduit avec la permission de Statistique Canada.

0 0,5 1 km

www.oedc.qc.ca

Agence de la santé
et des services sociaux
de l'Estrie

Québec



Observatoire estrien
du développement des communautés

TABLEAU DE BORD DES COMMUNAUTÉS EN ESTRIE ZOOM SUR LA DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE d'après l'indice de défavorisation de Pampalon

SECTEUR ^{1,2,3} n° 420 060 DE LA COMMUNAUTÉ DE « VALCOURT ET RÉGION », MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS RECENSEMENT 2006

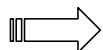
Catégories et indicateurs ⁴			Secteur n° 420 060 ^{1,2,3}	MRC	Estrie	Québec	Parmi les 62 secteurs défavorisés en Estrie en 2006 ³		
			2006	2006	2006	2006	Moyenne	Minimum - Maximum	Rang en quintile
Démographie et aspects socioéconomiques									
Population ⁵	Population totale	habitants	491	29 224	301 014	7 631 552	521	142 - 973	3
	Population totale âgée de 0 à 17 ans	%	18,4%	21,8%	20,4%	20,3%	18,3%	4,6% - 39,6%	3
	Population totale âgée de 18 à 64 ans	%	59,2%	64,8%	64,7%	65,8%	65,5%	45,1% - 81,6%	4
	Population totale âgée de 65 ans ou plus	%	20,4%	13,4%	14,8%	14,0%	16,2%	1,9% - 39,6%	2
	Population totale âgée de 0 à 4 ans	%	5,1%	5,2%	4,9%	4,9%	4,9%	0,9% - 9,7%	2
	Population totale âgée de 5 à 11 ans	%	9,2%	8,3%	7,7%	7,6%	6,8%	0,0% - 17,0%	2
	Population totale âgée de 12 à 17 ans	%	6,1%	8,4%	7,8%	7,7%	6,5%	2,2% - 17,0%	3
	Population totale âgée de 18 à 29 ans	%	9,2%	13,5%	16,1%	15,8%	21,1%	8,8% - 43,4%	5
	Population totale âgée de 30 à 39 ans	%	10,2%	12,4%	11,8%	13,2%	11,2%	5,3% - 17,1%	4
	Population totale âgée de 40 à 54 ans	%	21,4%	25,2%	23,5%	24,4%	21,3%	15,1% - 29,1%	3
	Population totale âgée de 55 à 64 ans	%	18,4%	13,7%	13,3%	12,3%	11,9%	4,7% - 21,1%	1
	Population totale âgée de 65 à 74 ans	%	9,2%	7,4%	7,8%	7,5%	7,9%	1,9% - 17,4%	2
	Population totale âgée de 75 ans ou plus	%	11,2%	6,0%	7,0%	6,4%	8,3%	0,0% - 30,8%	2
	Âge médian	ans	47	41	42	41	40	26 - 56	2
	Rapport hommes / femmes	%	86,8%	105,0%	98,5%	98,0%	91,7%	63,5% - 127,9%	4
Mobilité	Population âgée de 5 ans ou plus résidant dans le même logement cinq ans auparavant	%	58,5%	67,8%	60,8%	61,9%	48,2%	21,2% - 78,2%	2
Scolarité	Population âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaires	%	27,5%	21,0%	19,7%	17,1%	30,7%	10,8% - 56,1%	3
Emploi	Travailleurs âgés de 15 ans ou plus dont le lieu de travail habituel se situe dans la même municipalité que celle de résidence	%	59,1%	22,4%	51,3%	46,0%	63,6%	7,7% - 94,6%	4
Revenu	Personnes dans les ménages privés vivant dans des unités à faible revenu (revenu avant impôt; seuils de Statistique Canada)	%	37,4%	9,9%	14,7%	17,2%	33,8%	9,3% - 83,0%	2
Logement	Logements loués	%	60,0%	27,5%	38,3%	39,8%	71,2%	15,9% - 100,0%	4
	Locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement	%	32,1%	25,6%	35,1%	35,4%	38,1%	6,3% - 60,0%	4

TABLEAU DE BORD DES COMMUNAUTÉS EN ESTRIE
ZOOM SUR LA DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE
d'après l'indice de défavorisation de Pampalon

SECTEUR ^{1,2,3} n° 420 060
DE LA COMMUNAUTÉ DE « VALCOURT ET RÉGION »,
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
RECENSEMENT 2006

Catégories et indicateurs ⁴	Secteur n° 420 060 ^{1,2,3}	MRC	Estrie	Québec	Parmi les 62 secteurs défavorisés en Estrie en 2006 ³				
	2006	2006	2006	2006	Moyenne	Minimum - Maximum	Rang en quintile		
Des composantes de l'indice de défavorisation									
Défavorisation matérielle	Population de 15 ans ou plus occupant un emploi	%	29,3%	61,2%	59,3%	60,4%	49,7%	29,3% - 71,4%	5
Défavorisation sociale	Personnes séparées, divorcées ou veuves de 15 ans ou plus	%	32,5%	20,0%	20,2%	18,7%	26,0%	15,1% - 42,9%	1
	Personnes seules de 15 ans ou plus	%	27,0%	13,5%	17,0%	16,0%	28,9%	11,3% - 49,3%	3

NP : Donnée non présentée.



- L'expression « secteur » fait référence ici à la notion « d'aire de diffusion » de Statistique Canada. L'aire de diffusion est la plus petite unité géographique pour laquelle Statistique Canada diffuse des données du recensement.
- Remarque méthodologique importante : l'utilisation des données produites à l'échelle des aires de diffusion (secteurs défavorisés) commande la prudence en raison du faible poids démographique des populations concernées (500 personnes en moyenne). Plus particulièrement, les informations provenant d'un échantillon représentant 20 % de la population (ex. : mobilité, scolarité, emploi, revenu, logement) peuvent parfois être imprécises et comprendre une marge d'erreur importante. Les statistiques présentées fournissent alors un ordre de grandeur du phénomène étudié plutôt qu'une donnée précise sur le sujet. Conséquemment, la comparaison des aires de diffusion (secteurs défavorisés) entre elles au moyen de ces indicateurs n'est pas toujours conseillée. Cette remarque méthodologique ne s'applique pas aux informations se rapportant à l'âge, au sexe et à l'état matrimonial puisqu'elles proviennent des données intégrales de population lors du recensement (100 % des répondants).**
- Aire de diffusion fortement défavorisée sur le plan matériel et social selon l'indice de défavorisation de Robert Pampalon (à partir des données du recensement 2006). Plus spécifiquement, ces communautés se classent dans l'une ou l'autre de ces catégories de l'indice : quintile 4 matériel et quintile 5 social, quintile 5 matériel et quintile 4 social, quintile 5 matériel et quintile 5 social.
- Pour des raisons de fiabilité ou de confidentialité, les indicateurs ne sont pas présentés si l'un des critères suivant n'est pas respecté :
Pour les pourcentages : le nombre de cas observés au numérateur doit être plus grand ou égal à 10 et le nombre de cas observés au dénominateur (la population) doit être plus grand ou égal à 100. Par exemple, nous ne publierions pas de données à l'échelle d'une aire de diffusion où il y aurait seulement 5 personnes seules ou de l'information sur la part du revenu accordée au logement dans un secteur comptant moins de 100 locataires.
Pour les variables socioéconomiques concernant des personnes : la population doit être plus grande ou égale à 200.
Pour les variables socioéconomiques concernant des ménages ou des logements : le nombre de ménages ou de logements doit être plus grand ou égal à 35.
Les informations sur l'âge, le sexe et l'état matrimonial ont été exemptées de tous ces critères, puisqu'elles proviennent des données intégrales de population lors du recensement (100 % des répondants).
- Les données de population pour la MRC, la Ville de Sherbrooke, l'Estrie et le Québec proviennent des estimations de l'Institut de la statistique du Québec, basées sur le recensement de 2006. Pour les aires de diffusion, ces données proviennent du recensement de 2006. Elles ne sont pas corrigées pour le sous-dénombrement et elles ont été arrondies aléatoirement au multiple de 5 inférieur ou supérieur. En raison de cet arrondissement à l'échelle des aires de diffusion, la somme des pourcentages par groupe d'âge peut différer légèrement de 100 %.
- La valeur la plus élevée de la série de données a reçu la valeur 1 (quintile inverse), sans connotation pour les indicateurs positifs ou négatifs. Les quintiles n'ont pas été calculés si 25 % ou plus des valeurs sont manquantes pour un indicateur.

À noter : Dans la colonne se rapportant à l'aire de diffusion, les cases vertes signifient un écart d'au moins 5 % avec la valeur moyenne des 62 aires de diffusion défavorisées.

Dans la colonne se rapportant au rang, les cases vertes indiquent que l'aire de diffusion présente une des valeurs les plus élevées pour l'indicateur concerné (quintile 1) parmi les 62 aires de diffusion défavorisées.

Sources : Statistique Canada (recensements 2006), ISQ (données démographiques générales et régionales).

www.oedc.qc.ca

ANNEXE 6. FICHE D'APPRÉCIATION DU POTENTIEL DE LA COMMUNAUTÉ

Fiche d'appréciation du potentiel de la communauté (version 2009)

Voici une fiche qui comporte 40 énoncés se rapportant à la vie d'une communauté locale.

- Chaque membre du groupe complète cette fiche.

- Il s'agit de lire chaque énoncé en pensant à votre communauté locale, puis d'exprimer votre accord ou votre désaccord avec cet énoncé en cochant la case qui correspond le mieux à votre opinion.

- Nous vous demandons de répondre individuellement et très spontanément. C'est votre perception de la situation qui vous est demandée : il n'y a donc pas de bonne ou de mauvaise réponse.

Les résultats de la compilation sont anonymes et ne seront pas diffusés. Seul le nom de la communauté sera connu et une synthèse de la discussion sera rendue publique.

Tableau de bord des communautés en Estrie Mieux connaître pour mieux agir



Numéro de répondant _____

Énoncé	1	2	3	4	5	
Potentiel des individus						
sein de la communauté.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
2- Les gens font du bénévolat.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
3- Les gens ont le sentiment qu'ils peuvent changer des choses dans la communauté.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
4- Les relations de voisinage sont bonnes.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
5- Les gens ont des relations sociales à l'intérieur de la communauté.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
6- Les gens ont des relations sociales à l'extérieur de la communauté.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
7- Les citoyens se sentent concernés par ce qui se passe dans la communauté.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
8- Les gens se font confiance entre eux.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
9- Les gens vont chercher les services dont ils ont besoin en cas de difficulté.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
10- Les gens aiment vivre dans cette communauté.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
11- Les gens s'entraident.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Potentiel communautaire						
12- Les gens ont l'habitude de lire.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
13- Les journaux locaux sont appréciés par les gens.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
14- Les gens ont l'habitude d'utiliser Internet.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
actifs dans la communauté.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
16- Les organismes et les associations travaillent ensemble pour résoudre	☐	☐	☐	☐	☐	☐
17- Les institutions publiques sont proches des citoyens (ex. : écoles, municipalités, corps policiers).	☐	☐	☐	☐	☐	☐
18- Les gens fréquentent une bibliothèque publique.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
19- L'école primaire est impliquée dans la vie de la communauté.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
20- Les jeunes participent à des activités sportives et culturelles.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
21- Il y a une diversité de services à proximité (ex. : dépanneur, bureau de poste, club vidéo, station-service, pharmacie).	☐	☐	☐	☐	☐	☐
22- Les gens ont accès à différents moyens de transport qui facilitent	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Tableau de bord des communautés en Estrie
Mieux connaître pour mieux agir

	Totalement en désaccord	Plutôt en désaccord	Ni en désaccord, ni en accord	Plutôt en accord	Totalement en accord	Ne s'applique pas
Potentiel environnemental						
23- Les gens se soucient de la propreté de l'ensemble de la communauté.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
24- Les gens prennent soin de leurs biens personnels.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
25- Les immeubles et les espaces publics sont bien entretenus.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
26- Les gens fleurissent leur balcon ou leur parterre.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
27- Il y a des espaces publics extérieurs aménagés pour les gens de la communauté.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
28- Les gens utilisent les lieux publics ou communautaires pour se rencontrer.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
29- Les gens participent aux efforts de cueillette sélective des déchets	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Potentiel collectif						
30- En cas de besoin, les gens peuvent compter sur quelqu'un dans la communauté.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
31- Les personnes âgées sont impliquées dans la vie de la communauté.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
32- Il y a des leaders qui encouragent les gens à s'impliquer dans des projets pour la communauté.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
33- Il y a dans la communauté des leaders qui peuvent aller chercher des subventions pour financer des projets.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
34- On se sent en sécurité dans la communauté.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
35- Les enfants jouent dehors.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
36- Les gens ont accès à de la nourriture en quantité suffisante et à prix raisonnable dans la communauté ou à proximité.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
37- Les gens ont le goût de se rassembler pour célébrer un événement.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
38- Les gens sont généreux à l'égard de ceux qui sont dans le besoin	☐	☐	☐	☐	☐	☐
39- La communauté est fière de son patrimoine et de son histoire.	☐	☐	☐	☐	☐	☐
40- Les gens rêvent d'un avenir meilleur pour leur communauté.	☐	☐	☐	☐	☐	☐

25 mars 2009

Cette *Fiche d'appréciation du potentiel de la communauté* est inspirée directement de : Réal Boisvert (2007). *Les indicateurs de développement des communautés. Vers un dispositif national de surveillance*, Agence de la santé et des services sociaux de la Maurice et du Centre du Québec, p. 56-58.

